

Université du Québec à Chicoutimi

*Présentation du mémoire de maîtrise en étude
des sociétés régionales (aménagement du territoire)*

Titre: L'Ashuapmouchouan, le projet du siècle!

"Ousse qu'on s'en va?"

Examen d'un cas de mal-développement régional

Par Denis Trottier

le 7 septembre 1983



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

REMERCIEMENTS

Je dois remercier plusieurs personnes qui m'ont aidé à réaliser ce mémoire. Tout d'abord, ma blonde Danielle qui n'a cessé de m'épauler et qui en plus devait endurer mes sautes d'humeur. Puis, mes amis du C.P.A.* et tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à réaliser cette aventure, en particulier: Marc Archer, Antonin Collard, Alain Doré, Gérald Dumas et Gérald Scullion avec qui j'ai vécu des moments inoubliables.

A Denis Bordeleau aussi qui a eu l'amabilité et la persévérance de déchiffrer mon texte et de le dactylographier (c'est là qu'on reconnaît ses vrais amis).

A Jean Désy, mon directeur de mémoire, qui a su trouver les bons mots, lorsque j'avais presque abandonné l'idée de faire cette thèse, et qui a été d'une patience à toute épreuve pour moi. Il pourra dire qu'il m'a fait forcer et je l'en remercie.

Il y a bien sûr les instances pédagogiques et universitaires qui ont fait preuve d'une grande patience.

Enfin, je voudrais remercier Sylvie Girard du R.O.C.C.A.*, Ginette Martel et Régis Simard qui m'ont permis de réaliser la touche finale de mon document.

Merci à tous et spécialement à ceux que je n'ai pas nommés. Je garderai précieusement à mon esprit les choses que vous aurez faites pour moi et avec moi.

* C.P.A.: Comité de protection de l'Ashuapmouchouan

* R.O.C.C.A.: Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
1. Problématique	
1.1 Hypothèse de recherche	3a
1.2 Le contexte de région ressource	4a
2. La démarche du comité de protection de l'Ashuapmouchouan	
2.1 Description sommaire de la rivière Ashuapmouchouan	6
2.2 Historique du projet	7
2.3 L'objet de la consultation	8
2.4 Origine du comité de la protection de l'Ashuapmouchouan ...	10
2.5 Parenthèse sur les fils, l'Alcan et l'autonomie régionale .	11
2.6 Le financement du comité	14
2.7 L'offensive publicitaire de l'Hydro	19
2.8 Première victoire	21
2.9 L'accès à l'information	21
2.10 Les objectifs et le fonctionnement du C.P.A.	23
2.11 La famille, le travail, le militant	25
2.12 Le nouveau départ du C.P.A.	
2.12.1 Les membres	28
2.12.2 Le montage audio-visuel	29
2.12.3 Le voyage à Montréal	30
2.12.4 Le colloque Sagamie	31
2.12.5 Le test de vérité	32
2.12.6 L'un des plus beaux moments de ma vie	33
3. Les intervenants et leur argumentation	
3.1 L'Hydro-Québec, là où la planification est Dieu	35 ✓
3.1.1 Commentaires sur les études des impacts de l'Hydro..	41 ✓
3.2 Quelques explications sur les intervenants et leur stratégie	42
3.3 Ceux qui sont en faveur	43
3.3.1 Robert Lamontagne	43
3.3.2 La ville de Normandin	45
3.3.3 La ville de St-Félicien	51
3.3.4 La corporation municipale de La Doré	53
3.3.5 La corporation municipale de St-Thomas Didyme	54
3.3.6 Suzanne Beauchamp Niquet, député fédéral de Roberval	55
3.3.7 Charle-Edouard Simard, maire de Mistassini	55
3.3.8 L'association pour l'égalité des droits des chasseurs, pêcheurs et trappeurs québécois inc.	56
3.3.9 Le Conseil économique d'Alma et du Lac St-Jean	57
3.3.10 La Chambre de commerce de St-Félicien	63
3.3.11 Réflexions sur l'argumentation en faveur des barrages	66

3.4	Les neutres	70
3.4.1	Le Cégep de St-Félicien	71
3.4.2	L'office de planification et de développement du Québec	73
3.4.3	L'Union des producteurs associés	74
3.4.4	Le ministère de l'Agriculture	75
3.4.5	Le ministère de l'Energie et des Ressources	76
3.4.6	La Direction générale du patrimoine	76
3.4.7	Le ministère des Affaires municipales	77
3.4.8	Le ministère de l'Environnement	78
3.4.9	Le parti Québécois	78
3.4.10	Le commissariat industriel de Roberval	79
3.4.11	Le Conseil régional de développement	80
3.4.12	L'Alcan	80
3.4.13	Commentaires sur la neutralité	83
3.5	Ceux qui s'opposaient au projet	85
3.5.1	Les Montagnais de Pointe-Bleue	85
3.5.2	Le ministère des loisirs, chasse et de la pêche ...	86
3.5.3	La Donahue	87
3.5.4	La Fédération québécoise du canot camping	87
3.5.5	Le Conseil régional des loisirs	88
3.5.6	Le Conseil régional de l'environnement	89
3.5.7	Le Comité de protection de l'Ashuapmouchouan	90
3.5.8	Commentaires sur les apposants	103
3.6	Examen des stratégies	103
3.7	Bilan de la consultation de l'Hydro-Québec	108
3.8	Le rôle des médias	108
4.	Quelques temps plus tard	110
5.	Bilan général	114
	Conclusion	116
	Annexes	
	- Liste des sigles	119
	- Carte du secteur	120
	- Carte d'Hydro-Québec, projet variante I	121
	- Carte d'Hydro-Québec, projet variante II	122
	- Copie de résolution de la Chambre de commerce de St-Félicien.	123
	- Attendu du C.P.A.	124
	- Compte rendu de la conférence de presse dans le Progrès- Dimanche du 25 avril 1982	127
	- Réaction de la Chambre de commerce dans le Progrès- Dimanche du 25 avril 1982	128
	- Appui au projet de CHRL	129
6.	Références	130
7.	Bibliographie	135
8.	Appendice	149

INTRODUCTION

Il était une fois un gars qui avait "louerré" pas mal au Cegep et à l'université. Il disait à qui voulait l'entendre, qu'il n'avait pas peur des défis et des "gros". Ce prétentieux parlait beaucoup sans toutefois faire d'énormes réalisations. Il sentait cependant, qu'il aurait un jour à livrer la marchandise.

C'est dans cet état d'esprit que je m'inscrivis à la maîtrise en études des sociétés régionales. Je sentais et je voulais faire quelque chose d'utile et d'agréable à réaliser. Au cours de la première année, qui en a duré deux, j'ai réalisé quelques bons travaux dont un sur le travail et un autre sur la révolution industrielle dont j'étais assez fier. Malheureusement, ils n'eurent aucune suite si ce n'est de s'empoussiérer dans un tiroir. Il n'était pas question de faire la même chose avec mon mémoire, je me devais de faire quelque chose qui débouche sur une action concrète.

Ma première idée fut de travailler sur la Donohue, j'aurais aimé réussir, par le biais de mon mémoire, à arrêter ou, du moins, à diminuer la senteur d'oeufs pourris dans le secteur de St-Méthode. J'avais pris une série de contacts avec des gens du village pour voir s'il aurait été possible de mettre sur pied un comité ayant pour but la promotion de la qualité de l'air. J'amassais de la documentation lorsqu'un beau soir d'hiver en 1982, je rencontre dans les toilettes du bar La Tour à Chicoutimi, un de mes amis qui travaille au ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche; il me raconte que l'Hydro est à entreprendre diverses consultations sur un projet de barrages sur l'Ashuapmouchouan. Depuis quelques années, on en entendait parler à l'occasion sans toutefois connaître l'échéancier. Mais cette fois-là, c'était la bonne. J'ai alors senti qu'il était très important que ce

projet ne se réalise pas, j'ai même assuré à mon ami que son information ne resterait pas lettre morte.

J'avais le sujet par excellence pour faire mon mémoire d'une part, je n'avais pas à revenir en arrière sur des choses déjà faites comme la Donohue et, d'autre part, le sujet représentait un point capital dans le développement de notre région. Sa réalisation confirmerait notre rôle de région-ressources. Au contraire, son refus nous obligerait à nous questionner sur notre modèle de développement et laisserait la porte ouverte pour d'autres scénarios de développement. L'Ashuapmouchouan serait le point de référence pour démarquer les visions de développement des gens de la région.

Comme il s'agit du premier mémoire de ma thèse que je faisais, je ne savais trop comment traiter de la question. Dans ma première version, j'employais le mot thèse en parlant de mon écrit et on m'a fait remarquer à juste titre que le mot mémoire serait beaucoup plus conforme. On me suggérait même le mot chronique ce qui est encore plus juste, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Je vous raconterai en détail et ce d'une façon chronologique, tous les détails de l'histoire du harnachement de l'Ashuapmouchouan.

1-PROBLEMATIQUE

1.1:Objectifs

Quatre points me tenaient particulièrement à coeur lorsque j'ai débuté cette recherche:

-Le premier était de savoir si je pouvais faire une recherche-action valable dont je pourrais être fier et qui pourrait servir à d'autres groupes ou individus qui voudraient entreprendre le même genre de lutte.

-Le deuxième point était que je voulais démontrer que le projet d'harnachement de l'Ashuapmouchouan aurait un effet de sous-développement sur la région en renforçant notre rôle de région-ressources. Il était à mon avis plus que temps de faire valoir: qu'énergie n'égale pas nécessairement emploi et que croissance économique n'implique pas obligatoirement un meilleur développement.

-Le troisième point était de démontrer que protection de l'environnement et croissance économique ne faisaient pas bon ménage, qu'ils n'allaient pas dans le même sens et qu'il faudrait s'atteler à la tâche de développer un nouveau modèle qui tienne d'abord compte des valeurs humaines plutôt qu'économiques.

-Enfin le quatrième point était mettre à nu la vie d'un militant engagé dans une cause et ce, afin que chacun voit bien, que toute chose qui est faite sur cette terre est l'oeuvre d'individu humain, avec leur bon coté et leur faiblesse. Ce dernier point est particulièrement important. Car il me semble que si chacun acceptait de livrer ses "mobiles profonds" qui le poussent à faire telle ou telle action.

On s'en porterait que mieux. Devant l'ampleur des problèmes auxquels nous faisons face et ce à une époque, où les tenants de la vérité sont de plus en plus nombreux et diversifiés, nous n'aurons d'autre choix que de nous "démaquiller" et de ne pas avoir peur de nous livrer tels que nous sommes. Ce sera là le prix que nous devons payer si nous voulons arriver à des consensus et avancer dans notre pénible et lent cheminement vers la sagesse.

Voilà quels étaient mes objectifs en me lançant dans cette folle aventure. Entrons sans plus tarder, dans le vif du sujet.

1.2: Le contexte de région-ressources.

Les hommes qui veulent "bâtir" le Québec d'aujourd'hui ressemblent beaucoup à ceux qui l'ont "bâti" hier. C'est ainsi que depuis nombre d'années, si ce n'est depuis l'arrivée des blancs, la conception du développement est associée à la croissance des biens de consommation, basée sur l'exploitation à fond de train de nos ressources. De la traite des fourrures à l'exportation massive d'électricité, en passant par l'exploitation forcée de la forêt, peu de choses ont changé. Notre développement se fait non pas en fonction de nos besoins, mais bien pour et par l'extérieur.

Comment cela se matérialise-t-il? Au Québec, notre gouvernement qui a la prétention de nous mener à l'indépendance, a pourtant la même conception que son prédécesseur en matière de développement. Le développement, c'est la croissance économique; c'est ainsi qu'on peut lire dans "Bâtir le Québec 1" à la page 2, concernant les orientations de fond du parti québécois, que les politiques gouvernementales viseraient "d'une part, la dynamisation de l'entreprise, véritable moteur de l'économie et, d'autre part, le redéploiement de l'économie québécoise autour de ses avantages corporatifs." (1) Dans "Bâtir le Québec 2" celui-là intitulé "Le virage technologique", on affirme en page 21, que "la responsabilité d'assurer un développement suffisant et soutenu repose d'abord sur le secteur privé." (2) Un peu plus loin, on peut lire:

Le gouvernement du Québec se préoccupe au premier plan des maintenir des conditions favorables au développement et au dynamisme des initiatives privées et croit que l'économie de marché doit être, de façon générale, préservée comme le système le plus apte à l'allocation des ressources." (3)

Au chapitre de la conception du rôle des régions, on est très explicite dans "Bâtir le Québec 1"; on distingue trois sortes de régions:

1-Montréal, considéré comme étant le moteur, le pôle de croissance;

2-les régions urbanisées comme Québec, l'Outaouais et les Cantons-de-l'est;

3-les régions-ressources, celles où on va extraire les matières premières. C'est là qu'on retrouve le Saguenay-Lac-St-Jean, la Côte nord, la Gaspésie, etc.

Le modèle est bien simple, il repose sur le fait suivant: on doit maintenir un pôle de croissance fort, Montréal; celui-ci, en grossissant, entraînera des retombées économiques sur tout le Québec. En théorie, c'est bien beau, mais concrètement, il s'en est toujours suivi que notre taux de chômage était plus élevé que celui de Montréal. Je dis souvent pour illustrer ce phénomène, que les pieds, c'est important, mais il n'y a que très peu de sang qui y circule.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le modèle est très centralisateur et laisse bien peu de latitude aux régionaux. Ainsi, pouvons-nous nous poser la question: qui décide dans la région? Au plan politique, les députés endossent la politique nationale du parti. On fait bien quelques représentations et déclarations dans les journaux, lorsque, par exemple, on décide au fédéral de fermer le train de passagers et au Québec, de ne pas accorder l'école de pilotage au Saguenay, mais tout finit par rentrer dans l'ordre. Au niveau industriel, il est bien évident que les régionaux ont bien peu à dire. Les grandes orientations de Price, d'Alcan, de Domtar sont prises à l'extérieur de la région. La production dans les grandes entreprises est axée presque exclusivement pour les marchés extérieurs. Bois, aluminium et papier quittent allègrement la région, sans aucune transformation, dans un état des plus brut. Il est clair que nous ne produisons pas en fonction de nos besoins, mais bien en fonction des intérêts financiers

qui voient chez nous un immense territoire de ressources à bon marché et une source de profits importante. Au niveau financier, les banquiers appliquent avec rigueur les décisions nationales que ce soient dans les caisses "pop" ou dans les banques. On a bien eu le siège social des Caisses d'entraide, mais ses dirigeants, en plus de leur incompetence, ont subi l'attrait du modèle, c'est-à-dire, de détourner les fonds régionaux vers le pôle de croissance en achetant des "bebelles" comme le Mont-Tremblant. C'est curieux comme on peut attacher beaucoup d'importance au "flashing" et ce, même en mettant en jeu la survie de l'entreprise. Mais, dans une société où c'est d'abord l'image qui compte et où le but, devenir le plus gros et le plus grand, est à la base même du système, peut-il en être autrement?

Le système économique et politique dans lequel nous vivons est basé sur l'accumulation du capital, il ne peut qu'être sauvage et centralisé. La richesse ne se partage pas, pas plus qu'elle ne se soucie de l'environnement, par essence, elle se concentre et détruit. C'est là le prix qu'il faut payer pour continuer à vivre dans une société complètement artificielle.

2-LA DEMARCHE DU COMITÉ DE PROTECTION DE L'ASHUAPMOUCHOUAN

2.1: Description sommaire de la rivière Ashuapmouchouan.

D'abord son nom; même celui-ci fera l'objet de discussions tout au long de cette aventure. A l'Hydro, on l'appelait Chamouchouan, sans doute parce que c'était plus facile à prononcer et donc plus pratique dans un concept de marketing; il est peut-être difficile de vendre quelque chose qu'il est malaisé de prononcer. Mais, bien avant l'arrivée de l'Hydro, la bagarre faisait rage entre ceux qui voulaient Chamouchouan et les tenants du véritable nom, soit Ashuapmouchouan, dont le plus célèbre a été M. Georges Villeneuve, notaire de Mistassini. Ce dernier nom a finalement été reconnu par la commission de toponymie. Le comité de protection de l'Ashuapmouchouan a, quant à lui, fait maintes représentations pour que ce nom soit reconnu. Bien sûr, il s'agit d'une traduction de blanc d'une prononciation montagnaise: "asuap" signifie "endroit de guêt" et "mouchouan", "original" ce qui voulait dire: là où l'on guette l'original.

Au plan géographique, la rivière a une longueur d'environ 225 milles avec ses affluents, se situe au nord-ouest du Lac-St-Jean, coule près de plusieurs petites municipalités dont La Doré et Normandin et passe en plein coeur de St-Félicien. Prenant sa source au centre du Québec, dans le plateau Laurentien, elle se compose d'une multitude de rapides qui font la joie des canoteurs. De nombreuses chutes dont les plus célèbres sont les chutes Chaudière et les chutes à l'Ours, en font une rivière très attirante pour les amateurs de plein-air. Entre les deux, un canyon nous ramène à une dimension toute petite et nous fait revivre intérieurement le périple qui fut celui de nos ancêtres plusieurs siècles avant nous. On sent que l'on doit préserver cette rivière.

2.2: Historique du projet.

Les premières études entreprises sur l'Ashuapmouchouan le furent dans les années 40 et on y releva un potentiel énergétique intéressant. Des relevés de ce genre furent effectués sur à peu près tous les cours d'eau du Québec car on était en période de guerre et on veillait à ce que l'on ne manque pas d'énergie pour le combat.

Quelques dizaines d'années passèrent et le projet refit surface au début des années 70. Malheureusement, lorsque Bourassa décida sans aucune étude vraiment sérieuse, de construire son projet du siècle à la Baie James, on mit le projet de l'Ashuapmouchouan sur la glace. Ce n'est qu'au début de 1980 qu'on en entendit parler de nouveau.

A cette époque, l'Hydro se préparait à annoncer son scénario de développement pour les dix prochaines années; on y prévoyait pour plus de 90 milliards de travaux, soient l'équivalent de \$15 000 per capita ou \$45 000 par famille et ce, sans compter l'inflation ni les intérêts. Tout ça pour éclairer un petit peuple de six millions d'habitants. Selon leurs prévisions, toutes les rivières du Québec ou presque devaient être harnachées un jour ou l'autre. Pour l'Ashuapmouchouan, les travaux ne pouvaient commencer avant 5 ou 6 ans et peut-être même plus. Pourquoi alors y a-t-il eu des consultations si tôt?

Tout d'abord, il faut dire qu'à l'Hydro, chacun des projets possède ce qu'on pourrait appeler un comité de projet qui voit à la bonne marche de ceux-ci. Dans notre cas, ce comité était principalement composé de gens de Montréal et une seule personne de la

région en faisait partie, soit Claude Maltais des relations publiques de l'Hydro régional, celui-là même qui aurait pour tâche de vendre le projet à la population. Ainsi, l'avenir de la rivière se décidait à Montréal sans même que les élites de la région soient au courant.

Au chapitre de la consultation, l'Hydro en était à ses premières armes car même à la Baie James, au début de 1970, les consultations ont eu lieu après les décisions et se déroulaient pendant les travaux. Ainsi, l'Hydro ne fait pas meilleure figure que les autres multinationales.

Avec la Baie James, l'Hydro a commencé à engager des spécialistes de l'environnement pour faire des rapports sans pour autant entreprendre des consultations auprès des populations concernées. Cependant, avec l'échec qu'elle a subi avec le harnachement de la Jacques-Cartier dans le parc des Laurentides, la prudence était de mise. D'après mes informations auprès de l'équipe de consultation d'Hydro, trois facteurs militèrent particulièrement pour la tenue de la première expérience-pilote de consultation sur l'Ashuapmouchouan:

- la complexité des études préparatoires à tout projet;
- la proximité de zones urbanisées dans le secteur immédiat des barrages;
- la présence de la ouananiche dans la rivière.

Ce dernier facteur serait même, selon plusieurs, le facteur déterminant de la consultation.

2.3: L'objet de la consultation.

Nous devons d'abord noter qu'au point de vue légal, rien

n'obligeait l'Hydro à faire une consultation. Je crois que les motifs de l'équipe environnementale d'Hydro-Québec étaient louables, sauf qu'on avait peut-être trop compté sur une acceptation rapide du projet. Bien sûr, il y aurait bien quelques contestataires qui s'alarmeraient du sort de la ouananiche mais l'Hydro s'empresserait d'y apporter des mesures de mitigations, on aménagerait quelques petits parcs sur les sites des barrages, le tout coûtant quelques millions de plus mais, pour une compagnie qui est propre, propre, propre, "y a rien là"!

Cette opinion, je l'ai ressentie dès le départ en voyant le choix des alternatives offert à la population. L'Hydro disait que deux choix s'offraient à nous: le premier consiste en l'aménagement de quatre centrales produisant 775 mégawatts (mw) et, pour le second, trois centrales et un réservoir d'emmagasinement garantirait une production de 640 mw. Je ne voyais guère d'ouverture pour une troisième voie qui aurait consisté à conserver la rivière intacte. La consultation devait se tenir au printemps 1980 mais, suite à des retards dans la préparation de certaines études préliminaires, elle fut remise à l'automne.

Mes premiers contacts avec l'Hydro ont été très cordiaux jusqu'au moment où, lors d'une rencontre avec Claude Maltais, je lui ai suggéré de présenter la troisième alternative, l'abandon du projet. Il a eu comme un sursaut. J'ai cru à l'époque qu'en avançant la troisième alternative, je compromettais non pas le projet, mais son projet. Il est devenu très suspicieux et exigeait des preuves à l'effet que j'étais réellement étudiant en maîtrise et que mon sujet était l'Ashuapmouchouan. Bientôt, l'idée que le projet aurait des opposants fut acceptée, ce qui ne signifiait pas pour autant qu'on leur faciliterait la tâche.

2.4: Origine du Comité de Protection de l'Ashuapmouchouan.

Même si j'ai des idées de grandeur, il m'est bien vite apparu que je ne réussirais pas à bloquer seul un tel projet et comme je ne suis guère solitaire, j'ai lancé un appel à tous par le biais de la revue Focus en mars 1980. Afin de rédiger cet article, j'avais effectué plusieurs recherches notamment sur la question amérindienne et la préservation de sites archéologiques. J'ai rencontré plusieurs professeurs dont Jean-Paul Simard et Roland Charbonneau qui m'ont encouragé et guidé dans cette aventure. Je m'étais surtout intéressé à connaître les débuts de l'industrialisation du Saguenay-Lac-St-Jean. Je me disais que si l'on pouvait connaître d'où l'on venait, on saurait où l'on va. J'ai même fait effectuer des recherches par M. Yves Marcoux, responsable de la recherche aux archives publiques du Canada pour en savoir plus long sur la production électrique au Canada et particulièrement de la région au début de l'ère industrielle. Malheureusement, mes recherches dans ce cas menèrent à bien peu de résultats. C'est à force de fouiller dans les archives régionales que j'ai trouvé des choses intéressantes qui me permirent de rédiger mon article intitulé "Sauvons l'Ashuapmouchouan" (Focus, mars 1980, p. 41-42). Dans cet article, en plus de décrire le projet de l'Hydro, je mentionnais que face à un tel projet, deux conceptions de modèle de société s'opposaient:

- 1-les tenants d'une vision centralisatrice qui placent les considérations d'ordre économique avant celles de l'environnement;
- 2-ceux dont je fais partie qui proposent une vision décentralisée et fondée sur la priorité de l'environnement sur l'économie.

(Après quelques années de recul, cette division m'apparaît quelque peu simpliste mais elle représente l'idée que j'en avais à l'époque)

De plus, je faisais part des premiers arguments qui militaient en faveur de la protection de la rivière et qui allaient être repris et développés plus en profondeur par le CPA. Ces points étaient les suivants:

- disparition des territoires de chasse Amérindiens;
- disparition de paysages parmi les plus beaux de la région;
- conséquences graves sur la faune, la flore et le milieu aquatique, notamment pour la ouananiche;
- mise en place d'un mirage de développement pendant la construction;
- disparition d'une partie importante de notre patrimoine historique.

Pour compléter, j'esquissais même une alternative basée sur les faits suivants:

- orientation énergétique vers les énergies nouvelles;
- création d'un centre de recherches en énergies nouvelles ayant entre autre pour but de diminuer l'exode des cerveaux régionaux;
- développement du plein-air;
- préservation et mise en valeur du patrimoine naturel;
- etc.

Tout ça bien entendu arrosé à la sauce décentralisatrice et protection de l'environnement.

L'appel à tous était lancé mais je ne me faisais guère d'illusions sur les réponses. Je misais davantage sur les contacts personnels.

2.5: Parenthèses sur les fils, l'Alcan et l'autonomie régionale.

A l'époque, je demeurais à Hébertville, dans le rang 3, et on commençait à faire le tracé des lignes de la Baie James qui

serviraient dans quelques années à fournir le courant à la région, du fait que l'Alcan avait décidé qu'elle avait besoin de toute son énergie. Je fais cette parenthèse parce qu'elle m'apparaît capitale dans ce dossier. Les barrages de l'Alcan pouvaient produire environ 2 700 mw, soit l'équivalent de 20% de toute la production hydro-électrique du Québec de 1978 et nous n'étions que 5% de la population. Pour être autosuffisante, la région aurait besoin d'environ 300 mw de l'Alcan, c'est-à-dire, d'un peu plus de 10% de sa production. Il est difficile de confirmer ces données car l'Hydro n'a aucun chiffre la-dessus. On planifie, semble-t-il, sans donnée. On m'a parlé de peut-être 900 mw. Cependant, dans une édition du Lingot, on mentionnait un chiffre de ventes de 277 mw pour 1981 et de 255.9 mw pour 1982 sur une production totale de 2005.4 mw en 1981 et de 1919.5 mw en 1982. A l'Hydro, on m'a dit qu'avant 1982, c'était Alcan qui fournissait le courant à toute la région sauf pour les petites unités de Price et de Jonquière.)

L'Alcan aurait bien pu concéder cette énergie compte tenues des facilités qu'un ^{on} lui a procurées. A titre d'exemple, selon un responsable de l'Hydro-Québec, la centrale de Chute-des-Passes appartenant à l'Alcan, coûterait en dollars constants dix fois moins cher que les barrages que l'on veut installer sur l'Ashuapmouchouan, la raison étant que le site de Chutes-des-Passes était le plus avantageux de la région et le moins coûteux; il n'a fallu construire qu'une seule centrale pour équivaloir aux quatre centrales de l'Ashuapmouchouan. Tout ça pour dire qu'une multinationale peut se servir allégrement dans nos richesses, pendant que nous autres on doit payer environ 350 millions de dollars pour aller se raccorder à la Baie James, alors que l'énergie abonde chez nous. Ca, c'est de la planification. Merci Alcan.....

Le pire, c'est qu'en plus de ne pas être autonome au

point de vue hydro-électrique, on devra subir de nombreuses pannes en étant relié au grand réseau national, dont le siège des opérations est situé à Montréal; c'est de là qu'on fera la répartition de tout le courant du Québec et qu'on établira les priorités. C'est curieux tout de même que ce soient ceux qui ne subissent aucune détérioration due aux barrages qui aient les emplois au siège social de Montréal et dans les centres de recherches.

Pour nous, il ne reste qu'à organiser des visites guidées en autobus pour l'âge d'or afin qu'ils voient ces monstres de ciment et tous les milliers de fils qui s'y rattachent et qui passent au-dessus de nos têtes. Parce qu'il en passe de ces fils vu que nous sommes situés au coeur du Québec et qu'à peu près tous les fils des barrages du nord nous passent sur le corps comme une immense toile d'araignée, et ce n'est pas fini. J'ai calculé qu'en faisant le tour du Lac, une distance de 125 milles, il n'est possible de prendre une photo, à partir de la route régionale, sans voir de fils, que sur une distance de 11 milles: près de 4 milles dans la friche de St-Méthode, 5 milles entre Péribonka et Ste-Monique, un demi mille entre Alma et St-Gédéon et enfin, un demi mille entre St-Gédéon et Desbiens. En prime, si vous levez les yeux de l'asphalte, vous aurez vu 6 200 fils.* Quand je suis revenu à Hébertville et que j'ai vu le tracé des lignes de la Baie James juste au-dessus des Laurentides qui m'étaient chères, ma pression montait et je me disais qu'il ne fallait pas laisser briser l'un des seuls coins de la région où le paysage n'était pas affecté par des usines et d'autres formes de pollution visuelle. Je suis allé voir Claude Maltais de l'Hydro-Québec pour connaître la relation entre les barrages de l'Ashuapmouchouan et les nouveaux fils et pour lui demander le plan du tracé. Il m'a répondu qu'il ne pouvait me procurer de cartes mais il a accepté de me montrer en vitesse un petit bout de carte. Lorsque je

*Il faudrait indexer ce chiffre car, depuis mon relevé en 1980, il y en a de forts jolis qui se sont ajoutés.

lui mentionnai que j'avais de fortes craintes à l'effet que les pylones et les fils allaient briser le paysage, il m'a répondu "qu'à l'Hydro, on n'était pas des fous et qu'on avait engagé des spécialistes afin que rien ne paraisse." Il n'était pas très heureux que je mette en doute ses spécialistes en qui il avait une confiance totale. Je suis reparti du bureau en étant convaincu qu'il faudrait un minimum de moyens et de ressources pour m'attaquer à l'empire de l'Hydro.

Je me suis alors rappelé que j'avais lu dans un vieux rapport annuel du ministère des Affaires culturelles des années 1970, que le ministère s'intéressait désormais à la préservation du patrimoine naturel. Ne connaissant pas ce ministère, j'étais persuadé qu'il serait emballé de m'aider à faire détourner les lignes de la Baie James. J'ai réussi à obtenir un rendez-vous avec un haut-fonctionnaire à Québec qui s'occupait du patrimoine naturel. Je lui ai expliqué que l'Hydro s'appropriait à détruire le dernier paysage naturel de la région et lui ai demandé son aide; il me raconte alors que, pour le ministère, le patrimoine naturel se composait des terrains qui entourent les monuments et que concernant les fils électriques, il avait lui-même un immense pylone dans la cour de sa résidence. J'avais compris: rien à faire là. A partir de ce moment, j'ai complètement délaissé la question des lignes de la Baie James pour me consacrer au dossier de l'Ashuapmouchouan.

2.6: Le financement du comité.

Quelques jours plus tard, je tombe sur une annonce dans le journal signalant que le ministère des Affaires culturelles offre des subventions concernant la connaissance du patrimoine. Je vois là une source de fonds pour faire connaître l'histoire de la rou-

te des fourrures sur l'Ashuapmouchouan. Je comptais pousser la recherche historique et faire un montage audio-visuel pour présenter la rivière telle qu'elle est actuellement. Mon principe était le suivant: plus il y aura de gens qui auront vu la rivière, plus le sentiment d'appartenance se développera et plus ils trouveront que cela n'a pas de bon sens de faire des barrages sur cette rivière. Il est d'ailleurs facile de comprendre qu'il ne fait pas grand peine aux gens de perdre ce qu'ils n'ont jamais vu. Même si'il s'agit d'une des plus belles rivières du Québec, presque personne de la région ne l'a descendue en canoé ni vue sur toute sa longueur. La plupart de ceux qui y ont fait des expéditions provenaient de l'extérieur de la région.

Je rencontre donc Gérard Scullion et le convainc qu'il faut présenter un projet. Il accepte de m'aider à le monter et s'arrange pour le faire présenter par le comité d'environnement d'Alma. Il obtiendra des lettres d'appui du Conseil régional des loisirs et du Conseil de la zone touristique d'Alma et du Lac-St-Jean. Nous devions également nous informer du montant qu'on pouvait raisonnablement recevoir pour faire la demande en conséquence. Nous avons rencontré Ghislain Boily du MAC qui nous a dit que 5 à 6 milles dollars pouvaient être accordés. Le projet intitulé " l'Ashuapmouchouan, une rivière historique" est envoyé fin mars au montant de 6 100 dollars. J'apprend quelques semaines plus tard que le budget total pour toute la région était de \$6 000. Ce ne sera là qu'une des nombreuses mercuries que se fera conter le comité tout au long de son existence. Quelques semaines plus tard, n'ayant pas de réponse, je me rends à Québec rencontrer la responsable des projets au niveau du Québec; elle m'apprend que la décision vient d'être rendue et que nous aurons \$1 000. Lui disant que c'était nettement insuffisant, elle me répond qu'elle n'y peut rien car la décision a été prise

régionalement. Elle me glisse subtilement que la décentralisation, ce n'est pas si bon que ça. Enfin, elle me conseille d'aller au ministère de l'Environnement en me fournissant le nom d'un adjoint du ministre Léger. Je me rends au bureau du chemin Ste-Foy et j'entre dans le centre d'achats en forme de pyramide; je suis frappé par la morosité des lieux: lumière artificielle, presque pas de fenêtres, quelques bouquets desséchés et enfin, tout le monde boit de l'eau à la bouteille de peur de s'empoisonner pendant que toute la population du Québec boit ce qui n'est pas bon pour eux. Passons...

Je rencontre l'adjoint du ministre et lui explique la situation; il se montre bienveillant et dit qu'il va m'aider. Il me demande d'écrire une lettre au ministre Léger, mais à son attention, lui se chargerait de vendre l'idée au ministre. Le 20 mai 1980, je lui fais parvenir une lettre de deux pages dans laquelle je lui demande d'appuyer notre démarche visant à sensibiliser la population à la conservation à l'état naturel de la rivière Ashuapmouchouan. Je signe la lettre au nom du Comité de protection de l'Ashuapmouchouan. C'est la première fois que ce nom est employé. Le comité n'a aucune existence légale et, fait important, n'en aura jamais, même si le sujet a été abordé à plusieurs reprises. A mon avis, le caractère libertaire du comité a grandement facilité sa démarche et ne nous a causé aucun ennui au niveau des demandes de subvention. Dans l'acceptation ou le refus d'une demande d'aide financière, ce critère est bien minime et n'a d'importance que pour ceux qui sont insécures puisque la majorité des décisions se prennent sur des bases politiques. Toujours est-il que le 13 juin 1980, je reçois une lettre du ministre m'indiquant qu'il a le plaisir de "nous" (le comité n'existe pas encore) accorder une subvention de \$3 000. Il est grand temps alors de former un véritable comité de protection.

Entre temps, j'avais reçu une lettre de Marc Archer de l'Association des biologistes du Québec, section régionale, qui se montrait très intéressé par le dossier de l'Ashuapmouchouan. Une conversation téléphonique me permit de constater que les "bio" s'intéressaient presque exclusivement aux répercussions écologiques. Je lui fais part de mes craintes de miser uniquement sur cette approche; personne ne sera prêt à laisser passer un investissement de plus de un milliard pour protéger un poisson surtout dans une région où le taux de chômage dépasse les 20 %. On s'entend cependant sur la nécessité de créer un comité "régional", la portée d'un tel projet dépassant largement le cadre du secteur de St-Félicien.

Au mois de mai 1980, une première séance d'information a été tenue dans le cadre des mardi écologique du Comité d'environnement d'Alma. J'y faisais part de mon argumentation pour la préservation de la rivière et de la nécessité de mettre sur pied un comité régional de protection; une première liste de personnes intéressées à aider à former le comité fut recueillie.

Le 25 juin 1980 se tenait la première réunion officielle pour la mise sur pied du comité; des représentants du Comité d'environnement de St-Félicien et de l'Association des biologistes étaient présents. Après avoir fait connaissance, on décide de tenter de rejoindre d'autres organismes avant de mettre officiellement sur pied le comité. La rencontre fut fixée au 2 juillet 1980 : furent présents des représentants des comités d'environnement d'Alma et de St-Félicien, de l'Association des biologistes du Saguenay-Lac-St-Jean, du Conseil régional des loisirs et du Conseil régional de la culture. Tout le monde s'entend pour officialiser le comité et quelques décisions sont prises:

- le CRL accepte d'agir comme coordonnateur et de fournir certaines facilités: local, téléphone, etc;
- le siège social du comité sera situé à Alma au bureau

- du CRL pour faciliter les rencontres régionales;
- l'envoi d'une lettre d'information pour inviter tout organisme intéressé de près ou de loin à ce projet à devenir membre du comité;
- l'organisation d'une descente en canot afin de connaître nous-mêmes la rivière que nous allons défendre et de la faire connaître au reste de la population par un montage audio-visuel;
- l'organisation d'une fête de l'équinoxe sur les lieux de l'Ashuapmouchouan.

Une semaine plus tard, le 9 juillet, une rencontre avait lieu à Alma où fut décidée une répartition des tâches pour monter un dossier sur le projet qui devait être réalisé durant l'été. Cinq grands thèmes seront touchés: l'aspect historique et archéologique, le socio-énergétique, les répercussions écologiques, le plein-air et les solutions de recharge. Quelques réunions ont eu lieu en plein été pour constater qu'il serait difficile de réaliser nos mandats; nous avons reçu des lettres d'appui, ainsi que des lettres de députés qui ne voulaient pas se mouiller, mais toutes nos tâches étaient retardées: descente en canot, mémoire, colloque. On reporte l'échéancier au 20 septembre.

Après avoir boité un peu tout l'été, à la fin septembre, le comité reprend du vent dans les voiles. On abandonne l'idée d'un colloque pour se concentrer sur la rédaction d'un mémoire qui est loin d'être prêt. On nomme un responsable des communications afin de permettre plus d'homogénéité dans la diffusion de l'information, soit Antonin Collard qui, soit dit en passant, remplira sa tâche à merveille. Il est décidé également d'assister à toute rencontre d'information d'Hydro-Québec afin de faire connaître notre position.

Pendant tout l'automne, des gens se greffent au comité,

mais bien peu acceptent de prendre des charges à cause de leur manque de disponibilité. C'est ainsi qu'en novembre 1980, à part la descente en canot et la collecte d'une bonne quantité d'informations, le fameux mémoire ne progressait pas.

2.7: L'offensive publicitaire de l'Hydro.

«L'offensive publicitaire de l'Hydro»
 C'est en ces termes que le responsable de l'Hydro annonçait la tournée d'information sur les retombées économiques et écologiques du projet. Le "programme de publicisation" (4) devait se tenir à la mi-mai 1980. Heureusement pour nous, cette offensive publicitaire dut être reportée à l'automne de la même année. Vingt-neuf rencontres furent prévues du 3 septembre au 8 octobre, rencontres visant à consulter différents ministères, corps publics, grosses entreprises, municipalités et population en général. Des membres du comité assistèrent à toutes les assemblées qui furent publiques. Il était bien clair qu'on était là pour vendre le projet. Une batterie de spécialistes de tout acabit, ingénieurs, biologistes, sociologues décrivaient le projet, faisant valser étroitement le milliard et demi d'investissement et les milliers d'emplois créés; bien sûr, on faisait part des inconvénients majeurs que connaîtrait la ouananiche mais ce dernier point intéressait bien peu de gens. J'avais l'impression qu'on tenait la population en otage. On lui annonçait des milliers de "jobs" qu'elle avait vraiment besoin contre une détérioration de l'environnement qui pouvait, de toute façon être corrigée. Il ne faut pas être très intelligent pour savoir qu'entre protection de l'environnement et emploi, le choix n'est pas difficile.

Curieusement, par pur hasard nous dira-t-on plus tard, tous les opposants ont été invités à la même réunion d'information alors que tous les autres corps intermédiaires l'avaient été sépa-

rément.

La soirée du 18 septembre a été fort houleuse, il y avait plusieurs membres du comité qui en avait lourd sur le coeur. En passant, on nous a souvent reproché d'être trop émotifs et de jouer avec les sentiments des gens, comme si les sentiments n'avaient pas leur place dans ce genre de débat. Il aurait fallu être neutre, comme se définissaient bien des pro-projets. L'équipe de l'Hydro-Québec a alors été bombardée de questions qui restèrent sans réponse, telles: combien de retombées recevrait véritablement la région? Pourquoi l'Hydro n'envisageait-elle pas de préserver quelques rivières à titre de patrimoine pour nos descendants? Dans quelle mesure les correctifs de l'Hydro seraient-ils suffisants pour combler les pertes de ouananiches? Quels seraient les impacts sociaux sur la population du milieu? etc. On nous assura qu'on aurait tous les renseignements nécessaires au cours des semaines suivantes et que nous aurions accès à tous les documents d'Hydro-Québec sur le sujet. Mais, pour le moment, on devait se contenter du petit résumé de renseignements généraux sur le projet. A cette époque, l'équipe d'Hydro-Québec ne nous voyait pas encore menaçant. J'ai l'impression qu'il ne voyait guère qu'une tempête dans un verre d'eau.

Malgré une certaine agressivité de la part des opposants au projet, les relations avec les membres de l'équipe de l'Hydro étaient quand même assez bonnes. Il devait être difficile pour eux de nous avoir à tous les soirs dans le décor. Personnellement, je trouvais l'ingénieur du projet, M. Sabourin, assez sympathique; malgré qu'il soit le grand responsable du projet, il ne paraissait pas affecté par le fait que des gens veuillent bloquer son projet. Il avait travaillé à la réalisation de plusieurs projets et il s'apprêtait à prendre sa retraite (ce qu'il a fait il y a quelques semaines). Il pouvait peut-être se permettre de manquer l'un de ceux-ci.

D'ailleurs, il nous parlait souvent de son fils qui était un "amoureux de la nature". Peut-être voulait-il se rapprocher de son fils. Toujours est-il que dans les séances d'information subséquentes, il nous semblait que l'Hydro mettait un peu plus d'emphase sur les répercussions écologiques.

2.8: première victoire.

Le mécanisme de consultation de l'Hydro devait se dérouler ainsi: rencontres d'information au début de l'automne, recueil des mémoires à la fin de l'année, compilation de l'Hydro et réponse du conseil d'administration au printemps 1981. Ce délai était selon nous, beaucoup trop court, d'autant plus que l'Hydro tardait à nous fournir les renseignements demandés. Nous avons alors demandé que l'Hydro prolonge sa période de consultation jusqu'au printemps. Grâce à quelques bonnes interventions dans les journaux et à l'appui de quelques municipalités qui n'avaient pas le temps de produire un mémoire et compte tenu de l'ampleur du projet, l'Hydro accepta de prolonger le délai. Une première bataille était gagnée, ce qui permettait de mieux nous préparer et de gagner de la crédibilité. Par contre, nous sentions que nous devions produire quelque chose de bien, tenant compte du prolongement accordé.

2.9: l'accès à l'information.

Du côté de l'information, même après plusieurs tentatives, on refusait de nous fournir des documents qui, selon certains dirigeants de l'Hydro, devaient être publics. C'est ainsi qu'il a fallu attendre plusieurs mois pour recevoir le tome 2 du rapport Beak sur l'environnement. A l'Hydro régional, on nous disait au début qu'il n'était pas complété puis après, qu'il n'était pas disponible. Nous savions que c'était faux parce que nous en avions

déjà une copie en notre possession fournie gracieusement par un ami. Nous avons toujours été très méfiants avec l'Hydro, nous avons obtenu plusieurs documents dont il n'aurait même l'existence. C'est pourquoi, si vous voulez monter un dossier sur un projet quelconque, n'allez pas voir les promoteurs du projet, ils savent que l'information, c'est la source du pouvoir. Si vous êtes corrects, que votre cause est bonne et que vous avez beaucoup d'amis, vous finirez par tomber sur des documents vraiment intéressants. Vous trouvez toujours quelqu'un pour vous aider et même plusieurs.

C'est ainsi que grâce à des amis(es) dans toute sorte de milieu, haut placés comme au bas de l'échelle, nous avons obtenu entre autres: le rapport Beak no:2, le rapport d'entreprises secret sur le projet de l'Ashuapmouchouan qui a été une véritable mine d'informations, dans lequel on affirmait à titre d'exemple: qu'au plus 800 travailleurs de la région pourraient travailler sur le projet sur les milliers promis; que les retombées sur la région seraient, toute proportion gardée, très minimes, que la température de l'eau serait affectée, que l'arrivée de milliers de travailleurs causerait de sérieux préjudices à la population du secteur, etc.

Nous comptions même nous servir de cet argument (la non-accessibilité des documents) pour démontrer que l'Hydro faisait preuve de mauvaise foi. Ainsi, lors de la dernière soirée de consultation tenue à Roberval en avril 1981, alors même que tous les mémoires étaient déposés, j'ai reproché à l'Hydro leur manque de collaboration pour la documentation. Claude Lemay, sociologue responsable, n'était pas heureux du reproche et nous dit que nous avions toute la documentation disponible. Je lui ai alors sorti deux rapports de la firme Roche faits en 1980, l'un sur les conditions de base du milieu et l'autre, sur la qualité visuelle du paysage. Il ne savait trop que dire; quelques semaines plus tard, je recevais une let-

tre d'excuses pour ce contre-temps et disant que "ces rapports s'étaient sans doute égarés sur une voie de garage." Malheureusement, bien peu de journalistes étaient présents ce soir-là. La plupart de ceux-ci ne couvraient qu'un soir par semaine la consultation, ainsi personne ne reprit l'argument.

2.10: les objectifs et le fonctionnement du CPA.

La tâche de lutter contre la multinationale de l'Hydro était imposante; même nos amis nous disaient que nous n'y arriverions pas. Bien des gens étaient prêts à nous appuyer, tout en disant que cela ne servait à rien, que la décision était déjà prise. Personnellement, au lieu de me décourager, cela me secouait et je me disais souvent que le premier but du comité devait être de redonner confiance aux gens, de leur prouver que quand on s'occupait vraiment de nos affaires, on pouvait changer quelque chose. Pour chacun d'entre nous, le défi était gros mais attirant.

Nous nous étions donnés comme mandat:

- d'effectuer une recherche la plus complète possible;
- de rendre accessible cette information auprès de la population;
- de prendre position sur ce sujet;
- d'explorer d'autres alternatives.

Nous disions alors que nous étions un groupe de personnes qui avaient et qui ont encore la ferme intention de ne pas assister en spectateur au développement de notre région. Notre fonctionnement était de type autogestionnaire, il n'y a jamais eu de président.

"Les membres en faisant partie sont sur un pied d'égalité, et toutes les décisions sont prises par consensus." (5)

Mais sous des dehors bien ronflants, il n'en demeurait pas moins un certain malaise; l'ouvrage n'avancait pas, du entre autres au roulement des membres du comité. Au mois de novembre 1980, nous avons décidé de participer au salon de plein-air de Chicoutimi. Un montage devait y être présenté. J'étais chargé de celui-ci et j'éprouvais des difficultés certaines. Alain Doré accepta de m'aider. Le résultat était décevant; les photos étaient intéressantes mais la bande sonore laissait passablement à désirer; ça faisait pas mal amateur. Les autres membres du comité se sont montrés gentils et n'ont pas été trop critiques mais on savait bien que ce n'était pas avec cela qu'on allait "conquérir le monde". Il y eut alors une certaine démobilisation.

Nous voulions que la population reprenne confiance en elle mais nous-mêmes étions en attente pour voir ce que nos compagnons pouvaient faire. Car, même si cela faisait plusieurs mois que nous étions ensemble, à peu près personne ne se connaissait auparavant. Un peu avant les fêtes, le groupe avait rapetissé et chacun de nous sentait que nous étions sur la corde raide; même si plusieurs d'entre nous faisaient des pieds et des mains, notamment Antonin et Marc qui publiaient régulièrement des communiqués et envoyaient quantité de lettres de demande d'appui. Quelques réunions eurent lieu durant lesquelles on faisait le constat que rien ne s'était passé depuis la dernière réunion. Bien des raisons sous-entendaient ces déboires; d'abord, plusieurs d'entre nous avaient des emplois ou étaient déjà embarqués dans d'autres dossiers. De plus, chacun faisait cela bénévolement et à ses frais (ex: aucun frais de déplacement n'était disponible). On a dû se rendre à l'évidence que cela prenait un minimum d'argent pour fonctionner. Nous avons alors réussi à aller chercher quelques milliers de dollars du CRE, que nous avons eu grand peine à convaincre de nous aider. Ainsi, à partir de la fin de novembre 1980, nous avons décidé de rembourser les dépen-

* C.R.E. Conseil régional de l'environnement

ses d'essence. Mais il fallait plus, nous devions mettre plus de temps, des choix s'imposaient.

2.11: la famille, le travail, le militant.

J'avais fait mon choix, j'allais tout négliger pour m'occuper du CPA, il allait devenir ma raison d'être. Je savais que j'allais négliger mon emploi et ma famille, mais c'était plus fort que moi. Dans la vie, il y a des moments où l'on sent que l'on doit faire quelque chose. Mais ce n'est pas seulement messianique, se consacrer à une cause peut être une certaine fuite. A l'époque, je n'éprouvais pas toujours tout l'enthousiasme qu'il aurait fallu dans mon emploi même si je prends à coeur de mener à terme tout ce que j'entreprend. Nous avons dû alors nous mettre en chômage à cause d'un manque de fonds et nous avons aussi réduit la semaine de travail à quatre jours. J'avais alors plus de temps disponible et parfois, j'en prenais plus qu'il n'en faut. Mais lorsque l'on veut mettre 60 ou 70 heures et parfois plus dans une cause, il faut gruger ailleurs et c'est sur la famille. J'avais accepté de déménager du rang 3 d'Hébertville où pourtant je trouvais le paysage merveilleux pour m'en aller rester en plein coeur de Dolbeau, au centre-ville, entouré de ciment afin, entre autres, que ma blonde Danielle ne soit plus seule à la maison. Car moi, je n'y étais que très rarement. Comme on dit, la vie de militant, ça occupe.

Mais, dans le fin fond, il y avait deux raisons importantes à mon implication qui s'entremêlaient: le désir de réaliser quelque chose pour moi, d'avoir une vie personnelle en dehors du couple, pour briser le quotidien qui devient à la longue très difficile à vivre, surtout pour un gars qui avait "fouerré" pas mal et qui était devenu père d'un enfant à 23 ans. La coupure avait été rapide et, à la venue d'un nouvel enfant, je me sentais un peu plus

poigné. En mars 1980, nous avons eu un deuxième enfant: même s'il était désiré et que j'étais heureux d'en avoir un autre, il n'en demeurait pas moins que je fuyais. Danielle à l'époque, avait même fait un certain relevé de mes réunions. Cela n'avait pas de bon sens. J'étais six soirs absent quand ce n'était pas sept, mais moi, j'étais comme incapable de faire autrement, je n'étais pas capable de rester à la maison. Comme me disait l'un de mes amis qui était aux prises avec le même problème: "ma femme ne me demandait pas de choisir entre elle et les réunions, car elle aurait probablement perdu." J'ai diminué un peu les réunions, mais comme on piétinait sur le dossier de l'Ashuapmouchouan, après les fêtes de 1980, tout a repris de plus belle. Bien sûr, Danielle écopait tous les soirs durant ce temps-là, mais j'essayai de compenser un peu durant le jour où je travaillais à la maison.

Plusieurs fois, je me disais que c'était la rançon à payer pour réaliser de grandes choses, car je suis habité par cette idée. Bien sûr, certains diront qu'il s'agit d'actes purement égoïstes, et d'une fuite à la hauteur de mes ambitions, mais ce serait peut-être là réduire la vérité. Bien sûr, je suis égoïste, mais j'ai un fond de bonté et je suis très sensible. Pour ce qui est de la fuite, je crois qu'elle est parfois très salutaire, surtout lorsqu'on ne se sent pas en mesure d'affronter les choses. D'ailleurs, cette fuite nous oblige à un moment ou à un autre à faire quelque chose. Souvent je me suis ramassé seul en face de l'ouvrage que j'avais à faire, et je tentais de fuir une dernière fois, en disant que je serais bien mieux de tout lâcher, que cela ne valait pas la peine d'avoir négligé ma famille, que cela n'avait pas de bon sens de proposer un mode de vie en harmonie avec le milieu alors que je vivais en vrai fou. J'en mettais; qu'on avait juste une vie à vivre, que ça ne sert à rien de prendre la vie trop au sérieux parce que personne ne s'en est tiré vivant, etc. Je devenais stressé au "boutt", pu

parlable", mais dans le fin fond, j'aimais ça, il fallait que je réalise quelque chose, je savais que lorsque j'aurais fini, j'éprouverais une grande satisfaction et que je pourrais prendre la vie plus "mollo" un petit bout de temps, en attendant que je me cringue pour d'autres choses. Quelque fois, je me disais que j'avais un très fort potentiel, je me sentais bon, capable de tout faire; puis la courbe redescendait et je m'apercevais des lacunes de mes actions et de ma vie. Je tombais en bas de la moyenne et c'est là qu'il est important de ne pas être seul. Ma blonde m'a souvent remonté le moral et je li'en remercie vivement. "Est ben fine"...

Finalelement, un bon moment donné, tu es obligé de te mesurer à toi-même et de prouver que tu es capable de faire quelque chose. Mon père a sans doute eu une grande influence sur moi, il m'a enseigné certains principes qui resteront sans doute toujours gravés en moi. Comme il n'était pas du genre à faire de grandes phrases, c'était toujours très direct;

"Pas capable, y'é mort"

"La solution est dans le problème"

"Pour vivre, il faut avoir des projets"

"Dans la vie, il faut faire ce qu'on aime" (6)

De ces petits slogans et de mes expériences personnelles, j'en suis venu à la conclusion que pour faire un bon travail de groupe, il faut d'abord que:

- 1-tout le monde aime ce qu'il fait;
- 2-être capable de démontrer aux autres qu'on est en mesure de réaliser quelque chose, pour établir la confiance qui est la base de toute organisation "militante";
- 3-mettre beaucoup de temps;
- 4-accepter certains désagréments notamment au niveau pécunier parce que la vie de militant n'est pas ce qu'il y a de plus payant.

Plus souvent qu'autrement, tu es sur le chômage, entre autre parce qu'il devient difficile de se trouver un emploi; on devient vite identifié et bien des portes se ferment. Bien des gens disent t'admirer pour ce que tu fais mais bien peu sont prêts à se mouiller pour t'aider. Ils te laisseront faire le sale travail et, quand ce sera devenu rentable politiquement ou autre, ils prendront les commandes pendant que toi, tu es tenu à l'écart. Faire office de gratte pour déblayer le terrain, c'est souvent ingrat mais tu sais que ton idée finira par passer un jour, qu'elle pourrait même passer immédiatement si des individus s'impliquaient. Elle passera parce que dans nos sociétés, il se sort tellement peu d'idées, nos dirigeants étant si peu imaginatifs que les idées finissent par revenir: tu n'as qu'à leur laisser le temps de croire que c'est eux qui ont eu l'idée originale et le tour est joué. Toi tu sais tout cela et tu penses aux fois que tu es resté en panne en pleine nuit en rêvant de ré-union et que tu es arrivé gelé comme une barre à la maison, au nombre de fois où tu es passé proche d'avoir un accident et aux fois où tu en as eu un et puis aux fois où tu t'es chicané avec ta blonde parce que tu as pris l'argent de l'épicerie pour mettre du gaz dans le char. Tu soupire et tu te dis que tu le fais parce que tu y crois et que dans le fond, si c'était à recommencer, tu le ferais parce que tu aimes ça garder ta liberté.

2.12: Le nouveau départ du CPA:

2.12.1: Les membres

L'histoire de l'Ashuapmouchouan, c'est l'histoire d'un paquet de monde qui y ont mis plein d'énergie. Je dirais que pas moins d'une trentaine de personnes ont travaillé de près ou de loin à sa bonne marche, que ce soit pour l'organisation de la descente en canot, pour la réalisation du montage, pour la distribution des documents, etc. Mais c'est particulièrement l'histoire de six personnes qui se suivent presque pas à pas pendant deux ans et demie, soient".

Antonin Collard, Maurice Dumas, Alain Doré, Marc Archer, Gérard Scullion et moi. On en a mis du temps là-dedans et on en a fait du mil-lage. Notre stratégie était de prendre part à tout événement public pouvant se prêter à notre discours et d'en organiser nous-mêmes autant que l'on pourrait.

2.12.2: le montage audio-visuel.

C'est dans cette optique que nous avons décidé de participer au colloque pour un débat public sur l'énergie tenu à Montréal du 16 au 22 février 1981. En plus de nous faire une certaine publicité, cela nous forçait à faire notre travail. C'est ainsi que nous avons terminé le montage la journée où l'on partait pour Montréal. Tout le monde était anxieux de le voir et je savais que ce serait le test de vérité. On ne pouvait pas ne pas faire quelque chose de bien, surtout après le premier échec. Alain et moi en étions les responsables. Par le biais de ce montage, on voulait:

- retracer les principales étapes du développement de la région;
- faire connaître le comité;
- expliquer en quoi consiste le projet;
- montrer de belles images de la rivière;
- ouvrir la porte à une alternative en matière de société.

Le tout durait quinze minutes et nous devions finir sur une note douce et optimiste pour servir d'entrée en matière à nos soirées d'information et pour le passer à des organismes qui en feraient la demande.

On en a bavé pour faire ce montage, d'abord pour trouver des photos, ensuite pour s'entendre sur le texte et enfin pour la réalisation comme telle. Je me vois encore sur le bout de la ta-

ble chez nous, avec Alain pendant que les enfants pleuraient et se chicanaient alors que nous essayons de reprendre notre texte pour la nième fois. Alain me trouvait grave pas mal. Je me vois aussi debout sur les tables aux archives nationales, en train de prendre des photos dans des livres de collection. Et puis dans la petite salle de CHOC FM, en pleine nuit en train d'essayer de mettre de l'ordre dans nos diapositives pour qu'Alain puisse se rendre le lendemain au studio de l'université du Québec pour la synchronisation et l'enregistrement. C'était vraiment le système D (débrouille-toi). Je pense à Alain qui s'est ramassé tout seul et qui a réussi à trouver une fille dans le passage de l'université qui a accepté avec Jean Désy de faire la narration du texte sans aucune préparation.

2.12.3: le voyage à Montréal.

J'avais très hâte de connaître le résultat. Je pense que je ne l'ai vu qu'une fois rendu à Montréal. J'étais content, très content, ça faisait du bien de voir que tous ces efforts avaient servi à quelque chose et je trouvais la musique tellement belle. Cela nous a fait à tous du bien et a amené le climat de confiance qui nous manquait encore pour resserrer nos rangs.

Je devais donner une conférence à la fin du colloque. Pendant 2 ou 3 jours, j'ai passé mes journées et mes soirées à la bibliothèque nationale de Montréal avec ma documentation pour préparer mon texte que je voulais une synthèse de nos arguments. La veille, j'étais très nerveux et ne me sentais pas prêt. Je me suis couché vers une heure sans être vraiment capable de dormir; je me suis relevé vers 5 heures et j'ai changé complètement mon texte (ce que je fais d'ailleurs souvent). J'étais tellement stressé que j'avais peine à écrire, mais il fallait que ça sorte; j'ai répété mon texte à quelques reprises et à 10:30 hres, on visionnait le mon-

tage suivi de mon exposé devant une foule de 150 personnes dont une bonne dizaine de cadres de l'Hydro-Québec. J'ai pris un rythme lent et un ton très solennel. Je n'ai eu que des félicitations, même des dirigeants de l'Hydro qui se sont montrés impressionnés par la qualité de notre montage et la pertinence de nos arguments. A partir de ce moment, nous avons vraiment été pris au sérieux.

2.12.4: le colloque Sagamie.

Quelques jours après notre retour de Montréal se tenait le colloque synthèse Sagamie sur les stratégies de conservation de l'eau, auquel j'étais invité à titre de membre du panel. La veille, j'avais pris un coup sans doute pour me défouler et je n'avais pas eu le temps de préparer mon exposé. J'ai été obligé de le faire dans mon auto sur l'heure du dîner.

Pour la première fois de ma vie, j'assistais à un débat où à peu près tous les représentants de la région, des divers corps publics, des ministères, des entreprises, de l'Alcan, des chambres de commerce en passant par les groupes d'environnement, l'AFEAS et le CRD ^{se trouvaient rassemblés.} tout s'est bien passé sauf un discours simple de M. Prévost de l'Alcan qui nous a dit que cette entreprise n'était pas un gros pollueur. Mais chose beaucoup plus importante, lors de la plénière, un consensus s'est fait de la part de tout le monde à l'effet:

- qu'un moratoire devait être demandé sur l'Ashuapmouchouan;
- que des sommes d'argent soient demandées à l'Hydro pour élaborer des scénarios alternatifs;
- que se tiennent un débat public sur l'énergie.

Je n'en croyais pas mes oreilles. Le malheur, c'est qu'il n'y avait qu'un seul journaliste pour toute la région tant radio que télévision et journaux, soit celui du Réveil de Jonquière, tous les autres devaient dormir. Seul un tout petit article en a fait mention et

c'est mort dans l'oeuf. C'est le Conseil régional de l'environnement, à qui on avait refilé le gâteau, qui devait en assurer le suivi. Mais à l'époque, le CRE n'avait ni les moyens ni le temps, il était lui aussi pas mal endormi.

2.12.5: le test de vérité:

La fin de la période de consultation de l'Hydro approchait et comme nous avons décidé d'entreprendre notre propre tournée de consultation et d'information, il fallait terminer notre rapport au plus vite et le présenter à la population, car nous savions bien que ce n'était pas l'Hydro qu'il fallait convaincre de la folie de ce projet, mais bien l'ensemble de la population car seuls, nos arguments n'auraient pas de poids et la contestation serait bien vite étouffée, notre mémoire finissant sur une tablette.

Par contre, nous avons tout de même une certaine crainte vis-à-vis de la réaction de la population. Le test de vérité fut passé avant même que nous n'ayons produit notre mémoire, lorsque nous avons accepté l'invitation de l'Association régionale de chasse et pêche. C'était un appui important car elle était composée de plusieurs milliers de membres. Nous nous y sommes rendus et nous avons présenté notre montage et notre exposé devant environ 150 personnes représentant diverses associations locales. La réaction a été excellente bien que ce qui intéressait les gens, c'était la ouaniche surtout; mais le discours avait été bien accepté, sauf pour quelques-uns dont un organisateur du parti libéral du comté Roberval. L'association, après discussion, allait nous donner un appui sans réserve pour lutter contre les barrages. Deux personnes en particulier, les frères Simard, tous deux fervents de la nature, nous aideront tout au long et nous épauleront à maintes reprises. Ils ont pesé lourd dans la bataille. C'est à la suite de la rencontre de l'association de chasse et pêche, que nous avons arrêté définitivement notre stratégie, dans la cave d'un petit hôtel de Desbiens.

On se questionnait à savoir s'il était plus stratégique de demander un moratoire ou l'abandon du projet. Maurice a tranché la question en disant qu'on devait aller jusqu'au bout quoi qu'il arrive.

2.12.6: l'un des plus beaux moments de ma vie.

Fort de cet appui, nous avons fixé notre conférence de presse pour un lundi de la fin de mars. Il n'y avait que Maurice qui avait complété sa partie portant sur le socio-énergétique. Les autres, Marc qui faisait les répercussions sur la ouananiche, Antonin qui s'occupait de plein-air et moi qui traçais l'historique du projet et de la région, les répercussions écologiques autres que sur la ouananiche et l'impact social et économique, nous n'avions pas encore terminé. De plus, j'avais pris la tâche de faire un résumé du mémoire.

On décide donc de s'enfermer le vendredi dans les bureaux du CRL avec toute la documentation. On a engagé deux secrétaires du CRL et on va passer deux jours et une nuit là-dedans. Le climat était extraordinaire: on écrivait notre texte, quelqu'un le vérifiait, sortait les points litigieux s'il y en avait, on faisait l'acceptation en groupe et les secrétaires le tapaient au fur et à mesure; quelqu'un faisait les photocopies au rythme où les textes entraient. C'était vraiment fantastique. Je revois encore Marc sur son petit bureau, la main tremblante tellement il y avait de pression, nous trouvions extraordinaire qu'il puisse sortir tant de chiffres et de données sur la ouananiche. Nous savions que c'était lui le "caïd" de la ouananiche. Nous profitions de l'équipement du CRL et c'était vraiment efficace. Chacun encourageait l'autre. On sentait qu'on aurait quelque chose de bien. Une fois ma partie terminée, je m'attaquai au résumé à mesure que les autres me fournissaient leur texte. Je crois que nous avons terminé dans la nuit de samedi, après beaucoup de café. C'était vraiment beau de voir des gars et des filles travailler avec ardeur à réaliser un produit de qualité. Le lendemain, Marc et Antonin s'étaient engagés à faire la reliure des mémoires. Dans le fond de chacun de nous, je crois que nous avions

L'impression de poser un geste historique, que ce que nous faisons, c'était plus que de faire un mémoire, c'était en partie un choix de vie et en même temps, une implication qui serait de longue durée.

3- LES INTERVENANTS ET LEUR ARGUMENTATION

Dans le dossier de l'Ashuapmouchouan, nous du CPA avons été les derniers à exprimer nos vues sur le dossier, la plupart des intervenants favorables au projet s'étant dépêchés de l'appuyer, ce qui nous donnait un certain avantage puisque nous connaissions leur position.

Dans cette partie du texte, je tenterai de faire le tour des principaux acteurs et de leur argumentation et ainsi situer les forces en présence. Voici donc le premier intervenant, le maître d'oeuvre du projet, l'Hydro-Québec.

3.1: l'Hydro-Québec, là où la planification est Dieu.

Il existe un facteur déterminant dans la décision de harnacher l'Ashuapmouchouan, qui n'a été relevé délibérément ou non par aucun des intervenants sauf nous et qui est pourtant la pierre angulaire de tout le débat, à savoir le rythme de croissance de la production hydro-électrique. Tous les projets de construction de barrages relèvent de l'estimation des besoins que fait l'Hydro. Au début de 1980, on voyait grand à l'Hydro. C'est à grand renfort de conférences de presse qu'on dévoilait la stratégie de développement de l'Hydro-Québec pour la décennie 1980. On estimait alors que la prévision de la demande pour les seuls besoins des Québécois--car il n'était nullement question d'exportation d'énergie à cette époque--s'établissait comme suit: de 1980 à 1985, le taux d'accroissement de la demande serait de 7.1%, de 6.7% de 1985 à 1990 et de 5.7% de 1990 à 2000. A partir de ces pourcentages et de la consommation en 1979 de 18 150 mw, l'Hydro établissait les besoins de 1985 à 27 700 mw 38 000 en 1990, 50 000 en 1995 et 67 000 en l'an 2000 (7). Ces sour-

ces proviennent d'une communication présentée lors 48^e congrès de l'ACFAS à Québec en 1980 par M. Guy Leclerc et M. Simon Paré de la direction de la planification de l'Hydro-Québec. Pour atteindre ces objectifs, il faudrait procéder au harnachement de pas moins de 42 rivières importantes du Québec et de plus de 40 autres de moindre taille où l'on construirait des centrales de moins de 100 mw. Pour nous situer, rappelons que le projet qui nous préoccupe devait comprendre 3 ou 4 centrales produisant chacune 200 mw. Il se situerait donc parmi le tiers inférieur des grosses centrales.

A l'époque, on parlait de l'aménagement possible d'au moins 500 sites de barrages. On prenait la précaution de mentionner qu'il n'était pas question d'entreprendre simultanément la construction de 500 sites ou davantage, le tout serait fait de façon graduelle et planifiée. C'est ainsi que les investissements prévus pour la décennie 1980 à 1990 devaient être de l'ordre de 90 milliards. On a précisé un peu plus tard en 1981 que les investissements dépasseraient les 100 milliards, c'était, comme on peut dire beaucoup d'argent, surtout lorsque l'on considère que le budget total de la province de Québec était de l'ordre de 20 milliards. Selon cette planification, le projet de l'Ashuapmouchouan devait se situer vers la fin des années 1980.

Curieusement, bien peu de personnes sursautaient à l'annonce de ces milliards, personne n'aurait osé dire que c'était peut-être un peu trop (sauf l'Alcan qui lors de la présentation d'un mémoire à la Commission parlementaire de l'énergie, émettait des réserves quant à la possibilité de financer de pareils montants). On voyait cela comme de l'argent qui tombe du ciel. Personne, sauf l'Alcan, ne pensait qu'il faudrait payer un jour ces investissements avec de forts taux d'intérêt et ce pendant 50 ans. (durée des emprunts

pour un barrage) En plus, personne ne s'apercevait que le coût de revient des centrales allait être beaucoup plus élevé que celles construites auparavant qui avaient contribué à ce que l'on possède le coût de revient le moins élevé au monde pour l'électricité, car les centrales les moins coûteuses étaient déjà installées.

Mais qui aurait pu s'effrayer? Après tout, l'Hydro-Québec n'était-elle pas l'une des entreprises les plus rentables du Québec. N'était-elle pas celle qui avait fait les plus grandes réalisations de l'époque et qui avait même une renommée internationale. N'avait-elle pas à son emploi les meilleurs spécialistes. Tout le monde au Québec est fier de l'Hydro-Québec et a confiance en cette entreprise et ça, on l'a constaté tout au long de la période de consultation. D'ailleurs, l'Hydro se faisait très rassurant quant à ses prévisions; c'est ainsi qu'elle précisait dans un document intitulé: "La prévision de la demande d'électricité à Hydro-Québec et l'état d'avancement des projets d'aménagement hydroélectrique de base." (document non signé)

"La prévision de la demande d'électricité à Hydro-Québec est une démarche permanente, continuellement révisée et en perpétuelle évolution, comme toute analyse prévisionnelle." (8)

" La prévision sert de fondement aux choix des solutions qui seront adoptés par l'Hydro pour remplir sa mission; en effet, elle est un outil indispensable à la planification des nouveaux équipements, à la gestion des réserves hydrauliques et de réseau, à la planification financière, à la préparation des budgets et à la gestion des ressources humaines." (9) A l'Hydro, le mot d'ordre était que les prévisions soient les plus exactes possibles.

Lors de sa conférence de presse à l'ACFAS en mai 1980, messieurs Leclerc et Paré avaient expliqué en détail les outils de planification que l'Hydro possédait; en plus de vérifier la demande antérieure et de l'extrapoler pour les quinze prochaines années, on utilise des méthodes prospectives pour à la fois valider les prévisions quantitatives et pour aller au delà de la période de quinze ans que couvrent ces prévisions. Ces méthodes prospectives se font grâce à quatre différents modèles:

- le modèle BORA simule sur une base hebdomadaire les équipements de pointe, les centrales thermiques et les centrales nucléaires;
- le modèle GRETA évalue sur une base horaire, les centrales de pointe, les sur-équipements hydrauliques, les usines de pompage et les turbines à gaz; à cela s'ajoute des calculs de fiabilité de production pour évaluer les pannes;
- le modèle RIVIERE optimise l'utilisation des réservoirs et fonctionne sur une base mensuelle;
- enfin le modèle CAPRI utilise la programmation linéaire en nombres entiers, et fait le choix économique optimal pour l'expansion du parc de centrales.

Ce dernier modèle, toujours selon les planificateurs de l'Hydro "permet de déterminer le programme d'équipement qui coûte le moins cher, tout en satisfaisant les principales contraintes de la consommation, de la réserve et des centrales, spécialement les contraintes liées à la construction et au fonctionnement des centrales." (10)

Tout un modèle! Dire que le projet de la Baie James devait coûter moins de 5 milliards et qu'il en coûtera près de vingt, bravo, les gars pour le modèle. Mais laissons continuer les experts.

"Ce modèle de programme simule enfin le fonctionnement financier de l'entreprise de façon à dégager les con-

séquences du programme d'équipement sur le financement et sur la tarification de l'électricité."(11)

Ils terminaient en parlant de l'ensemble de ces modèles:

"Ces divers programmes sont utilisés en séquence et il faut boucler plusieurs fois la boucle pour obtenir finalement la meilleure combinaison de projets pour répondre à la demande, i-e, le programme d'équipement optimal. Étant donné l'importance économique des enjeux, plusieurs milliards par année en investissement seulement, il est nécessaire d'avoir des outils puissants pour évaluer toutes les conséquences de choix qui vont peser lourd sur l'avenir de la collectivité."(12)

Avec un pareil discours, il n'était guère difficile de convaincre politiciens, industriels et la population en général que les prévisions à l'Hydro, c'était quelque chose de solide. Qui plus est, l'Hydro faisait montre d'un certain pessimisme en déclarant : que les ressources hydroélectriques

"est-il nécessaire de le rappeler, ne sont pas inépuisables. C'est pourquoi il nous faut songer dès maintenant aux moyens de répondre à la demande d'électricité de la fin du siècle et du début des années 2000."(13)

Ils mentionnaient alors que l'Hydro étudiait la possibilité de recourir à l'énergie thermique, classique et/ou nucléaire et aux énergies nouvelles.

Suite à la publication du livre blanc sur l'énergie, de nombreux corps publics ont fait des représentations, notamment l'Ordre des ingénieurs qui, dans son mémoire de janvier 1980 intitulé: "Commentaires sur le livre blanc du gouvernement du Québec pour une politique québécoise de l'énergie" mentionnait que le livre blanc était trop pessimiste par rapport à la croissance de la

demande:

"Il nous semble imprudent de baser la politique québécoise de l'énergie sur un scénario unique prévoyant une croissance relativement faible."(14)

Par rapport à ce genre de remarques, l'Hydro, par la voix de son président Joseph Bourdeau, mentionne que le ralentissement de la croissance a été très étudié:

"et est attribuable aux efforts accrus pour stimuler les économies d'énergie."(15)

L'Hydro-Québec se trouve ainsi dans le juste milieu entre les optimistes et les pessimistes

Nous n'avons donc pas le choix; pour assurer notre avenir, il faudra faire tous les barrages prévus si on ne veut pas manquer de courant. Il ne peut en être autrement. A moins qu'il ne s'agisse d'un mauvais calcul des besoins, ce qu'aucun dirigeant de l'Hydro ne voudrait admettre.

Hydro-Québec savait cependant que tous ces projets ne pouvaient se faire sans un certain accord de la population et savait aussi qu'elle devrait apporter des correctifs dû aux graves répercussions écologiques. A l'Hydro, toujours selon Guy Leclerc, on parle "d'une socialisation du choix des nouveaux équipements."(16) C'est là qu'entre en jeu le processus de consultation et toutes les études d'avant-projet.

L'équipe de l'Hydro qui ferait la consultation sur l'Ashuapmouchouan pouvait être convaincue qu'il s'agissait là d'une véritable consultation. Mais, lorsqu'on n'a pas le choix, les études fort sérieuses de la planification le démontrant, ces consultations ne peuvent avoir d'autres significations que de mesurer le degré

de résistance des gens face au projet.

3.1.2: commentaires sur les études d'impact de l'Hydro.

Dans chacun des projets que l'Hydro a entrepris et entreprendra, plusieurs millions de dollars seront investis dans des études d'impact; certaines sont faites très sérieusement, d'autres moins. Il arrive parfois que des firmes de consultants peu scrupuleuses copient de vieilles données recueillies par d'autres firmes, ou ne font pas un nombre de relevés suffisants pour avoir un bon échantillonnage. Il s'agit, pour ceux qui connaissent ce milieu, de pratiques assez courantes. Vous n'avez qu'à voir le nombre de pages de ces études et le temps qu'on accorde pour les faire, pour voir qu'il devient parfois difficile de faire autrement et qu'il est facile et tentant de l'essayer. Bien sûr, on doit s'offusquer devant de telles pratiques mais il est une question plus fondamentale que celle-là à savoir: est-il possible qu'une firme de consultants propose le rejet d'un projet?

Je m'explique; dans les études d'impact, notamment celles de l'Ashuapmouchouan, on établira clairement que les barrages représentent pour la ouananiche, un impact grave et majeur, mais on réussit toujours à démontrer qu'avec des mesures de mitigation, on pourra arranger les choses. Comment pourrait-il en être autrement? Les gens qui sont formés, par exemple en sciences de l'environnement, seront de parfaits mitigateurs. On leur enseigne comment nuire le moins possible à l'environnement tout en réalisant le projet. Qui plus est, si vous faites partie d'une firme de consultants et que votre client qui veut réaliser un projet, demande une étude d'impact, allez-vous démolir le projet? Peut-être pas car la concurrence existe sur le marché des consultants et si vous voulez avoir d'autres contrats de ce client, vous devez faire en sorte que celui-ci soit

satisfait, c'est-à-dire, qu'il puisse réaliser son projet. Vous lui direz que son entreprise est réalisable mais qu'il devra faire des études plus poussées pour déterminer avec plus d'exactitude les correctifs qu'on devra apporter, études que vous seriez tout disposé à réaliser pour une rondellette somme supplémentaire. Nous vivons dans un monde où il est difficile de mordre la main de celui qui nous nourrit. Il s'agit là d'une logique impitoyable à laquelle tous les consultants sont confrontés.

Enfin, , quels que soient les modèles et paramètres qu'on utilise pour la planification ou pour les études d'impact, il sera toujours vrai, à mon humble avis, que "l'on trouve toujours ce qu'on l'on cherche".

3.2: quelques explications sur les intervenants et leur stratégie.

Un des plus grands mérites qu'aura eu le CPA fut sans doute de forcer un grand nombre de gens et de corporations à se prononcer sur le sujet. A mon avis, n'eut été de notre présence, le débat aurait sans doute été très court, sinon presque absent. Quelques chambres de commerce, appuyées de quelques municipalités, auraient appuyées fortement le dossier, pendant que quelques lettres aux journaux auraient dénoncé sans succès le projet du siècle.

Il en fut tout autrement; pas moins de 32 mémoires et avis, en plus de nombreuses communications orales et écrites ont été compilés par l'Hydro à la fin de la consultation. De plus, pendant un an, nous avons assisté à une véritable bataille dans laquelle à peu près tous les arguments et stratégies ont été utilisés pour défendre son point de vue.

On peut distinguer dans ce débat, comme dans tous les autres, trois types d'intervenants: ceux qui sont en faveur, ceux qui se disent neutres ou qui préfèrent attendre et ceux qui sont contre.

Bien sûr, tout ce beau monde, dans chacune des catégories, endosse à des degrés divers les arguments de ses confrères. J'ai confectionné à ce sujet un petit tableau pour donner une idée de la répartition. (tableau 1) Fait à signaler, de nombreux intervenants n'ont pas remis de mémoire et ont été intégrés à ce tableau; ceux-ci, par la voie des médias, ont exprimé leurs opinions. C'est le cas notamment de l'Alcan, des Amérindiens et de nombreuses municipalités. Passons à présent en revue la position de chacun des intervenants.

3.3: Les organismes et individus favorables au projet

Examinons maintenant les arguments des principaux défenseurs du projet. Précisons que j'attendrai à la fin des arguments de tous les intervenants pour analyser leur contenu. Vous ne trouverez donc que leurs propos et quelques commentaires pour le moment.

3.3.1: Robert Lamontagne

Il sera l'un des premiers après l'annonce de l'Hydro à se faire l'ardent défenseur du projet. C'était bien facile à comprendre: les élections s'en venaient, il serait candidat libéral et il ne pouvait promettre encore une fois la construction de la Donohue, car elle était maintenant construite après avoir servi de "nanane" électoral pendant 5 ou 6 élections. On ajoute à cela qu'il est le supporteur inconditionnel de Robert Bourassa et ce projet hydro-électrique dans le comté ne pouvait mieux tomber pour celui qui déclarait à qui veut l'entendre: "Toute ma vie politique a été axée vers le développement et la création d'emplois pour jeunes" (17) Il en ferait ce qu'il appelait son cheval de bataille et prendrait l'engagement que, si son parti reprenait le pouvoir, il obtiendrait la décision politique d'harnacher l'Ashuapmouchouan. Ainsi,

pour lui, ce n'est pas une question de besoin ou d'environnement, mais bien une question purement politique. Il en mettait:

"L'accélération du projet d'aménagement de l'Ashuapmouchouan est une priorité absolue. Notre région a un urgent besoin de développement et le parti mettra tout en oeuvre pour accélérer le projet." (18)

Il qualifiait le projet de déblocage historique. Dans ses allocutions de l'automne 1980, il a fait plus d'une sortie sur ceux qu'il appelait les "oiseaulogues" (terme qu'il avait d'ailleurs emprunté au maire de Beauport) c'est-à-dire, "ceux qui ont pour seule priorité l'environnement." (19) Selon lui, "ces derniers veulent bloquer tous les projets au cas où on couperait un arbre." (20)

Quant à lui, il se disait prêt à mettre l'environnement au service de l'économie, mais jamais l'économie au service de l'environnement.

"Ici, nous sommes environnés comme nulle part ailleurs, il y aurait bien de la place pour un peu de pollution." (21)

En mars 1980, il déclarait concernant la ouananiche:

"Moi, il m'apparaît qu'avant la ouananiche, il faut s'intéresser aux humains." (22)

Quelque temps plus tard, cet énergumène devait modifier quelque peu son discours; à l'approche des élections provinciales, il avait ajouté à sa promesse d'obtenir politiquement le harnachement, de faire en sorte que les travaux se fassent dans le respect maximal de notre environnement et de notre richesse faunique. Si, quelques années auparavant on pouvait ridiculiser les questions environnementales, il n'en était plus ainsi. D'ailleurs, le nouveau chef du parti libéral à l'époque, Claude Ryan, ne partageait pas nécessairement toutes les vues de Lamontagne. Ainsi, pour lui;

"..les politiciens ne doivent pas s'ingérer dans le travail de l'Hydro car ça pourrait être dangereux.."

(Le Point, 1 avril 1981)

En ce qui a trait au CPA, le député en avait la perception suivante: il disait que ces gens devraient mettre leur talent au service de la région pour protéger l'environnement. Il nous reprochait en plus de voler la vedette à la radio et à la télévision et d'être en plus tous péquistes. Fait à noter, même si aucun membre du CPA n'était péquiste - nous étions des sans-parti, ce que bien peu de gens pouvaient comprendre - nous étions très heureux de sa défaite. Elle était en partie le signe d'une évolution des mentalités au niveau de l'environnement. Il aura été le seul à vilipender l'environnement. Dans chacun des mémoires, même des tenants féroces du harnachement, on insistait sur la nécessité de protéger l'environnement.

3.3.2: la ville de Normandin

Je dois d'abord dire que le mémoire de Normandin a été préparé par le Commissariat industriel de Dolbeau et que la ville de Normandin aurait été la plus touchée par les barrages à cause de sa proximité. (Voir carte) Il s'agit d'un rapport intéressant et étoffé dans le sens qu'il n'est pas un simple appui, ou une demande d'aide à Hydro-Québec, comme on pourra le voir dans certains mémoires. Il est divisé en quatre parties comprenant:

- une analyse des impacts et des mesures correctives du projet;
- les répercussions du projet sur Normandin et sa population, notamment au niveau humain et physique;
- la position des autorités municipales sur le projet;
- les mesures suggérées pour atténuer la portée des effets négatifs du projet.

Il s'agit du mémoire le plus étoffé des groupes en faveur du projet. La première constatation qu'on y fait c'est que les gens

"...ne peuvent s'empêcher d'être tiraillés par deux sentiments opposés: d'une part, un sentiment d'impatience, une grande hâte de voir s'abattre sur la ville des

millions en retombées économiques; mais, d'autre part, un sentiment de crainte et d'inquiétude vis-à-vis des inconvénients que peut susciter un tel projet."(23)

Vis-à-vis l'environnement, on évoque plusieurs craintes et on constate comme l'Hydro:

"...qu'en raison de l'ampleur et de la complexité des ouvrages qui seront réalisés sur la Chamouchouan*, l'environnement sera passablement perturbé. Le milieu physique sera grandement altéré, dans certains cas de façon passagère, mais dans d'autres cas, d'une manière permanente. L'altération permanente la plus importante et qui produit le plus de répercussions est sans doute les modifications profondes apportées à ce cours d'eau: la transformation sans transition d'une rivière d'eaux vives en un plan d'eau calme créera immédiatement un bouleversement du milieu dont les répercussions se feront sentir surtout sur la faune aquatique, sur l'esthétique des paysages et sur les usages que fait le public de la rivière."(24)

Fait curieux après cette lancée environnementale, on assiste à une minimisation des impacts. C'est ainsi que parlant de la ouananiche, on croit qu'il ne devrait pas y avoir de graves problèmes:

"Les connaissances et les ressources que nous possédons à ce jour peuvent faire en sorte de nous éviter un choix d'une telle conséquence."(25)

On parle alors d'aires de reproduction sur d'autres affluents et d'ensemencement provenant de pisciculture.

Au niveau forestier, tout en mentionnant que de 340 à 625 km² seront définitivement perdus, on souligne que les dommages qui seront causés au milieu terrestre ne semblent pas présenter

*La plupart des partisans du projet et les ministères utiliseront l'appellation de l'Hydro, soit Chamouchouan au lieu d'Ashuapmouchouan.

d'importance capitale.

Pour ce qui est des amérindiens, on constate qu'une superficie appréciable de leurs territoires de chasse sera amputée et qu'il serait raisonnable de les remplacer par d'autres tout aussi accessibles. Cependant, on ne mentionne pas à quel endroit on pourra trouver ces territoires.

On craint pour les sites archéologiques et on insiste pour que des fouilles s'effectuent avant l'inondation. Au niveau du plein-air, on reconnaît que la rivière est très intéressante pour le canot-kayak et que cette catégorie de sportifs serait fortement lésée. Cependant,

"...force nous est d'admettre que les descendeurs en eaux vives et les amateurs d'excursion de canot-camping constituent une bien faible proportion de la population, de sorte qu'une meilleure accessibilité à la rivière, des aménagements planifiés et des facilités de navigation en eaux calmes pourraient faire en sorte que beaucoup plus de gens puissent profiter d'activités de plein-air. Quant aux amateurs de pêche, les possibilités qui existent d'ensemencer la ouananiche et d'implanter ce poisson dans les lacs créés par les réservoirs, pouvaient bien être une alternative non-négligeable pour satisfaire leur plaisir." (26)

Parmi les autres domaines où l'on prévoit un impact, le mémoire de Normandin mentionne la météorologie et l'agriculture sans toutefois sans soucier vraiment :

"L'insuffisance de données sûres et les répercussions négligeables que le projet va entraîner nous les fait passer sous silence." (27)

Au niveau économique, malgré certaines réticences, on note un fort degré d'optimisme. On y relate entre autres que la construction des ouvrages contribuera à une expansion formidable du secteur commercial et que beaucoup d'établissements commerciaux viendront s'implanter. On note cependant qu'après la période de construction, on observera un sur-équipement qui pourrait devenir lourd à supporter. On ajoute également que des problèmes se posent au niveau du logement mais qu'ils seront moindres que si on avait construit une cité ouvrière. On résume ainsi les effets et les impacts au niveau économique:

"Dans l'ensemble, chacun devrait y trouver son compte."

(28)

Pour ce qui est du site de camping de la Chute-à-l'ours, que l'ancien préfet de comté, Louis-Ovide Bouchard, décrivait comme

"...le plus beau parc touristique de la province avec un des sites les plus merveilleux. Personne n'aurait jamais un si beau parc car aucun endroit n'aura une si belle rivière." (29)

Le mémoire mentionne que le problème que crée la disparition de la Chute-à-l'ours constitue un effet négatif indéniable mais

"...nous sommes convaincus qu'il existe une solution" (30)

Après avoir fait le bilan, on note que le projet comporte plus de points positifs que négatifs et qu'en tant qu'administrateurs publics, ils ont comme occupation première d'assurer le mieux-être de la collectivité. Ils déclarent que leur position sur le sujet est très claire et sans équivoque et qu'ils appuient fortement le projet d'harnachement de la rivière Chamouchouan. Pour eux, leur ville pourra connaître la décennie marquant la période la plus prospère de son histoire.

D'ailleurs, il est clair que pour eux, il n'y a pas de choix à faire et leur opinion résume bien les arguments des partisans du projet:

"Lorsqu'un projet d'une telle envergure est proposé à une communauté, ou bien on l'accepte pour profiter des avantages en tenant compte de certains inconvénients qui peuvent être atténués par des mesures correctives; (mais qui demeurent tout de même des inconvénients) ou bien, on refuse le projet pour ne pas subir les inconvénients, mais il ne donne aucun avantage et aucune mesure de substitution n'est alors prévue. En réalité, il ne s'agit pas d'un choix entre deux choses, mais bien entre une chose et rien." (31)

Après ce constat et considérant que Normandin sera la ville la plus touchée, on dresse une série de "mesures suggérées pour atténuer la portée des effets négatifs." Parmi celles-ci, notons:

- impliquer l'Hydro dans l'érection d'un complexe récréotouristique similaire à celui de la Chute-à-l'ours et qui à défaut d'attrait naturel, des attractions artificielles lui soient donnés;
- cession d'espaces autour des réservoirs pour des aménagements récréatifs;
- autoriser l'utilisation du plan d'eau du réservoir et l'organiser pour la pratique du plein-air;
- accorder une compensation pécuniaire pour aménager le nouveau site;
- que le barrage et la centrale CH 1 constituent de nouveaux attractions touristiques;
- qu'on aménage comme attraction un monte-poisson;
- qu'on installe une station piscicole spécialisée dans l'élevage de la ouananiche;

- politique d'achat local;
- l'érection d'un pont à la hauteur de la centrale CH 1;
- une politique appropriée de distribution de l'énergie produite par la centrale; (on suggère de bloquer 25% de l'énergie au profit d'entreprises disposées à l'utiliser dans la région)
- éviter qu'un bureau de placement localisé dans une municipalité et sous le contrôle de personnes impliquées dans ce milieu soit responsable de l'embauche des employés. (cette remarque fait suite à la construction de la Donohue, alors que le bureau de placement était sous la responsabilité de l'ex-président de la Chambre de commerce de St-Félicien et qu'à peu près personne de Normandin ne fut engagé même si l'usine était plus proche de Normandin que de St-Félicien.)

Dans la période suivant la construction des barrages, la ville comptait créer de 400 à 500 emplois permanents et nouveaux, c'est-à-dire, une cinquantaine par le biais des activités des centrales: entretien, surveillance, réparation. A cela s'ajouterait de 75 à 100 emplois créés par le gouvernement provincial par le biais des différents ministères qui auraient à s'occuper de la station piscicole, des services de l'environnement, du loisir, de la chasse et de la pêche. Enfin, toujours selon le rapport, les efforts conjoints du gouvernement du Québec, de l'Hydro et de la municipalité de Normandin devraient faire aboutir un projet industriel d'envergure (150 à 300 employés). On suggère alors une entreprise utilisatrice de matières premières (bois), ou grande consommatrice d'énergie sans toutefois faire plus de précision. Cependant, subséquemment, le maire Thibeault déclarait, vous l'aviez deviné, qu'il s'agissait d'une petite aluminerie.

Comme en fait mention le mémoire à la toute fin comme conclusion, en parlant de leur appui au projet;

"Il ne s'agit pas d'une position opportuniste, mais logique. Quant à nous, nous sommes persuadés qu'un tel projet produira beaucoup plus d'effets bénéfiques pour le mieux-être de notre communauté qu'il ne pourra créer d'inconvénients à une minorité." (33)

3.3.3: la ville de St-Félicien

La ville a présenté son mémoire, relativement peu fouillé, d'une quinzaine de pages en novembre 1980. Fait à noter, la ville, contrairement à ses collègues partisans du projet, soutient l'appellation Ashuapmouchouan et fait remarquer à l'Hydro que sur les cartes en couleurs employées pour situer les barrages, la ville de St-Félicien n'y figure même pas.

Pour cette ville, il faut bien distinguer les effets à court terme qui seront considérables et les impacts à long terme qui seront relativement peu nombreux; on cite à titre d'exemple Chute-des-passes où la main-d'oeuvre a été graduellement réduite à zéro. (34)

Au niveau des impacts écologiques, la ville se dit consciente que le projet entraînera une transformation de tout l'écosystème. Deux effets négatifs majeurs y sont notés: premièrement, "l'inondation de 625 km² constitue l'effet le plus nuisible et le moins compensable au point de vue économique." (35) Pour compenser le problème, on demande à l'Hydro de s'impliquer fortement dans l'effort de reboisement des forêts. Le deuxième problème est la ouaniche, mais on ne s'en inquiète pas outre mesure; à ce sujet, la ville se dit pleinement consciente de la qualité de l'environnement

et invite l'Hydro à mettre en place les équipements nécessaires au maintien de la ouananiche. "Nous estimons qu'il s'agit là d'une contrainte majeure mais pleinement compensable." (36)

Là où la ville est plus explicite, c'est au niveau de l'hébergement des travailleurs engagés pour le projet. On mentionne que les capacités d'accueil au niveau hôtelier sont de 214 lits et que la construction des barrages permettrait sans doute d'en ajouter une centaine. A cela, on ajoute que les résidences privées pourraient accueillir 1000 personnes... Mais c'est vraiment du côté du village-vacances que St-Félicien comptait y trouver son compte. Depuis quelque temps, cette ville tentait de mousser ce projet qui devait être situé non loin du zoo. Malheureusement, les autorités gouvernementales faisaient la sourde-oreille et ce, encore aujourd'hui, sans doute dû au fait qu'il n'est pas très bien situé. Profitant de la venue des barrages, on aurait immédiatement construit une première phase permettant l'accueil de 350 personnes. Dans une deuxième phase, lors du début des travaux, on ajouterait 1050 places, portant le total à 1400 places. Ainsi, pour la ville,

"cette solution de financement de la deuxième phase du village-vacances permettra de subvenir aux besoins de l'Hydro-Québec et permettra à la communauté félicinoise d'exploiter le complexe de 1400 places d'une façon rentable à la fin des travaux." (37)

En conclusion, la ville souligne que "l'Hydro-Québec trouvera toujours un allié à la ville de St-Félicien dans la poursuite du présent projet." (38)

Lors de déclarations subséquentes dans les médias, on fait, comme à Normandin, des demandes pour contrer la faiblesse des retombées économiques à long terme:

-que les emplois pour l'opération et la maintenance soient localisés à St-Félicien;

- qu'une partie de l'énergie soit affectée exclusivement au secteur pour fins d'implantation industrielle;
- l'installation d'une vaste pisciculture qui serait un ajout à l'infrastructure touristique.

Et comme le disait le maire Boily,

"Il faut profiter de la manne quand elle passe."(39)

3.3.4: la corporation municipale de La-Doré

Dans un mémoire de sept pages, la municipalité note d'abord qu'elle sera sans doute celle qui sera la plus touchée et que:

"Vu l'importance économique de ce projet et des retombées considérables que nous anticipons, la municipalité ne peut être qu'en accord avec ce projet. Cependant, nous voudrions nous assurer d'une part, du maximum de retombées économiques pour notre municipalité et d'autre part, du respect de l'environnement."(40)

Au chapitre des impacts écologiques, elle se dit consciente que les travaux projetés vont apporter de profondes et irréversibles transformations du milieu naturel mais "nous estimons que les contraintes environnementales ne peuvent remettre en question les projets à condition qu'on investisse les sommes nécessaires à leur pleine compensation."(41)

Au plan économique, là comme ailleurs, on constate que les emplois permanents seront relativement faibles. Pour compenser, on préconise la mise en place de divers équipements assurant à la fois, selon leurs dires, le bon fonctionnement des travaux et des retombées permanentes pour leur municipalité. C'est ainsi qu'on demande de l'aide à l'Hydro, pour:

- l'aménagement d'un camping de trois cents places pouvant servir à la fois pour les travailleurs et les touristes plus tard;
- la construction d'un pont reliant Normandin à la hauteur de la centrale CH 1 ;
- la construction d'un aréna;
- la création d'une vaste pisciculture;
- rendre l'énergie disponible pour l'industrie alimentaire régionale.

On conclut en disant: "En fait, nous voulons nous assurer que grâce à l'envergure des travaux proposés, notre municipalité pourra se doter d'infrastructures nécessaires à son développement économique et social." (42)

3.3.5: la corporation municipale de St-Thomas-Didyme.

Dans un bref mémoire de quatre pages où elle constate d'abord qu'elle sera la municipalité la moins touchée par le harnachement; elle n'en voudrait pas moins " Ne pas être laissée pour compte." (43) Pour eux; "l'apport économique pèse plus lourd dans la balance que les inconvénients que nous apporterons ces barrages à condition bien sûr que soient pris en considération les projets de la municipalité de St-Thomas-Didyme et qu'on amoindrisse les dommages à l'environnement le plus possible." (44) Leurs demandes se situent à deux niveaux:

- contribution de l'Hydro pour aider à la construction d'un pont à la hauteur du barrage CH 2. (c'est-à-dire, à un autre endroit que celui demandé par Normandin et La Doré.)
- aide à la construction d'une route entre le rang 4 de Normandin et les rangs 12 et 13 de St-Thomas.

3.3.6: Suzanna Beauchamp-Niquet, député fédéral de Roberval.

Dès les premières fois où j'ai entendu parler du programme fédéral des rivières Patrimoine, j'ai été la voir pour lui en parler. Comme à l'accoutumée, elle s'est dite très intéressée et heureuse que la rivière Ashuapmouchouan pouvait faire partie de ce réseau. Elle me dit alors qu'elle ferait tout en son pouvoir pour faire avancer le dossier. Mais lorsqu'on lui demande publiquement son avis sur le projet d'harnachement, elle qualifie le projet d'extraordinaire et de très emballant; pour elle, toute la population du Lac-St-Jean s'en enorgueillit: "Un investissement de plus de un milliard, tout le monde doit en être fier." (45)

Elle se dit consciente que la construction de ces barrages pourrait apporter des désagréments à la ouananiche, mais elle estime elle aussi "qu'il y aurait certes des possibilités de sauver la ouananiche, comme par exemple, la pisciculture." (46)

Enfin, elle affirme quelques semaines après m'avoir rencontré: "Je suis certaine que tous les édiles municipaux seront en faveur de l'essor économique que peut apporter le harnachement Ashuapmouchouan; il n'est pas possible d'être contre." (46)

3.3.7: Charles-Edouard Simard, maire de Mistassini.

Même si la municipalité n'a pas pris officiellement position, je crois qu'il vaut la peine de relater quelques propos de cet illustre maire. Tout d'abord, concernant le débat entrepris sur l'appellation, il a suggéré qu'on devrait tout simplement, pour régler la question, l'appeler la rivière St-Félicien. Au sujet des impacts écologiques, il déclare que: "L'Hydro saura trouver tous

les moyens qu'il faut prendre pour le problème de la ouananiche." (47) De toute façon, disait-il, l'économie de la région ne dépend pas de la ouananiche." (48) Résumant sa pensée sur la construction des barrages, il déclarait: "Plus vite ce sera fait, mieux ce sera pour notre économie." (49)

3.3.8: l'Association pour l'égalité des droits des chasseurs, pêcheurs et trappeurs québécois, inc.

Fait intéressant, il s'agit de la seule association liée de près à la nature qui se soit prononcée en faveur du projet. Il faut dire cependant que son association avec la nature est bien spéciale; ses deux objectifs principaux sont:

- 1-de contrer l'envahissement total de notre territoire par les autochtones;
- 2-de donner à tous les québécois, de quelque origine ethnique soient-ils, des droits égaux sur l'exploitation de notre richesse faunique sur la parcelle de territoire qui n'est pas cédée." (50)

Leur mémoire d'une quarantaine de pages est un vibrant appel en faveur de la réduction des droits des amérindiens. Pour eux, nous avons des richesses formidables à tous les niveaux mais elles sont sous-développées; de plus, elles peuvent l'être sans causer de préjudice grave à l'environnement. C'est ainsi qu'il s'exprime: " nos membres sont enthousiastes devant les développements hydro-électriques géniaux réalisés et/ou planifiés par l'Hydro-Québec et qui, par surcroît, vont de pair avec notre philosophie de protection, de conservation et d'amélioration de notre environnement. Votre société ne gaspille pas d'eau, elle l'économise en régularisant son débit, elle met la puissance de l'eau au service de l'

homme en produisant de l'énergie. Cette énergie à son tour, ne polluera jamais et, en plus, ne s'épuisera jamais. Quelle richesse, bravo! Il se peut bien que vos travaux causent des dérangements à l'environnement, mais les techniques de correction vous sont bien familières et vous avez la puissance financière pour les mettre en opération." (51)

Il poursuit plus loin en signalant:

"Pour nous en particulier, c'est la ressource faunique qui nous inquiète, non pas à cause des travaux que vous faites, ^(parce que vous compensez) mais à cause des ententes que vous signez de concert avec les gouvernements du Québec et du Canada." (52)

Il dénonce alors la générosité dont on fait preuve les autorités concernés vis-à-vis les amérindiens et déclare que ces concessions dépassent l'entendement et leur fait craindre pour l'avenir. Il évoque même que si des gestes aussi irréparables et injustes continuent de se répéter sur les territoires non encore touchés, "Ce serait la guerre et avec raison....." (53)

Il conclut de cette façon non équivoque:

"Nous devons, et il nous fait plaisir d'appuyer votre projet d'harnachement mais, en retour, nous exigeons votre appui sincère et total pour régler ce contentieux qui sera, en définitive, à l'avantage des deux communautés, autochtones et non autochtones." (54) . . .

3.3.9: le Conseil économique d'Alma et du Lac-St-Jean.

Notons d'abord que leur mémoire intitulé: "Le Saguenay-Lac-St-Jean, son énergie, son développement" n'a pas été préparé spécialement en fonction des audiences d'Hydro-Québec. Il était le résultat d'une étude complétée au début de 1980 qui avait été comman-

dé à la firme LMBDS-SJDAM pour décrire les voies que devaient prendre la région en matière de développement pour les 20 prochaines années, soient les années 1980 à 2000. Il fut cependant déposé à titre de mémoire pour les audiences même s'il avait déjà fait l'objet d'une présentation à l'Hydro-Québec. Mme Georgiev, la présidente, dans une lettre adressée le 13 avril 1981 à Réal Gagnon de l'Hydro-Québec, précisait que les données n'avaient pas changé et que les avis qui y sont mentionnés font l'unanimité dans notre région.

Pour ceux qui s'en rappelleraient, il s'agit du fameux document secret dont Laval Fortin faisait souvent mention et que "le Quotidien" qui disait en avoir obtenu l'exclusivité, avait résumé comme suit: **ENERGIE+CAPITAUX=NOTRE DEVELOPPEMENT**

Qu'en est-il de ce fameux document qui nous éclaire grandement sur la vision de développement de plusieurs de nos élites socio-économiques régionales. En guise de présentation comme le fait toujours ce genre de rapport, on flatte ceux à qui il est adressé;

"Dans ce territoire entouré de montagnes, une population a grandi aux dimensions du paysage. Elle a fait corps avec ses richesses et c'est avec vigueur et beaucoup d'invention qu'elle a entrepris de l'aménager depuis maintenant 140 ans." (55)

Il pousse plus loin la description avec une envolée grandiose pour le futur:

"C'est en continuité avec cette histoire qu'un groupe d'hommes d'affaires, issus de cette population du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, a entrepris de proposer à leurs concitoyens un projet de développement planifié pour les vingt prochaines années. Ce projet fait référence à une vision globale des ressources du terri-

toire, soit physiques, humaines et économiques. Ce projet est grand, à la dimension du territoire et des hommes qui l'habitent. " (56)

Dans l'historique de ce projet de développement, on y fait état de la multiplication des mouvements de concertation, du véritable essor qu'ont connu les Caisses populaires Desjardins et du mouvement des Caisses d'entraide qui, en plus d'acquérir des actifs importants, "a contribué pour une large part à régionaliser les cerveaux." (57) Selon eux, cette régionalisation a provoqué cette importante question: "Qu'est-ce qu'on peut réaliser chez nous avec ce que nous avons?" (58) La réponse vient de Laval Fortin: "Nous pouvons réaliser de grandes choses parce que nous avons de l'énergie en quantité qui n'est pas utilisée et qui pourrait devenir la motèur de nouveaux développements industriels." (59)

Quelles sont ces grandes choses et qui les mènera à terme? Pour ce qui est des membres du groupe, on retrouvait à l'époque: Laval Fortin, industriel et artisan de la première heure des Caisses d'entraide, Rosario Rainville, président de la Fédération des Caisses populaires ainsi que Jean-Eudes Bergeron, directeur-général, Gabriel Fortin, maire de la ville d'Alma, Louis Laprise du CEA, ainsi que Bertrand Leblanc, enfin, Pierre Lajoie, PDG de LMBDS-SJDAM. A cela s'ajoutaient des personnes-ressources du CRD dont on ne dévoilait pas l'identité.

L'objectif de leur projet est le suivant:

"Aménager en association avec Hydro-Québec toutes les rivières qui ont un potentiel énergétique rentable et s'associer aux grandes entreprises pour construire des industries qui ont besoin d'énergie pour transformer." (60)

On estime alors le potentiel hydro-électrique non aménagé et aménageable de la région à 1395 mw, y compris l'Ashuapmouchouan. Pour cela, des barrages seraient nécessaires sur la Mistassini et la Mistassibi, ainsi que sur de petites rivières de moindre importance. On note aussi la possibilité d'ajouter une centrale de 215 mw sur la Péribonka, dont le potentiel ne serait pas complètement exploité présentement.

Pour réaliser ces projets, on les ferait financer par les institutions coopératives régionales soient les Caisses d'entraide, la Fédération des Caisses populaires, les Caisses d'économie et les Caisses d'établissement, et ce, afin d'entreprendre nous-mêmes notre développement car, dans l'avenir, "il sera souhaitable de voir les régionaux devenir les maîtres d'oeuvre de leur modèle de développement." (61) On est conscient "qu'au cours des quelques dernières décennies, les gens de cette région ont été tenus à l'écart des grands mouvements économiques qui ont conditionné en grande partie leur développement." (62) Cette conscience ne mène malheureusement pas à une grande originalité, car tout leur projet est basé sur l'accélération de l'aménagement de toutes nos rivières. Il pouvait bien vanter, en introduction de leur mémoire, les mérites de la population "qui a contribué à embellir le paysage en se donnant des sites touristiques enviabiles." (63)

On y apprend cependant des choses intéressantes comme par exemple, qu'au Japon, le prix de revient de l'énergie pour les usines d'aluminium se situe entre 36 et 50 mils le kw/heure et qu'elles sont en voie d'être fermées ne pouvant soutenir la concurrence, de l'Alcan entre autre, pour qui le prix de revient serait de l'ordre de 2.5 mils le kw/hre; le prix de revient de l'Hydro dans son ensemble serait de l'ordre de 15 mils le kw/hre. Il en coûterait à

l'Alcan \$40 la tonne en énergie, au tarif de l'Hydro, elle reviendrait à \$240 pour chaque tonne fabriquée, alors que le prix de vente d'une tonne d'aluminium se situerait autour de \$1200... (64) A quel prix l'Hydro vendra-t-elle bientôt son énergie à l'Alcan?

Dans un autre ordre d'idées, on mentionne, je ne sais trop pourquoi, l'idée que les industries créées à la suite de la construction des centrales seront situées à proximité de celles-ci; "En considérant les endroits où seront éventuellement édifiées les centrales et, par conséquent, la proximité de sources énergétiques importantes, nous pouvons situer les emplacements industriels aux endroits suivants: secteur St-Félicien-Roberval (Ashuapmouchouan); secteur Alma (rivière Péribonka), etc..." (65)

Mais le projet n'est pas que centré sur le développement des barrages, il analyse aussi les conséquences qu'aura ce projet sur les infrastructures régionales:

- au niveau portuaire, on mentionne qu'il faudra peut-être songer à des aménagements d'une plus grande envergure;
- au niveau aérien, on mentionne que " le transport aérien, devenant de plus en plus un élément important dans cette ère de vitesse, d'économie d'énergie et de temps, n'est plus un luxe dans le cadre du développement socio-économique des régions géographiques grandes comme la nôtre." (66)
- au niveau ferroviaire, il nous faudra développer un axe de communication jusqu'au moyen-nord via Chibougamau. Pas un mot sur le transport des passagers;
- au niveau routier, on insiste sur le fait "qu'il faudra définitivement penser prioritairement à une autoroute reliant le haut du Lac (Dolbeau-Mistassini) au Haut-

Saguenay (port de mer) via St-Félicien et Roberval. La partie du tour du lac non comprise dans le projet d'autoroute, devra également être réalisée de façon à permettre une très bonne circulation autour de cet immense lac, qui constitue la caractéristique majeure de cette partie de la région portant d'ailleurs son nom."(67)
N'est-ce pas merveilleux...

Quant aux conséquences "politico-sociales et économique-sociales"(68) d'un tel projet, elles pourraient toujours, selon LMBDS, être nombreuses; parmi celles-ci, notons:

- de créer un climat de travail favorable, les gens de la région devenant partenaires de leur propre développement;
- d'améliorer l'image de la région face aux investissements étrangers qui peuvent parfois être hésitants pour différentes raisons;
- de mettre en place une puissante locomotive de développement qui aurait une force de frappe exceptionnelle pour négocier avec les grands supérieurs;
- de "renforcer"? considérablement l'économie régionale.(69)

Enfin, on complétait en disant "que sur le plan politico-social, ce projet pourrait avoir des effets intéressants pour la société."(70) Et qu'il (le projet) amènerait "la sensibilisation de toute la région à cette possibilité de réaliser une oeuvre commune."(71)
C'est à ce moment là qu'il faut que tous les présidents de Chambre de commerce se lèvent debout pour une "standing ovation".

3.3.10: la Chambre de commerce de St-Félicien.

3.3.10: la Chambre de commerce de St-Félicien.

Nous voici maintenant au dernier intervenant du groupe; il est personnifié par M. Claude Plamondon, celui qui sera le porte-étendard le plus acclamé de son groupe, celui qui y consacra aussi le plus de temps. Nous (le CPA) attendions avec impatience ce mémoire qui fut publié après le nôtre. Finalement, la Chambre de commerce accoucha d'une souris de moins de douze pages.

L'argumentation est simple; elle a pour base qu'en 1995, toute l'énergie fournie par la Baie James et toutes les autres centrales ne fourniraient plus. La recherche au niveau d'autres sources d'énergie comme la tourbe, le solaire et les éoliennes, est encore à un stade primaire d'avancement. Pour lui comme pour l'Hydro dira-t-il, "la seule solution de rechange est l'installation d'usines nucléaires." (72) Et ça, la Chambre de commerce est contre à cause de tous les dangers que cela comporte et qui pourrait entraîner pour nos enfants des problèmes insolubles. Nous n'aurons donc pas le choix, car "si nous continuons à vouloir arrêter de façon systématique l'harnachement de nos rivières, c'est ce qui se produira." (73) En serons-nous fiers? demande-t-il; Est-ce que nos enfants seront fiers de nous? rajoute-t-il. Pourquoi, soutient-il, ne pas utiliser l'énergie hydroélectrique qui est très propre, non polluante et renouvelable?

Dans l'introduction, les auteurs soutiennent que "leurs opinions, basées plus sur le bon sens que sur les statistiques, méritent d'être entendues." (74) Leur mémoire est divisé en trois parties:

- les considérations socio-économiques;
- la protection de l'environnement et le plein-air;
- et la conclusion.

Au niveau des considérations socio-économiques, on rappelle que l'économie régionale, quoique chancelante, est sur le point de prendre son envol et que "le projet Ashuapmouchouan pourrait justement constituer le signal de départ vers un développement économique harmonieux et soutenu." (75) Pour ce faire, on demande à l'Hydro et on souhaite:

- qu'une politique d'engagement prioritaire de travailleurs de la région soit de mise;
- que l'Hydro-Québec utilise le plus possible des fournisseurs et des sous-traitants locaux;
- que la concrétisation du projet amène de nouveaux commerces et de nouvelles industries;
- qu'Hydro offre une tarification plus avantageuse pour les entreprises qui voudraient s'installer ici;
- qu'elle établisse un nouveau centre administratif dans la région;
- qu'on construise un pont en aval de la Chute à l'Ours; (encore un autre pont!)
- qu'on accorde une attention particulière aux changements hydrauliques qui pourraient affecter la prise d'eau de la Donohue;
- de contribuer à l'amélioration du réseau routier.

On souligne par ailleurs "qu'une fois la construction terminée, il est à peu près certain que les ouvrages deviendront une attraction touristique supplémentaire pour la région." (76) Il termine la section socio-économique ainsi: "Enfin, nous sommes certains qu'Hydro-Québec vaudra faire un succès à tous les points de vue de ce projet puisqu'il s'agira de ses premiers grands travaux en milieu civilisé, mais surtout pas de ces derniers." (77)

Au niveau environnemental, on souligne que le problème principal est la ouananiche, mais on souligne que l'aménagement de

passes migratoires et d'une pisciculture régleraient le problème et qui plus est, procureraient des emplois aux diplômés de leur CEGEP.

On mentionne aussi, sans fournir de chiffres, qu'une superficie importante de boisés sera inondée mais, lorsqu'on considère ces problèmes dans leur juste perspective, cela ne représente que 2 à 5% du territoire de la réserve de Chibougamau, ce qui les porte à croire que "les changements climatiques seront pratiquement nuls dans la plaine du Lac-St-Jean et que les dommages à l'industrie forestière seront facilement compensables." (78) On ne dit cependant pas comment. Ils concluent leur section environnementale de cette façon: "Nous sommes convaincus qu'il serait exagéré de parler de catastrophe et que l'homme peut encore effectivement embellir le milieu naturel par ses travaux." (79) Voilà qui est bien dit!

Au niveau du plein-air, on nous avertit: "il faut d'abord pouvoir manger avant de se donner des loisirs." (80) Dans un autre ordre d'idées, on affirme que "moyennant une planification orientée adéquatement, la situation des loisirs en général et du plein-air en particulier bénéficiera de la réalisation du projet" et que "l'infrastructure d'hébergement touristique existante est presque assurée de connaître un regain économique dont les effets seront durables." (81) Là aussi on compte beaucoup sur l'aménagement des réservoirs en parc récréatif: "Ce faisant, Hydro-Québec intégrera de façon harmonieuse un complexe hydro-électrique dans une région à fort potentiel récréatif." (82)

En guise de conclusion, ils affirment que "l'économie du Lac-St-Jean ouest a besoin de cet investissement majeur et chaque année perdue risque d'accroître le retard que nous accusons déjà dans notre développement face à nos voisins du Lac-St-Jean est

et du Haut-Saguenay."(83) Ca se peut-tu pareille argumentation? Il termine cependant sur une note réaliste en disant que l'Hydro ne s'illusionne pas, elle n'obtiendra un consensus régional sur le projet Ashuapmouchouan qu'en prenant des engagements précis concernant la maximisation des retombées économiques et la protection du milieu naturel."(84)

Un ajout a été fait au mémoire afin, selon Claude Plamondon, de nous inciter à penser et méditer sérieusement à l'implication que pourrait avoir le blocage du harnachement de l'Ashuapmouchouan. Ce point, c'est que "selon un économiste reconnu, si nous harnachons nos rivières harnachables, la vente de surplus d'énergie rapporterait à la province deux milliards par an."(85) N'est-ce pas curieux de la part de quelqu'un qui nous voyait en train de manquer d'énergie, de parler de surplus. Par ailleurs, il faudrait arrêter d'entretenir le monde avec des conneries et ne pas oublier, que pour avoir des surplus, il faut d'abord payer les barrages et les lignes d'interconnexion et ça, à peu près personne n'ose parler de chiffres. C'est plaisant à l'Hydro-Québec, il n'y a que des recettes, jamais de dépenses.

Ainsi se termine l'argumentation des "harnacheurs"

3.3.11: Réflexions sur l'argumentation en faveur des barrages

Première constatation, je dégage trois catégories parmi les intervenants: 1-les opportunistes, c'est-à-dire, ceux qui cherchent à en retirer des bénéfices directs. Ceux-ci ont fortement avantage à ce que le projet se réalise. Parmi ceux-ci, j'identifierais la firme LMBDS pour laquelle de tels travaux pourraient être source de profits; les chasseurs-trappeurs qui

veulent "barginer" les droits des amérindiens pour se faire des petits "side line"; et enfin Claude Plamondon, de la Chambre de commerce qui était à l'époque représentant de matériel et d'équipement de maintenance, ce qui lui donnait tout intérêt à ce que le projet fonctionne, d'autant plus que sa compagnie ne fonctionnait pas à l'époque.

2-les politiques, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pour seul but que de se faire du capital politique: les deux principaux, Robert Lamontagne et Suzanne Beauchamp-Niquet. On peut y inclure à un degré moindre Michel Gauthier qui a été beaucoup plus prudent et qui se trouvait assis entre deux chaises.

3-ceux qui font leur possible, c'est-à-dire la majorité des maires du secteur qui, sans vouloir se faire du capital politique et sentant qu'il n'aurait peut-être pas grand poids dans la décision, ont choisi de tenter de faire profiter leur municipalité du maximum de retombées. Pour ces hommes, il s'agissait d'un gros défi, participer au projet du siècle et qui correspondait à leur vision de société, la prospérité.

Passons maintenant aux considérations d'ordre général. La première chose qui me frappait, c'était l'absence de toute critique face au système. Personne ne songeait un instant à comparer notre mode de vie avec d'autres moins développés et encore bien moins penser que nous pourrions être la cause de leur sous-développement. Tout le monde acceptait la croissance indéfinie comme un fait indéniable. Pas un mot sur le modèle de consommation, personne n'ose même se demander s'il n'y a pas quelque chose qui ne marche pas.

Pour eux, tout est d'une logique implacable, il faut que l'économie tourne et, pour que l'économie tourne, il faut faire des sacrifices sur l'environnement. On s'aperçoit bien que les conséquences de l'industrialisation sont de plus en plus néfastes, pour l'environnement, mais on est incapable de se résoudre à un perdre un projet (c.f. Suzanne Beauchamp-Niquet: "il est impossible d'être contre"). D'ailleurs, on se complait à croire que notre environnement est encore d'excellente qualité. A ce sujet, l'image qu'on se fait de la région à l'effet qu'elle est belle et naturelle est complètement fautive et en voie de dégradation rapide. A cet effet, citons quelques exemples: -de plus en plus de plages autour du lac sont non recommandables;

-on vient d'installer une belle grosse antenne sur le mont Valin;

-on peut voir de beaux gros réservoirs d'huile face au cap Jaseux sur l'île Saguenay;

-l'Hydro vient d'installer un monstrueux poste électrique à proximité immédiate de la base de plein-air CEPAL;

-l'Hydro vient tout juste d'échancrer tout le flanc des Laurentides, de Jonquière à La Doré avec la ligne de la Baie James;

-on charrie encore plein de "pitounes" sur le Lac;

-on aura bientôt un magnifique champ de tir;

-une belle grosse autoroute sur les terres agricoles; Donohue et d'autres usines puent à plein nez;

-etc, etc, etc.....

Je met quiconque au défi de faire une liste des endroits vraiment vierges de la région, la liste ne sera pas longue. Il est temps qu'on cesse d'entretenir cette fautive image de pureté.

Mais revenons à notre analyse des arguments des partisans des barrages. Un fait qui saute aux yeux, c'est la confiance

presqu'aveugle qu'on a face à l'Hydro. Tout le monde serait prêt à lui confier sa mère. Par ailleurs, il y a quant à moi, une véritable crise des valeurs: on est prêt à bouleverser tout le milieu naturel en autant qu'on le remplacera par des mesures compensatoires artificielles. Autre fait intéressant, tout le monde est conscient des faibles retombées économiques après les barrages, mais personne ne se questionne à savoir si ces investissements ne pourraient pas être une source de chômage plus tard, ayant monopolisé des sommes énormes pour à peine quelques emplois. Qui plus est, tout le monde semble penser que l'argent investi dans les barrages tombe du ciel, personne ne semble se rendre compte qu'il faudra emprunter pendant 50 ans pour le payer et que, si ces investissements s'avèrent non-rentables, il faudra supporter longtemps et à fort prix ces erreurs. Personne ne se questionne sur les 100 milliards que voulait investir l'Hydro.

Qui plus est, personne n'ose se demander si ce ne serait pas la base même de ce modèle de développement qui pouvait être la cause de notre chômage. Tout le monde trouve affreux notre taux de chômage mais pas un seul ne cherche la cause.

A peu près tout le monde est à la remorque de décisions prises ailleurs. On attend les projets et, quand ils arrivent, on saute dessus, et ce n'est pas d'hier qu'on souhaite les "booms" économiques. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans le "Lac-St-Jean" du jeudi 6 avril 1950, qu'une délégation de la région était allée rencontrer Duplessis pour "forcer la compagnie Alcan à entreprendre la construction de barrages." Et lorsqu'on s'aperçoit comme au CEA, qu'on n'a eu à peu près aucun contrôle sur le développement de notre région pendant plusieurs décennies et qu'il est grand temps qu'on en reprenne le contrôle, on ne fait preuve d'absolument aucune inspiration (Faisons des barrages et des autoroutes à même nos économies et

tout ira bien). On reprend le même modèle, mais sous une direction régionale, comme si l'enjeu du développement régional était de réussir enfin à nous "fourrer" nous-mêmes.

Et que penser de tous ces vœux pieux au sujet de l'après barrages et des nombreuses demandes faites: des aréna's, des campings, des villages vacances-familles, des ponts, etc. Personne ne se demande comment on paiera ces équipements après et si on aura la capacité de les entretenir. Combien de touristes seront intéressés à passer leurs vacances dans un monstrueux villages-vacances de 1400 places? Que penser de cette idée de faire une attraction touristique majeure avec des barrages, alors qu'il y en a plein sur maintes rivières de la région. Non, vraiment, je ne crois pas que nous aurions été prêts à recevoir un tel projet. Il'entrevois facilement de nombreuses chicanes de clocher pour savoir où sera le pont, la pisciculture, etc. On s'entre-déchirerait sur des détails alors qu'on laisserait passer les points primordiaux comme la nécessité ou non du projet. A cet effet, il est bon de souligner la venue des Municipalités régionales de comté dans la région, qui aideront sans doute à mettre un peu de planification dans le décor. Car il faut bien le dire, notre développement se fait sans aucun objectif, bien pire, on n'a aucune idée de ce que peut-être le développement. Est-il possible que le seul choix que nous ayons soit de choisir entre une chose ou rien?

Nous passerons maintenant à l'argumentation de ceux qui se sont dits neutres ou incapables de se prononcer.

3.4: les neutres

Bien sûr, personne n'est neutre et c'est pourquoi nous verrons dans cet exposé des neutres pour, des neutres contre, des

neutres "pissous" et des gens préférant s'abstenir considérant que les études ne sont pas assez poussées. Ici encore, j'ai fait une sélection des groupes qui étaient les plus intéressants.

3.4.1: le CEGEP de St-Félicien

Même si le directeur du collège dit, dans sa présentation, qu'il est trop tôt pour prendre une décision finale dans ce dossier; pour qui lira ce volumineux mémoire de 140 pages, élaboré par des professeurs de plusieurs disciplines comme la biologie, l'économie, les lettres, les sciences forestières, l'aménagement du territoire et la récréologie, il ne fait pas de doute que l'esprit est à la sauvegarde de la rivière. Et c'est parfaitement légitime surtout lorsque l'on pense que le CEGEP est le seul établissement de la province à offrir les techniques du milieu naturel et que la zone devant servir aux barrages sert de laboratoire aux étudiants.

Je n'ai cependant pas l'intention de procéder à tout l'inventaire de l'argumentation de ce savant mémoire. Nous avons là sans doute l'un des mémoires les plus documentés de tous ceux qui ont été présentés. Une petite ombre au tableau cependant, la partie traitant de l'histoire et de l'archéologie comporte certaines faiblesses notamment au niveau de l'appellation de la rivière et lorsqu'on affirme que les deux variantes du projet feraient disparaître le site de Poste Chamouchouan, alors qu'à mon avis, tel n'est pas le cas. La raison pour laquelle je n'expliciterais pas toute leur argumentation, c'est qu'elle rejoint et corrobore, en y apportant des précisions, celle du CPA produite quelque temps auparavant. Je me contenterai donc de soulever quelques points, notamment au plan forestier que nous avons peu touché.

Contrairement à ce que soutenaient plusieurs mémoires, notamment celui de la Chambre de commerce de St-Félicien et celui de Normandin, à l'effet que les pertes forestières seraient somme toute minimales et facilement compensables, on voit les choses tout autrement au CEGEP de St-Félicien. On y note tout d'abord que l'industrie forestière revêt une grande importance dans la région: "En termes d'emplois directs et indirects, elle contribue pour environ 36% de la main-d'oeuvre régionale." (86) On apprend par ailleurs que: "l'extraction, dans le territoire inondé, de la matière ligneuse et ce, de manière conventionnelle, pourrait fournir annuellement un volume de 20 millions de P.M.P." (87) Par ailleurs, on estimait que l'usinage d'un tel volume de bois peut générer à perpétuité 400 emplois directs et indirects. De plus, si on y faisait des travaux sylvicoles, "on pourrait atteindre une récolte annuelle de 34 millions de P.M.P." (88) Ce volume, toujours selon les auteurs, représente la moitié de l'approvisionnement de Laberge et Laberge de St-Félicien ou celle de Gagnon et Frères de Roberval.

Une telle garantie d'approvisionnement "serait suffisante pour fournir, à perpétuité, de l'emploi à plus de 600 travailleurs, directement ou indirectement." (89) Ainsi, selon les auteurs, l'inondation des territoires projetés aurait privé la population d'une importante source d'emploi et de revenu à long terme. On y mentionne d'autre part, que pour maintenir la possibilité de coupe annuelle réduite par les inondations, "en 1981, l'implantation de peuplements artificiels coûterait près de 70 millions de dollars." (90) On est bien loin des arguments de ceux qui se déclaraient du bon sens et qui estimaient la perte comme facilement compensable. Au CEGEP, on parlait même de dangers de rupture des stocks en matières premières.

J'énumérerai maintenant quelques remarques intéressantes: en page 35, on note que le projet entre en conflit avec un secteur

économique important de notre région: la récréation et le tourisme; en page 36, que la croissance économique ne tient pas compte des équilibres sociaux et écologiques et qu'après ce projet, il faudra en attendre un autre pour relancer l'économie; on devrait privilégier une approche basée sur le dynamisme local.

Beaucoup d'autres arguments du mémoire pourrait être détaillés, mais il en est un qui, à mon avis, résume bien l'esprit des auteurs. Parlant de ceux qui disent qu'on n'a pas le choix, on répond qu' " Une société riche et opulente comme la nôtre qui affirme n'avoir aucun choix, est bien pauvre en réalité. " (91)

3.4.2: l'Office de planification et de développement du Québec.

Voici à mon avis un autre groupe qui, tout en n'appuyant pas officiellement aucune des parties, met sérieusement en doute le bien-fondé du projet et de ses retombées.

C'est ainsi que dans leur avis, il déclare en introduction: "L'expérience passée, notamment à la Baie James, semble démontrer que les entreprises des régions périphériques n'ont pu profiter des façon satisfaisante des grands projets d'aménagement hydro-électriques au Québec." (92) On rendait responsable de cet état de fait, entre autres, la politique d'achat de biens et services et d'octroi des contrats qui, de par leur gigantisme, ne pouvaient être accordés à des entreprises régionales. Fait à noter, ces remarques sont considérées véridiques par la ville de Matagami qui, dans son mémoire à la Commission parlementaire de l'énergie, déclarait "avoir été laissée pour-compte."

A l'OPDQ, on chiffre les arguments: c'est ainsi qu'à la Baie James qui représentait un investissement de 15 milliards, on estime que le tiers de cette somme retournera aux travailleurs sous forme de salaire tandis que le reste est dépensé en achats de biens et services et en revenus aux entreprises. On y indique que, de ces montants, "la part du Saguenay-Lac-St-Jean est tout à fait insignifiante avec $\frac{1}{2}$ de 1% des achats et un cinquième de 1% des valeurs des contrats de plus de 1 million." (93) Si l'on ajoute que 9.1% des travailleurs de la Baie James provenaient de la région, il apparaît que les retombées ont été bien faibles pour une région qui, somme toute, se trouvait très proche des travaux et pour lesquels, nous disait-on dans le temps, on devait avoir un énorme apport économique. L'OPDQ ne va pas jusqu'à affirmer que la situation serait la même pour les barrages de l'Ashuapmouchouan, mais nous pouvons penser qu'il n'y a qu'un pas à franchir entre les deux projets.

Elle conclut que, compte tenu des sommes engagés dans ce projet gigantesque, comme ceux de la Baie James ou ailleurs et compte tenu des faibles retombées sur les régions périphériques, "On manque une occasion unique de lutter contre les disparités régionales." (94)

3.4.3: l'Union des producteurs agricoles.

A l'UPA, on ne s'engage pas trop. Voici leur position: "Nos administrateurs ne se montrent pas défavorables en principe à l'aménagement de la rivière Chamouchouan en vue de la production de l'énergie électrique... il ne faudrait pas que ce soit au détriment de l'agriculture de la région et de la population." (95) A l'UPA, on précise qu'avant d'appuyer un tel projet, il est de son devoir d'apporter quelques correctifs et quelques précisions. Quels sont-ils?

- 1-La période d'attente pour arrêter la décision doit être la plus courte possible, afin que chacun qui est impliqué dans le projet puisse prendre des mesures en conséquence;
- 2-vérifier l'influence que pourrait avoir le projet sur

le climat et l'agriculture;

3-trouver des solutions à la disparition des 800 milles cordes de bois inondées;

4-donner des compensations pour les aménagements touristiques appelés à disparaître;

5-prévoir une politique visant à conserver une quantité d'énergie pour des fins régionales.

Somme toute, pour l'UPA, il s'agit d'une "neutralité" passagère et leur accord ne saurait être qu'une question de temps. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on est convaincu que: "Le potentiel de production d'électricité est le principal moteur du développement économique de la région du Saguenay-Lac-St-Jean." (96)

3.4.4: le ministère de l'Agriculture

Pour ce ministère, c'est la direction de la protection du territoire agricole du Québec qui a effectué les recommandations. On y note, qu'à ce stade, il n'est pas possible de prendre position avant d'avoir des précisions sur de nombreuses questions:

-quel sera le volume et les superficies des terrains inondés en aval du barrage CH2?

-quelles seront les modifications qu'auront à subir les berges de la Chamouchouan?

-quels seront les mouvements de la nappe phréatique et les modifications apportées au drainage naturel aux environs des bleuètières et des terres riveraines?

-quelles seront les infrastructures directes et indirectes qui viendront se greffer aux barrages?

-enfin, une question capitale, d'où proviendront les millions de mètre cube de matériaux divers et principalement, l'argile, nécessaire à la construction des divers barrages?

3.4.5: le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Les commentaires qui suivent sont l'oeuvre de l'unité de gestion de St-Félicien; ils se limitent à faire ressortir les effets les plus préjudiciables du projet sans prendre position comme tel. On y répète le fait que près de 3 millions de cunifs de résineux et une superficie de 782 km² seront inondés, ce qui équivaut à une perte annuelle d'environ 50 000 cunifs pour l'unité de gestion de St-Félicien. Pour pallier à cette perte, on parle de la nécessité " de travaux de régénération forestière comme le scarifiage et la plantation sur environ 2000 acres annuellement," (97) Ou encore " de l'installation et le maintien en opération d'une pépinière d'un niveau de 5 millions de plants par année." (98)

A ces considérations, on ajoute que la création de réservoirs qui devront être contournés, fera en sorte que le bois devra être transporté sur une distance supplémentaire d'environ 20 milles, ce qui est très important lorsque l'on considère le coût élevé des transports.

3.4.6: la Direction générale du patrimoine.

Suite à un examen du projet, un certain Daniel Lauzon, du service des études et des expertises, semble fier d'affirmer:

"Le territoire à l'étude pour l'aménagement de centrales hydro-électriques ne recèle aucun monument classé, aucun arrodissement déclaré, ni aucun secteur ayant fait l'objet d'une étude d'opportunité en ce sens." (99)

On signale cependant la présence à proximité de deux moulins à eau mentionnés au répertoire thématique de cette catégorie de bâtiment traditionnel, soit le moulin Poirier à Notre-Dame-de-la-Doré et le moulin Langevin à Normandin situé sur la rivière Ticouapé. L'experti-

se de ce monsieur a été faite à partir de cartes et il n'a sans doute pas remarqué que les deux moulins historiques étaient bien loin du site des barrages. Dans ce ministère, on est bien loin des régions.

On note cependant que le patrimoine archéologique de toute cette région est très important, en particulier, le corridor de la rivière Ashuapmouchouan. On sent à la lecture du texte qu'à peu près aucune étude sérieuse n'a été faite sur le sujet. C'est pourquoi on demande à l'Hydro de faire les sondages nécessaires pour répertorier ce patrimoine.

3.4.7: le ministère des Affaires municipales.

Dans ce ministère, on se montre surtout intéressé par la croissance économique accélérée que connaîtrait temporairement la région pendant la construction des ouvrages; " C'est dans cette accélération temporaire de la croissance que pourrait survenir la plus grande part des risques de répercussions négatives susceptibles de préoccuper le ministère." (100) Selon ce ministère, plusieurs points doivent être éclaircis afin qu'un minimum de planification puisse être établi. Parmi celles-ci, notons

- établir le nombre de travailleurs et le pourcentage provenant de la région;
- établir une étude du profil et du comportement des nouveaux arrivants afin de déterminer leurs besoins;
- vérifier les effets que pourrait avoir le projet sur les réseaux et équipements municipaux et privés d'assainissement des eaux usées et des prises d'eau potable;
- vérifier les effets du projet sur les valeurs foncières des immeubles;
- vérifier les dangers d'érosion des terrains et identifier les mesures correctives pouvant y être apportées;

- décider rapidement de la nécessité ou non d'une cité ouvrière, de sa taille et de son emplacement;
- effectuer une analyse coûts-bénéfices du projet;
- envisager des compensations aux municipalités pour la fourniture des infrastructures et des services requis et d'en indiquer la nature.

3.4.8: le ministère de l'Environnement

Celui-ci n'a émis aucun avis ou mémoire, malgré le fait que nous (le CPA) lui avons demandé à maintes reprises de se prononcer. Il était, semble-t-il, trop tôt pour le faire. . . .

3.4.9: le parti québécois

Il n'a pas été très bavard et sa position se résume à un communiqué adressé à l'Hydro en date du 25 novembre 1981, à l'effet que lors de son congrès des 24 et 25 octobre, on avait adopté la résolution suivante: " Que le gouvernement mandate l'Hydro-Québec de réaliser l'étude d'impact concernant l'harnachement de l'Ashuapmouchouan et de procéder par la suite, à une consultation élargie des groupes intéressés à ce projet. " On tentait de ménager la chèvre et le chou, mais il s'agissait d'une drôle de neutralité, surtout lorsque l'on sait que le député Michel Gauthier a publiquement signé la pétition de la Chambre de commerce de St-Félicien à l'effet d'appuyer le harnachement de l'Ashuapmouchouan. Si on ajoute à cela que pour le gouvernement du parti québécois, " l'hydro-électricité est LE facteur de développement du Québec ", on n'est pas loin de penser que, là aussi, on se réjouissait de la venue des barrages.

3.4.10: le Commissariat industriel de Roberval

Au CPA, nous avons été agréablement surpris à la lecture du mémoire. Après avoir décrit l'histoire et les caractéristiques du secteur, on identifie les objectifs de développement pour Roberval et on précise que: " Au niveau industriel, c'est du côté de la petite et de la moyenne entreprise que l'avenir est le plus prometteur." (100) Il s'en suit toutes une série de remarques qui appuyaient celles du CPA à l'effet:

- que même si le projet créait beaucoup d'emplois, cela ne réglerait probablement pas notre haut taux de chômage, car on aurait besoin de travailleurs spécialisés alors que nos chômeurs sont majoritairement non-spécialisés;
- que l'on tente de répartir également dans la région les contrats pouvant être obtenus;
- qu'il causera des problèmes majeurs à la communauté amérindienne qui y tire une bonne partie de ses revenus;
- que les effets sur la température sont loin d'être à négliger;
- qu'il pourrait bien arriver que lors du remplissage des réservoirs, le débit ne soit pas suffisant pour que la ouananiche puisse remonter la rivière;
- que la ouananiche a un apport considérable de ½ million par année.

Il leur apparaissait donc prématuré de se prononcer pour ou contre le projet en rappelant que: " Toutes les conséquences économiques temporaires sont remises en question si l'on n'apporte aucune solution permanente aux paramètres affectant des sources de revenu existantes et en pleine croissance." (102) Enfin, il termine en exigeant de l'Hydro "qu'une évaluation économique soit fournie à toute la population régionale sur la pertinence de l'exploitation d'une riches-

se naturelle comme l'électricité produite par la rivière Chamouchouan versus le développement économique permanent acquis en remplacement."(103)

J'ai senti dans ce mémoire qu'une partie de l'édifice de la sacro-sainte croissance était en train de se fissurer. Notre questionnement commençait à porter fruit.

3.4.11: le-Conseil-régional-de-développement.

Lui aussi fait preuve d'une grande prudence dans le dossier. Nous avons d'ailleurs rencontré quelques-uns des dirigeants dont le président à maintes reprises, pour lui expliquer notre vision quant à notre modèle de développement et de notre rôle de région-ressources. D'ailleurs, à la lueur des statistiques du chômage que nous connaissions, il était évident que notre développement méritait une petite remise en question. Toujours est-il que le CRD n'a pas voulu officiellement prendre position, préférant attendre les résultats du groupe de recherches sur la question qui avait été formé au sein du CRD et qui devait " prendre le temps nécessaire à cette réflexion en profondeur."(104)

D'autre part, dans son bref communiqué de deux pages, le CRD mentionnait que: " les ressources produites chez nous soient prioritairement utilisées par des entreprises régionales, génératrices de nouveaux emplois et de services requis par la population."(105) On maintenait également " que l'on devra tenir compte des nouvelles valeurs comme le tourisme et l'écologie dans la planification de ce développement. Nous avons dépassé la phase des exploitations à tout prix."(106)

3.4.12: l'Alcan.

Même si l'Alcan n'a pas produit de mémoire, je ne peux

m'empêcher d'en parler. Car, comment peut-il être possible de parler de développement régional, et qui plus est, de production d'énergie, sans parler d'Alcan.

D'abord, un peu d'histoire. Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, ce n'est pas l'Alcan qui a été à l'origine des centrales hydro-électriques. Lorsque l'on pensa à construire les premiers barrages sur la Grande Décharge, c'était pour alimenter une usine d'engrais azotés. Ce n'est que lorsqu'on s'est rendu compte que le projet ne fonctionnerait pas que le dénommé Duke (l'artisan des barrages) est allé chercher l'Alcoa. (Aluminum company of America) La compagnie s'établira à proximité des centrales pour une simple et unique raison: c'est qu'à l'époque, on était incapable de transporter l'énergie à haute tension sur de longues distances. Quant à la localisation même dans la région, on nous dit que c'était dû au pouvoir hydro-électrique, à une population ouvrière stable et industrielle et à la présence d'un port de mer suffisamment profond. Après une première phase d'implantation en 1926, on complètera successivement les installations de nombreuses centrales; entre autre, durant la guerre, l'aluminium étant très en demande. En 1960, on complétait la centrale de Chutes des Passes qui portait l'ensemble de son réseau à un potentiel installé de 2.7 millions de mw. C'est énorme, mais tout le monde sait qu'il faut beaucoup d'énergie pour produire l'aluminium. L'Alcan précise à ce sujet dans un petit document non daté intitulé: "Le réseau hydro-électrique du Saguenay" que, "pour produire une tonne d'aluminium, il faut autant d'électricité qu'un foyer moyen durant quatre ans." Cette petite phrase m'a amené à faire le calcul suivant: si l'on accepte que, pour produire une tonne d'aluminium, on utilise autant d'énergie que pour une famille pendant quatre ans et que la production de l'Alcan, une fois La Baie complétée, sera de 719 000 tonnes, on arrive à la conclusion suivante: $719\ 000 \times 4 = 2,876,000$. $\times 3.5$ (nombre de personnes en moyenne par famille) = 10,066,000 personnes.

C'est donc dire que l'Alcan, dans notre seule région, consommerait autant d'énergie que la moitié de la population du Canada, au niveau résidentiel.

Lorsque l'on est aussi énergivore, on ne peut que surveiller de près toutes les possibilités énergétiques possibles. Dans le passé, on en a examiné plusieurs dont certaines valent la peine d'être mentionnées. C'est ainsi que durant les années 1950, on a étudié, selon un ancien président de l'Alcan, deux possibilités pour augmenter la production d'électricité; la première aurait consisté à faire

dévier une bonne partie du bassin hydrographique de la Côte Nord vers le Lac-St-Jean pour avoir de meilleures réserves. L'autre projet aurait consisté à dévier la rivière Péribonka de son cours, à la hauteur de Ste-Monique, afin de couper directement par les terres pour rejoindre les barrages de l'Île-Maligne, ce qui leur aurait conféré plus de puissance. Qu'en est-il advenu de ces deux projets? Il furent abandonnés, non parce qu'ils n'avaient aucun sens, mais parce qu'ils étaient économiquement non-rentables.

Quelque trente années plus tard, David Culver, président de l'Alcan, éclatait de rire en réponse à la question de Bertrand Tremblay dans le "Quotidien" du 4 novembre 1980 à savoir: est-ce que l'énergie que pourra produire le complexe projeté par l'Hydro-Québec sur la rivière Chamouchouan vous intéressera? Il ne semblait pas du tout intéressé et déclarait: "Nous envisageons auparavant, d'autres moyens d'augmenter notre potentiel d'énergie hydro-électrique" faisant entre autre allusion à la possibilité de tirer davantage d'énergie de la Péribonka.

La compagnie adopte alors ce que j'appellerai une neutralité attentive et c'est la meilleure position que puisse avoir une telle compagnie. Ca ne sert à rien de démontrer que vous êtes intéressés,

il vaut mieux attendre qu'on vous l'offre, le prix sera certainement moins cher.

Voilà qui complète l'examen de la position des neutres, passons maintenant aux commentaires qu'ils m'inspirent.

3.4.13: commentaires sur la neutralité;

L'ensemble des commentaires ne s'adressent pas au CEGEP de St-Félicien ni au commissariat industriel de Roberval qui ont produit d'excellents rapports mais bien aux autres, en dehors de l'Alcan bien sûr, qui est un cas à part.

Comme je l'ai mentionné auparavant, il y a plusieurs catégories de neutres et il est raisonnable de croire que la neutralité, c'est quelque chose qui est plutôt temporaire; on est neutre en attendant que... Il est bien certain par ailleurs, qu'il peut être souvent difficile de se prononcer sur un sujet, surtout de la part de ministères où l'esprit de carrière passe avant tout, et ça; j'en ai rencontré plusieurs. Cet aspect m'apparaît de la plus haute importance dans ce genre de débat. Qui oserait mettre en jeu son poste? Bien sûr, il peut être prématuré de se prononcer et il est de mise d'attendre la réponse à vos questions comme le suggèrent maints mémoires. On peut penser que prendre un peu de recul comme le font certains ministères, qui ne sont pas directement impliqués, permet d'être plus objectif.... C'est vrai aussi que ces dits ministères ont soulevé plusieurs questions fort pertinentes, qui étaient sans réponse et qui nous démontrent que le projet était plus complexe que ce que certains voulaient nous laisser croire et qu'il faudrait sûrement faire des études encore plus approfondies et sans doute, fort coûteuses. Et oui, on voit ça souvent, on fait une étude qui conclut qu'on doit faire une autre étude.

Remarquez que je n'ai rien contre les études, mais les études ne remplaceront jamais (et ne doivent pas le faire d'ailleurs) ce que j'appellerai le "senti", c'est-à-dire, cette capacité, ou plutôt cette intuition qui nous indique la voie. En fait, je crois que les études ne sont souvent que le paravent de notre manque de confiance. D'ailleurs, permettraient-elles vraiment de nous faire effectuer le bon choix? J'en doute, ainsi après qu'un paquet de ministères aient examiné le projet en tous ses sens et qu'on ait donné une longue liste de points sur lesquels il faudrait faire des études, qui nous permettraient enfin de faire un choix judicieux. Eh bien? On aurait encore été dans les patates, car chacun de ces ministères partait du principe qu'on avait besoin des barrages. Pas un seul, pas même l'OPDQ, n'a osé soulever cette question qui est pourtant la plus importante de toutes. Car, si après examen, on s'était aperçu qu'on n'en avait pas besoin, toutes les autres questions auraient été superflues. C'est donc dire que, là aussi, la croissance est un dieu et que pas plus là que chez les ardents défenseurs du projet, on n'a d'autres objectifs que de soutenir cette croissance mais, semble-t-il, "pas à n'importe quel prix."

Dans un autre ordre d'idées, je m'en voudrais de ne pas souligner un aspect qui illustre bien ce que j'appellerai, les problèmes de conscience et que les gens dénomment, position difficile.; souvent, j'ai rencontré des gens qui se disaient d'accord avec mes arguments, mais sans pouvoir disaient-ils l'affirmer en public. C'est ainsi que plusieurs gens qui s'étaient prononcés en faveur des barrages ont signé notre pétition; ce fut le cas notamment, de M. Laval Boily, maire de St-Félicien.

Enfin, je ne peux m'empêcher de dire quelque chose sur les chercheurs (vous savez, ceux là qui sont savants, savants et qui donnent des cours dans une grosse école appelée Université du Québec à Chicoutimi). Depuis sa création, l'université se gargarise avec sa soi-disante implication dans le milieu. J'ai personnellement fait le tour

de plusieurs départements et rencontré de nombreux professeurs auxquels j'ai demandé de s'impliquer dans ce dossier, qui m'apparaissait pourtant comme étant un des plus importants à se présenter depuis plusieurs années et qui, dépendamment de son aboutissement, pourrait avoir des répercussions à court, moyen et long terme, capitales dans le développement de la région. Quand je pensais à tous les départements qui auraient pu s'impliquer: économie, histoire, biologie, géographie, études des sociétés régionales, etc, et que l'université avait pour mission de former des agents de développement régional, je trouvais ça bien triste. Bien sûr, il y a eu quelques interventions dans les médias de la part de certains professeurs et on en parlé dans certains cours, nous avons même été invités à quelques reprises dans certains cours, mais.... Je me sentais bien seul dans ce milieu qui aurait pourtant pu, me semble-t-il, faire un peu plus dans ce dossier et prendre exemple sur leurs collègues de St-Félicien qui eux, en avaient senti toute l'importance.

3.5: ceux qui s'opposaient au projet.

Là comme ailleurs, je ne m'attarderai qu'aux principaux opposants. Pour les autres, leur position se résumait souvent à appuyer le mémoire du CPA, et c'est bien compréhensible, les "organismes populaires" n'ont que bien peu de moyens pour produire des mémoires.

3.5.1: les Montagnais de Pointe-Bleue.

Pour eux, il est bien entendu qu'ils voient d'un très mauvais oeil, le projet, d'autant plus que, comme à l'accoutumé, même si le projet se réalisait sur leur territoire de chasse, ils ont été informés parmi les derniers. Même s'il est évident qu'ils sont contre un tel projet, ils n'ont pas déposé de mémoire à l'Hydro, car leur position est la suivante: pour eux (les Amérindiens dans leur ensemble), il n'est pas question de discuter projet par projet; puisque l'Hydro

a des projets sur presque toutes les rivières, particulièrement sur la Côte Nord, ils veulent en venir à une entente globale sur l'utilisation de tous leurs territoires. Par ailleurs, ils n'ont aucune intention de négocier avec l'Hydro-Québec; eux, ils négocient directement avec le gouvernement, sans intermédiaire.

3.5.2: le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche.

En juin 1981, le MLCP, sous la plume de Pierre Gauthier, déposait le seul avis qui osait désapprouver le projet. Ce ministère a entre autre pour mission de " préserver, pour les générations présentes et futures des parties représentatives, exceptionnelles ou rares du patrimoine naturel " et comme la ouananiche est un poisson d'une extrême rareté et ce, au niveau mondial, il aurait difficilement pu se prononcer autrement; mais, ce n'est pas impossible, le ministère de l'Environnement ayant réussi à se dérober dans le dossier.

Là aussi, on corroborait des arguments du CPA et on en ajoutait d'autres forts pertinents tels:

- le danger d'introduire la barbotte dans le lac St-Jean;
- la sur-exploitation des territoires fauniques environnants lors de la construction;
- l'écoulement insuffisant pour permettre à la ouananiche de remonter la rivière;
- la disparition des frayères à ouananiche;
- la sur-estimation du rendement dans les piscicultures;
- le caractère illusoire et irrationnel de penser recréer dans un milieu identique à ceux disparus;
- la sous-estimation des torts causés à la truite mouche-tée.

C'est pourquoi on concluait : "A ce stade du projet, le MLCP se voit dans l'obligation d'être contre la réalisation du projet." (107)

Bravo pour ceux qui se tiennent debout, l'évolution de la société sera d'autant plus rapide qu'il y en aura.

3.5.3: la Donohue.

Pour la Donohue, il est clair que : "la réalisation de ce projet ne comporte rien de positif au point de vue forestier." (108) En effet, les pertes pouvant aller jusqu'à 780 km² de territoires forestiers se traduisent par une perte définitive de " possibilité " pour la compagnie, d'autant plus grave qu'ils sont situés à proximité de leurs usines de sciage et que la qualité des sites se prête bien à des interventions sylvicoles intensives qui auraient pour effet d'augmenter considérablement la productivité. On y note également qu'avec l'avènement de la bio-masse, les pertes seraient encore plus grandes. On y mentionne aussi que le projet aura de graves préjudices sur l'accessibilité du territoire d'approvisionnement de la compagnie, car, en plus " de détruire 150 km de chemins de première qualité et de modifier dramatiquement l'orientation des grands chemins d'accès, le barrage lui-même vient s'imposer comme une barrière infranchissable au sein du territoire." (109) Ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement les distances à parcourir.

Toujours selon leurs dires, la programmation de leur coupe en serait perturbée et il faudrait remplacer des camps nouvellement construits, détruits ou rendus inutiles par l'inondation.

Enfin, la compagnie se dit prête à collaborer avec l'Hydro afin de minimiser les impacts de ce projet, "si vraiment, il apparaît judicieux de le réaliser." (110)

3.5.4: la Fédération québécoise de canot-camping.

Dans une lettre adressée le 5 janvier 1981 à l'Hydro-Québec, la Fédération déclare que: "nous ne pouvons être favorables au harnachement de la rivière Chamouchouan." (111) Elle mentionne qu'il

est fort désolant de constater que le projet de l'Hydro s'attaque à l'une des voies historiques des plus importantes, qui permettait de se rendre de la plaine du St-Laurent à la Baie d'Hudson par le biais des rivières Chamouchouan, du Chef et Rupert. Qui plus est, cette route est la plus importante qui soit encore intacte. Présentement, la rivière permet d'offrir des excursions de une à deux semaines, dans un environnement sauvage et dans d'excellentes sections d'eaux vives. Pour eux : " on n'a pas besoin d'études poussées pour démontrer que le projet de l'Hydro-Québec réduira à néant ces attraits." (112)

La fédération souligne par ailleurs que l'utilisation des plans d'eau des réservoirs serait sans attrait et rendue difficile par les vents dominants. Enfin, la Fédération demande qu'on puisse continuer de circuler sur les parcours en attendant la mise en opération, si jamais elle devait s'effectuer.

3.5.5: le Conseil régional des loisirs.

Ce conseil regroupe plus de 400 organismes préoccupés par le plein-air. Il note que la région jouit d'un environnement privilégié pour la pratique du plein-air mais, " malheureusement, à cause de l'absence de planification, notre richesse naturelle se détériore et nous n'en profitons pas pleinement." (113) Face à cette absence de planification, le CRL propose un "projet collectif" de loisir dans lequel tout un train de mesures devraient être prises pour favoriser la protection et l'utilisation rationnelle du milieu naturel et qui permettraient de rendre plus accessible le plein-air à l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-St-Jean. Pour arriver à ce but, le CRL recommande entre autre:

- la protection des sites de fraye contre tout action ou projet dévastateur;
- l'arrêt du flottage du bois;

-de la classification et la définition collective du type d'exploitation permis sur chacune des rivières de la région et de tout le Québec.

Par ailleurs, considérant que:

- la rivière Ashuapmouchouan est l'une des dernières rivières dont la qualité de l'eau demeure bonne sur presque tout son parcours (sauf à son embouchure à St-Félicien);
- la survie de la ouananiche dépend de cette rivière;
- ses qualités sauvages lui confèrent une valeur esthétique incomparable et inestimable,

Le CRL et sa commission Plein-air sont d'avis que : "Le projet de la Chamouchouan de l'Hydro-Québec est incompatible avec une classification logique de nos rivières, pour une rentabilité sociale de notre environnement." (114) C'est pourquoi, le CRL et sa commission plein-air disent non au projet de la Chamouchouan. Pour le CRL, la venue d'un tel projet ferait en sorte que la région supporterait tous les aspects négatifs alors que les impacts positifs seraient sans doute peu nombreux, profitant majoritairement à l'extérieur de la région. Enfin, le CRL recommandait à l'Hydro et au gouvernement "de déployer beaucoup plus d'efforts dans la recherche pour les énergies nouvelles et ne pas se rendre trop vulnérable en investissant dans une seule source énergétique, soit l'électricité." (115)

3.5.6: le Conseil régional de l'environnement.

Ce pauvre conseil a fini par nous appuyer après maints délais, et n'a remis, comme avis qu'une série d'attendus tirés du mémoire du CPA en ajoutant qu'un moratoire devrait se faire sur tous les projets d'harnachement de rivière au Québec afin " d'amorcer

une période de réflexion pour définir une politique globale de l'énergie dans la région et au Québec, bref, pour en arriver à un débat public sur l'énergie."(116)

3.5.7: le Comité de protection de l'Ashuapmouchouan

J'ai bien failli inclure textuellement notre mémoire en date de mars 1981, de près d'une centaine de pages, tellement j'y faisais corps; il est demeuré très actuel par rapport à d'autres mémoires. Mais, comme vous l'avez sans doute déjà lu avec intérêt, je me suis résigné à en faire un bref résumé et, au cas où vous n'auriez malheureusement pas eu le temps de le lire, je vous signale que j'en ai encore une copie.

En avant-propos, nous avons fait la description de l'histoire de la région. Pour nous, c'est l'histoire d'une région qui n'a pas cessé d'être exploitée par les autres. De la traite des fourrures jusqu'au développement hydro-électrique, en passant par le commerce du bois, nous n'avons été qu'un vaste réservoir de ressources à bon marché et ce, en amenant une dégradation continuelle de notre environnement. Pour nous, la grande industrie n'est pas une source de développement mais plutôt de sous-développement. L'exemple-type est l'Alcan qui, selon nous, à l'appui de Jules Dufour, "aurait contribué au ralentissement du développement régional en monopolisant les ressources hydro-électriques, humaines et financières de la région et ce, avec le concours des divers paliers du gouvernement." p:7. Qui plus est, tout le beau discours de notre élite colonisée stipulant que ENERGIE=EMPLOI ne tient plus. A preuve, l'Alcan, tout en monopolisant plus de 80% de l'énergie de la région, n'emploie que 9000 travailleurs, soit moins de 8% de la population active. Nous avons même calculé que si l'Alcan avait vendu son électricité au prix de l'Hydro, elle aurait pu distribuer \$43 200 annuellement à ses employés, sans ouvrir d'usine. Bien

plus, nous prédisions que l'Alcan fermerait bientôt ses vieilles usines pour les moderniser comme celle de la Baie, ce qui aurait pour effet de réduire le personnel de la moitié.

Nous résumions ainsi la situation: "Somme toute, nous jouons bien notre rôle de région-ressources avec toutes ses caractéristiques: les prises de décision, tant économiques que politiques proviennent de l'extérieur. Notre économie est très peu diversifiée, ce qui augmente notre vulnérabilité et notre dépendance. A cela, il faut ajouter un taux de chômage parmi les plus élevés au pays. Pendant ce temps, notre environnement se dégrade sérieusement." (p.9) Nous poursuivions ainsi: "Force est de constater que nous sommes sur la voie du sous-développement et c'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan." (p.9)

Après cette incursion dans l'histoire et la mise en situation, nous abordions cinq grands thèmes: le socio-énergétique, les droits amérindiens et le patrimoine naturel, le plein-air, les répercussions écologiques et enfin, les impacts sociaux et économiques.

Au plan socio-énergétique, la première question que nous posions était: avons-nous besoin de plus d'énergie? Pour nous, il semblait évident que non. La démonstration que nous faisons était la suivante: nous consommons deux fois plus d'énergie que dans les pays industriels semblables au nôtre et nous consommons jusqu'à 1000 fois plus d'énergie que certains pays africains. Par ailleurs, les besoins que l'Hydro prévoyait pour 1990 était de l'ordre de 320 milliards de kw/heure pour un petit peuple de 6 millions d'habitants alors que la Chine, avec 1 milliard d'habitants, qui sont eux aussi des humains, n'en consommait que 257 milliards. Nous avons le championnat du gaspillage de l'énergie. Alors que tous les pays avaient déjà pris de sévères mesures d'économies d'énergie, nous nous trainions la patte,

l'énergie ne nous coûtait pas assez cher. Nous mentionnions aussi qu'au Québec, sur la quantité d'énergie produite, il s'en perdait plus de 44%. Ainsi, pour nous, il aurait été beaucoup plus économique et créateur d'emplois d'économiser l'énergie entre autre, par des programmes d'isolation, que de construire de nouvelles centrales. Nous faisons état du peu d'argent consacré à la recherche dans les énergies douces, 2.5 millions par année par rapport à 2.2 milliards dans le nucléaire, soit près de 1000 fois moins. Nous faisons état également des recherches qui se faisaient dans d'autres pays, notamment au Japon qui espérait créer près de 1.7 millions d'emplois dans les énergies nouvelles, ce qui pourrait avoir pour effet de nous dépasser complètement en matière de production d'énergie. Nous citons de grands spécialistes tel Amory Lovins qui estimait que le projet d'investissement de l'Hydro de 90 milliards était de la folie furieuse, compte tenu de nos capacités d'investissement limitées et de la pauvre création d'emplois que cela entraînerait. A cela, nous ajoutions que les américains ne seraient intéressés à importer de l'énergie

-qu'à court terme pendant qu'ils développeront d'autres sources d'énergie;

-qu'à condition que cette énergie soit peu coûteuse.

A titre d'exemple, nous relèvisions le contenu de l'entente entre la Power Authority of the State of New York et l'Hydro, qui prévoyait un prix de vente de 5.7 mill le kw/hre alors qu'il en coûtait près de 8.3 à produire. A tout cela, nous ajoutions que les rivières les moins coûteuses étaient déjà harnachées et que les prochains projets seraient beaucoup plus dispendieux.

Pourtant, tous les pays réduisaient à la baisse leurs prévisions de croissance; même l'Ontario, notre voisin, avait réduit sa croissance de 6.4% à 3%. Nous disions tout cela, mais personne ne semblait s'en préoccuper. Même plus, on nous démentait. Voici ce que déclara-

rait M. Jean-Claude Grégoire, ancien directeur de l'Hydro-Québec régional, dans "L'Etoile du Lac" du 11 mars 1981 en page 3:

"Même si certains experts américains ont, ces jours-ci remis en question les projets de développement envisagés par Hydro-Québec, se basant sur le fait que la demande d'électricité pourrait bien diminuer au cours des prochaines années, la direction régionale d'Hydro-Québec ne croit pas un instant à ces propos qui ne sont pas fondés. Il est impossible, selon moi, qu'on arrive un jour à faire face à une diminution marquée d'une source d'énergie toujours de plus en plus en demande. Je ne crois pas, à moins d'une catastrophe qui sorte de l'ordinaire, que l'Hydro-Québec ait à faire face à ce genre de problème, surtout que la demande d'énergie se situe présentement au taux de 7% par année. Je ne peux être d'accord avec ces experts qui disent avoir étudié eux-mêmes cette question."

A noter, le même intervenant, lors d'un débat à Normandin, avait dit que l'Hydro allait recréer des chutes semblables à celles existantes.

Pour nous, c'était le modèle même de société qui était à la base de nos problèmes de chômage et d'environnement (en décrivant ce modèle comme étant une lutte pour dominer l'homme et la nature). Nous vivions dans une société qui était basée sur l'accumulation du capital, qui était très centralisée, qui employait une technologie compliquée et dangereuse, qui avait pour effet de dégrader l'environnement et favorisait le pillage des ressources, qui débouchait sur la pénurie de matières premières, entraînant une crise énergétique et une crise économique qui se traduisaient par le chômage. Il s'agissait d'un modèle infernal, qui entraînait la disparition des petites entreprises et favorisait la centralisation du pouvoir. Elle utilisait de

plus en plus d'énergie en embauchant de moins en moins de travailleurs, pour produire une grande quantité de biens qui finissaient dans les poubelles. Cette vision, je dois bien le dire, n'a pas été acceptée tout de "go" par tous les membres du comité; certains ont demandé à réfléchir, mais tous étaient contents de faire ce que nous appelions "des bouttes vite" dans la réflexion, on sentait qu'on s'apprenait mutuellement des choses.

A l'opposé de ce modèle, nous en proposons un autre qu'on disait en harmonie avec la nature et basé sur la collaboration entre les hommes. Il reposait sur l'emploi d'une technologie accessible, sur l'auto-suffisance et la multiplication des petites entreprises. On intégrait la préservation des sols agricoles, la conservation de la qualité de l'eau, de l'air et des sols et on favorisait l'aménagement d'espaces verts et récréatifs. On préconisait l'utilisation d'énergies douces et renouvelables, la récupération des déchets et la production de biens durables. Ce modèle devait conduire à la décentralisation des pouvoirs et à l'amélioration de la qualité de vie tout en favorisant la création d'emplois, car l'utilisation d'énergies douces, la récupération, la conservation de l'énergie fournissent plus d'emplois que les "jetés après usage".

Il s'agissait sans doute d'une vision idéaliste, mais nous y croyions et étions prêts à travailler fort pour son avènement. Nous avons beaucoup de détracteurs, mais lorsque nous regardions leurs arguments et surtout, les résultats qu'ils avaient en ayant le pouvoir dans les mains, ils nous faisaient pitié. Mais passons plutôt aux autres arguments de notre mémoire.

Au niveau des droits amérindiens, nous avons été les seuls, avec le commissariat industriel de Roberval, à prendre position en leur faveur.

Pour nous, la position adoptée était simple: les Amérindiens étaient les premiers utilisateurs, ils avaient des droits ancestraux, il fallait respecter leurs droits ou en arriver à une entente avec eux sur l'utilisation du territoire avant qu'aucune décision ne soit prise quant à l'éventualité de construire quoique ce soit sur la rivière. Cette position n'a pas fait toute de suite l'unanimité souhaitée au sein du comité mais, j'y tenais et je me disais que ce n'était pas en ne respectant pas les droits des autres, que les nôtres seraient un jour respectés.

Au plan historique et archéologique, j'avais fouillé le dossier pas mal et tout le monde semblait d'accord pour dire qu'il s'agissait d'une des voies de pénétration pour le commerce des fourrures et qu'elle avait du servir pendant longtemps auparavant aux Amérindiens pour se rendre soit à la Baie d'Hudson ou dans la haute Mauricie à partir du lac St-Jean, dépendamment des bassins employés. Il ne faisait donc aucun doute que de nombreux vestiges archéologiques pourraient être répertoriés et nous aider à mieux connaître l'histoire amérindienne.

Concernant le patrimoine naturel, il m'apparaissait évident que cette notion allait prendre de plus en plus d'importance, surtout en considérant l'état de dégradation de plus en plus avancée de notre planète. Pour moi, le patrimoine, c'était beaucoup plus que les vieux meubles ou les vieilles choses; c'était aussi de vastes étendues caractéristiques de nos paysages et de nos modes de vie anciens. Il m'apparaissait très alarmant qu'au Québec, nous n'ayons aucune politique prévoyant la conservation d'au moins quelques-unes de nos rivières. Ceci était d'autant plus important dans le contexte où l'Hydro avait des projets sur à peu près toutes les rivières et que c'étaient les plus belles, à cause de leur fort potentiel énergétique, qui disparaissaient les premières. Je me disais que si nous étions jugés dans le futur par ce que nous avons laissé, le jugement serait bien sévère.

re.

Au chapitre du plein air, nous faisons d'abord remarquer qu'un besoin croissant irait dans ce sens, que notre région, malgré un fort potentiel naturel, se détériorait et ne nous profitait pas pleinement, à cause d'une absence de planification et d'orientation générale en matière d'utilisation des ressources naturelles. De plus en plus de mauvaises utilisations étaient faites de notre milieu naturel. Pour moi, il était grand temps qu'on commence à évaluer la valeur d'une rivière saine, d'un décor naturel et de l'air non-pollué en comparaison des retombées économiques des industries, des autoroutes et des barrages et ce, surtout dans le contexte où la recherche de lieux naturels augmente sans cesse alors que ceux-ci deviennent de plus en plus rares; il ne nous faisait aucun doute que la préservation des lieux naturels vaudrait de plus en plus cher.

Dans un autre ordre d'idées, nous ne manquons pas de faire mention qu'au plan touristique, ce n'était pas les visites des barrages qui intéressaient les gens, mais bien les caractéristiques naturelles. De plus, la venue de milliers de travailleurs ne serait pas sans causer d'énormes difficultés d'hébergement pour les touristes dans le secteur.

Pour nous, la rivière était une perte inestimable pour du canot-camping. Quant à l'utilisation possible des réservoirs pour le plein-air, ils nous apparaissaient dénués de tout cachet et seraient même très difficiles à utiliser considérant les vents dominants et les variations des niveaux d'eau dans les réservoirs.

Pour nous, il était beaucoup plus sage de conserver la rivière à l'état naturel et de l'intégrer au réseau de rivières du patrimoine du gouvernement fédéral, qui en reconnaissait la qualité.

Pour ce qui est des répercussions écologiques, nous avons surtout mis l'accent sur la ouananiche. La ouananiche du lac St-Jean représente une ressource faunique d'une valeur exceptionnelle, voir même, inestimable; sa population est considérée comme la plus importante à l'échelle mondiale et les spécimens qui la composent sont parmi les plus gros que l'on puisse trouver. Le malheur, c'est que 70% à 90% des géniteurs empruntent l'Ashuapmouchouan pour aller se reproduire.

Au début du siècle, on venait de partout dans le monde pour la pêche à la ouananiche. En 1980, on estimait que ce poisson entraînait des retombées économiques de \$400 000 annuellement. La pression de pêche est de plus en plus forte et la population est en déclin. Plusieurs facteurs, dont l'harnachement de la Grande Décharge et de la Péribonka, la pollution des usines de pâtes et papier, ont largement contribué à ce déclin. Pour contrer ce phénomène, il faudra procéder à tout un train de mesures comme l'ensemencement et la pisciculture. La construction des barrages aurait d'énormes conséquences parmi lesquels:

- la destruction des frayères en amont des barrages, ce qui signifie qu'il ne donnerait absolument rien de construire des monte-poissons, la ouananiche n'ayant plus de lieux de reproduction;
- dégradation importante de la turbidité de l'eau lors de la construction qui pourrait empêcher ce poisson sensible, de remonter la rivière;
- baisse trop drastique du niveau de l'eau lors du remplissage des réservoirs qui empêcherait le poisson d'accéder à la rivière et même, à ses tributaires

Somme toute, des répercussions négatives, majeures et permanentes.

Quant aux moyens de correction proposés par l'Hydro-Québec, on note tout d'abord:

- que l'extension des territoires de reproduction de la ouananiche dans d'autres rivières, était prévue de toute façon;
- que l'introduction de nouvelles colonies dans les réservoirs est de peu d'intérêt, considérant qu'elles ne pourraient s'y maintenir;
- quant à la construction d'une pisciculture, tout en notant son bien-fondé, on croyait que les ensemencements devraient être d'une telle envergure pour compenser les pertes que cela pourrait entraîner des répercussions importantes sur le caractère sauvage de l'espèce et sur sa susceptibilité aux épidémies. Et ce, tout en nécessitant un support financier important dont l'origine et la régularité demeurent imprécises. De plus, ces saumoneaux ne pourraient se reproduire, les frayères devant déjà supporter leur propre stock de géniteurs.

Parmi les autres répercussions écologiques, nous avons noté la disparition de 80 000 cordes de bois, l'affectation de la faune au niveau du castor et du rat musqué, une forte érosion des berges qui pourraient même faire disparaître certaines îles en aval de St-Félicien. De plus, on pourrait assister à une baisse de température de l'eau de l'ordre de 2 à 4 degrés celsius, alors qu'elle n'est déjà pas très chaude l'été.

Au niveau du climat, nous avons obtenu des données intéressantes, à l'effet que les précipitations étaient beaucoup plus élevées dans les zones de barrage que dans le reste du Lac-St-Jean, ce qui nous posait maintes questions sur les effets possibles sur l'agriculture.

x 300 (voir mémoire 1971)

Enfin nous avons inclus à titre d'information, la liste des 18 derniers barrages à s'être rompus de par le monde et le nombre de morts que chacun avait causés. Fait à noter, nous croyons vraiment que ces barrages, d'autant plus que nous en avons déjà plusieurs dans la région, pouvaient représenter des dangers sérieux. Nous signalions à cet effet la conclusion d'une étude de l'OPDQ qui déclarait:

"La création des vastes réservoirs n'est pas sans créer une immense pression sur la croûte terrestre, ce qui peut entraîner des tremblements de terre." Pour nous, l'addition d'un nouveau barrage au nord-ouest du lac St-Jean compléterait l'encerclement de la région. La présence de bombes à retardement était un des prix à payer pour notre rôle de région-ressource. Ce qui nous amène à parler des impacts au niveau social et économique.

Au niveau social, on ne voyait guère de bonnes choses; pour nous, l'arrivée de milliers de travailleurs apporterait aussi;

- une sur-utilisation des équipements sportifs et récréatifs;
- hausse du coût de la vie;
- demande accrue des services de santé;
- spéculation foncière;
- hausse des prix et rareté des loyers;
- difficulté d'intégration des travailleurs de passage dans la vie communautaire;
- diminution de la qualité de vie, entre autre à cause du dynamitage.

Au niveau économique, bien que reconnaissant qu'il y aurait un certain "boom", c'est loin d'être tout le monde qui en profiterait. Deux aspects se distinguaient: celui de la création d'emplois

temporaires à court terme et celui des emplois permanents à long terme. A court terme, certains parlaient même de 10 000 emplois. D'autres, tel Claude Lemay de l'Hydro, pensaient que ce nombre pourrait être ramené à 3000, considérant que la construction n'était pas prévue pour tout de suite et que, là comme ailleurs, la technologie faisait diminuer de façon drastique le nombre des emplois. Quant au pourcentage de ces emplois qui pourraient être occupés par des gens de la région, un document interne de l'Hydro l'estimait de l'ordre de 10%. En somme, la grande majorité des travailleurs proviendraient de l'extérieur dû à notre absence de gens spécialisés pour de tels travaux.

Mais là n'est pas la question la plus importante, elle se joue au niveau des emplois permanents. On prévoyait qu'au plus, une centaine d'emplois auraient pu être créés et ce chiffre aurait eu avantage à être ramené à une vingtaine et peut-être 10, pour un investissement de 2 milliards, cela représentait au bas mot, de 20 à 100 millions de dollars par emploi créé. Ça fait des sous! Et dire que les Caisses voulaient financer ça et qu'elles ont de la misère à passer \$1000 à un gars mal pris. Le pire, c'est qu'il n'est même pas certain que ces emplois auraient été à des gars de chez nous.

Au niveau des contrats et des achats, il semble bien clair que nous ne retirions que des miettes. L'Hydro elle-même l'avouait dans un rapport interne: " Tout compte fait, les impacts au niveau des achats ne pourront être majeurs. "

Quant à l'après construction, pour nous, il ne fallait pas s'illusionner. Ce n'est pas, contrairement à ce que beaucoup de gens souhaitent, la proximité des barrages qui attirent les industries, mais la sécurité en approvisionnement et les bas prix dont l'énergie. D'abord, il faut des investisseurs pour construire des industries, ce

n'est pas un automatisme, faut-il le répéter, énergie n'égalé pas nécessairement emploi. Quant à ceux qui voudraient que l'Hydro conserve une partie de l'énergie de l'Ashuapmouchouan pour des fins spécifiquement régionales, cela n'apportera pas grand chose, nous n'avons qu'à exiger qu'une partie de l'énergie de la Baie James soit utilisée chez nous; après tout, nous contribuons aussi à payer ce projet. Pour ce qui est de l'argument sublime à l'effet que nous aurions pu vendre l'électricité de la rivière à tarif réduit, il ne faudrait tout de même pas qu'il devienne une coutume de vendre l'énergie moins chère qu'elle nous coûte dans l'espoir de créer de l'emploi.

Je conclusais le chapitre en disant que le projet d'harnachement de l'Ashuapmouchouan s'inscrit très bien dans la poursuite de notre rôle de région-ressource:

- la décision d'entreprendre le projet avait été prise en haut lieu, à Montréal, selon un plan répondant non pas aux besoins de la région, mais aux américains;
- qu'alors que la majorité des retombées économiques seront pour l'extérieur, nous devrons assumer seuls les désavantages;
- que l'après projet serait caractérisé d'une part, par le renforcement de notre rôle d'exportateurs de matières premières et d'autre part, par sa caractéristique majeure, la faible création d'emplois ce qui maintiendra notre taux de chômage élevé;
- qu'enfin, nos possibilités de diversifier notre économie seront d'autant réduites que nous aurons perdu un immense territoire et les richesses qui s'y rattachent.

Deux questions me venaient alors à l'esprit"

- est-ce un véritable développement régional?
- deviendrons-nous une région à jeter après usage?

Pour nous la réponse était claire: le projet d'harnachement de l'Ashuapmouchouan serait un pas de plus sur la voie de notre sous-développement et, dans ce sens, nous nous retrouverions en plus mauvaise posture après l'harnachement qu'avant.

C'est pourquoi, suite à une longue liste d'attendus que vous trouverez ci-joints, nous faisons les cinq recommandations suivantes:

- que la rivière Ashuapmouchouan soit classée dans le réseau de rivière Patrimoine (Parc Canada) pour en faire un parc de conservation permettant la récréation et le tourisme;
- que l'accent soit mis sur la recherche et la production d'énergies nouvelles dans la région;
- qu'un montant d'argent soit octroyé à notre région afin d'établir un scénario alternatif en matière de développement régional;
- qu'on tienne un débat public sur l'énergie;
- que le gouvernement du Québec établisse et accélère la mise en place d'une politique de préservation des rivières sauvages dans les différentes régions du Québec.

Et c'était signé: Maurice Dumas

Marc Archer

Alain Doré

Antonin Collard

Denis Trottier

3.5.8: Commentaires sur les opposants au projet.

La seule chose que je regrette, c'est qu'ils n'aient pas été plus nombreux à se mouiller. D'ailleurs, à l'heure plus que tardive où j'écris ces lignes, je ne peux que souligner qu'ils ont fait leur gros possible. Vous serez d'ailleurs plus à même que moi de les juger.

3.6: Examen des stratégies.

Au CPA, nous savions que nous devions faire plus de bruit pour que notre position puisse l'emporter; nous savions que ça allait demander beaucoup d'ouvrage, mais nous étions prêts. C'est ainsi qu'en plus de fabriquer notre montage qu'on avait fait faire en 4 copies et qu'on a prêté régulièrement à maintes associations qui l'ont diffusé au sein de leur groupe et du public en général, nous avons convenu qu'en plus d'assister à toutes les assemblées de l'Hydro nous organiserions notre propre tournée d'information et de consultation. C'est ainsi que nous avons, dans un premier temps, visité pas moins d'une dizaine de villes et villages de la région en présentant notre montage, livrant notre argumentation et compilant les réactions ou les suggestions que nous faisaient les gens. L'accueil a toujours été très bon, même à Normandin où les gens, tout en ne partageant pas nécessairement tous nos propos, étaient quand même fort intéressés par notre argumentation. Le nombre de personnes qui y assistaient variait beaucoup d'un endroit à l'autre; nous avons eu jusqu'à 150 personnes à St-Félicien pendant qu'à Jonquière, on devait être plus nombreux sur la scène que dans la salle. Cette tournée d'information avait été précédée d'une conférence de presse tenue au centre administratif à Jonquière où nous avons fait une petite erreur: comme plusieurs d'entre nous étaient sur le chômage, on s'était présenté comme tel pour démontrer que les

chômeurs n'étaient pas tous des inactifs. Malheureusement, pour certains messieurs de la presse, le fait d'être chômeur enlevait de la crédibilité à notre mémoire, ils auraient sans doute préféré qu'on se présente chacun selon notre diplôme: récréologue, biologue, bacc en communication, politicologue... c'est tellement plus rassurant. Par la suite, on en a fait bien d'autres conférences de presse, mais ce n'était plus pareil, on avait établi notre crédibilité.

Des séances d'information, on en a fait presque à la tonne en l'espace d'un mois, nous avons dû en faire pas moins d'une cinquantaine à travers la région. On était toujours au moins deux lors de ces séances. Je me revois encore quand on emplissait une auto, qu'on partait presque à chaque soir et qu'on livrait notre message; il y avait tout un esprit de fête dans ces soirées et, après, on faisait le bilan de la rencontre et on se répétait souvent les bonnes passes qu'on avait faites et on riait des arguments parfois niaisés que nos adversaires avaient déclaré dans le journal du matin. Bien sûr, le "feeling" n'était pas toujours égal, il y a des soirs où ça marchait vraiment très bien et d'autres soirs où on réussissait moins bien à passer notre argumentation et ce, indépendamment du public qu'on avait. Je me rappelle entre autre de la deuxième conférence de presse qu'on avait tenue dans la même journée à St-Félicien après avoir été à Jonquière; on était presque à bout de souffle. Il y avait aussi des fois où on n'était pas chanceux, alors que notre camarade du camp adverse était passé avant nous et qu'il avait obtenu un appui en sa faveur en faisant peur au monde avec les dangers du nucléaire; il était bien difficile à ce moment de recevoir leur appui.

Puis est venue l'idée de la pétition, à laquelle l'Association de chasse et pêche était très intéressée et prête à nous donner un bon coup de main, ce qu'ils ont fait. Nous avons réussi à amasser ensemble plus de 11 000 signatures, ce qui est énorme à mon avis dans

la région. Pour ce faire, l'association de chasse et pêche avait même bloqué la route régionale pour faire signer les gens et on avait organisé une manifestation dans les rues et sur le pont à St-Félicien. Même si on était peu nombreux, c'était vraiment très réussi; ça faisait très longtemps qu'il n'y avait pas eu de manifestation dans le secteur et ça nous a permis d'avoir une des seules premières pages du journal que nous ayons eue. Petit conseil en passant si vous voulez faire une pétition, ne perdez pas votre temps dans les centres d'achats, les gens sont trop pressés pour vous écouter. Profitez plutôt d'un lieu de fête où il y a d'énormes quantités de gens relaxés qui se feront une joie de vous appuyer. C'est entre autre ce que nous avons fait à la fête nationale à Jonquière. Point important, équipez-vous comme il faut, faites-vous des appuis en carton pour que les gens puissent signer sur quelque chose de solide, Ça ne coûte pas cher et c'est très efficace.

Claude Plamondon qui était un peu à la remorque de notre stratégie, fit finalement une pétition lui aussi qu'il avait fait signer lors de l'exposition industrielle et commerciale de St-Félicien. Il n'a ramassé quant à lui que 3500 signatures, alors qu'il croyait pouvoir en amasser plus que nous. Il s'est alors mis à l'oeuvre pour recevoir des appuis de villes et d'organismes auxquels il avait fait parvenir une copie de résolution avec une série d'attendus (que vous trouverez en annexe) qui faisait état de ses craintes de l'énergie nucléaire, du peu de dégâts que causerait le projet au territoire forestier; de l'effet bénéfique sur les travailleurs régionaux de par notre compétence locale et de la certitude, qu'on peut se fier à la compétence de l'Hydro pour régler les problèmes environnementaux. Il demandait en conséquence d'appuyer le projet.

Il recevra de nombreux appuis des municipalités en particulier, qui chargeaient ou ajoutaient des attendus sans doute dans le but de s'attirer des retombées économiques. Parmi celles-ci, on note

la ville de Dolbeau et sa Chambre de commerce qui recommandaient que toutes opérations aéro-portuaires se fassent à partir de l'aéroport de Dolbeau-St-Méthode. Cette pétition a même fait l'objet de faits cocasses, certains y rajoutant de curieux attendus comme la Chambre de commerce de Roberval qui indiquait: "attendu que la présence des réservoirs dans la région provoquera de légères variations climatiques et une réduction sensible de la saison de végétation" nous appuyons le projet.

On retrouvait aussi des affirmations très gratuites dans le style: "attendu que la survie de la ouananiche ne sera pas mise en cause par ce projet!"

On aurait pu en mettre plusieurs du genre, mais il en est un que personne n'a osé proposer et qui pourtant nous semblait bien clair; "attendu qu'on veut faire les barrages à tout prix" nous appuyons le projet.

Mais revenons plutôt à la description de notre stratégie. En plus, des séances d'information, nous avons participé à de nombreux colloques où j'ai personnellement prononcé des conférences. Les plus importants étaient:

- à Montréal, le débat public sur l'énergie;
- à Sherbrooke, le congrès annuel de l'ACFAS;
- à Chicoutimi, le colloque Sagamie-Eau;
- à Québec, le colloque de l'UNESCO sur la stratégie mondiale de conservation de l'eau.

Personnellement, je trouve que ça ne donne pas grand chose, car ces colloques ne débouchent habituellement sur rien, et sont plus souvent qu'autrement des prétextes pour les universitaires, de voyager à peu de frais. Le seul aspect positif, c'est qu'on y rencontre parfois des gens intéressants, comme à Québec, où j'ai rencontré un réalisateur du ré-

seau anglais de Radio-Canada qui avait été très intéressé par notre démarche et qui est venu faire une émission sur le sujet dans le cadre d'une grosse émission diffusée sur tout le réseau anglais: "Quarterly report". Ce fut la première émission de télévision qui a traité le sujet (l'Ashuapmouchouan) en profondeur. Par la suite, le réseau français de Radio-Canada est venu faire une émission avec Gérard-Marie Boivin (un ancien gars de Dolbeau) dans le cadre de son émission "Repères". Par la suite, ce fut le tour de Radio-Québec pour son émission "Débat". Enfin, l'été dernier, l'équipe de la semaine verte de Radio-Canada est venue tourner une émission spéciale sur le sujet et pour laquelle j'avais organisé une descente en canot en collaboration avec CEPAL de Jonquière. Pour participer à ces émissions, il faut d'abord les susciter et ensuite les organiser ce qui demande passablement de temps. A ces émissions, il faudrait ajouter de très nombreuses participations à divers débats et émissions dans les médias locaux. En plus des conférences de presse comme à Montréal, où nous n'avons pas eu une bonne couverture car, cette journée là, il y avait bien d'autres choses de plus importants que des nouvelles "régionales". C'est ainsi que l'élection de monsieur Montréal NU a fait la manchette à notre place.

A toutes ces interventions, il faudrait ajouter la publication de notre mémoire à quelques 200 copies qui ont été distribuées un peu partout et l'impression d'un résumé d'une trentaine de pages publié d'abord en 500 copies et, ensuite, publié dans son entier dans la revue "Focus" d'avril 1981 et ce, en 2000 copies. Enfin, il ne faudrait pas oublier de nombreux communiqués que nous faisons régulièrement et les divers articles qui ont été écrits soit par nous ou par d'autres par le biais de notre information, notamment dans les revues "Chasse et pêche", "Forêt conservation", etc. C'était un gros contrat mais je crois que ça a porté fruit.

3.7: Bilan de la consultation de l'Hydro-Québec

Ainsi, l'équipe de consultation de l'Hydro-Québec, lors du dévoilement du résultat de la consultation, ne pouvait que constater une très forte polarisation entre deux thèses: ceux pour lesquels le projet était considéré comme un facteur de développement économique, alors que pour les autres, il ne ferait que confirmer notre rôle de région-ressource et ce pour les intérêts extérieurs. Par ailleurs, elle n'osait mesurer laquelle des deux tendances était la plus forte, préférant, comme c'était d'ailleurs prévu, laisser le choix au conseil d'administration d'Hydro-Québec à Montréal.

3.8: Le rôle des médias

La première chose que l'on peut dire, c'est que le sujet était énormément d'actualité. C'est ainsi que j'ai répertorié plus d'une centaine d'articles sur le sujet dans les médias locaux; lorsqu'on connaît le caractère éphémère d'une nouvelle, c'est presque un record d'avoir tenu la scène si longtemps. Bien sûr, tous ces articles n'étaient pas en notre faveur, ils ne prenaient d'ailleurs pas position, se contentant de rapporter les propos des auteurs. Et ça je trouve ça malheureux qu'il n'y ait pas de place dans nos médias pour le journalisme d'opinion. Un autre reproche que nous faisons, c'était que les journalistes ne réussissaient pas toujours à faire ressortir les véritables enjeux. C'est ainsi qu'on insista trop sur la ouananiche. Mais cette expérience nous a appris plusieurs choses;

- que ce sont les patrons qui font les titres et les premières pages, ce qui eut pour résultat que nous ne faisons jamais de première page alors que c'était souvent le cas pour les opposants;

-qu'il arrive parfois qu'il n'y a pas d'espace dans journal et qu'au lieu de notre article on place le surplus de publicité (phénomène plus spécialement lié au journal " Le Point " de Dolbeau);
-qu'il ne sert à rien de faire de longues conférences de presse, surtout pour la radio et la télévision qui n'ont qu'une ou deux minutes à nous accorder. Plusieurs petits communiqués sont beaucoup plus efficaces et beaucoup moins d'ouvrage qu'une longue conférence qui n'est presque pas couverte.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons été victimes de choses pas tellement gentilles au " Progrès-Dimanche ". Nous n'avions eu qu'un tout petit encadré d'un pouce perdu dans le coin de la page, suite à une longue conférence pourtant bourrée d'informations, alors que la réaction à notre conférence de presse de la part de M. Plamondon a occupé presque toute une page (voir en annexe). Mais, somme toute nous savions combien il peut être difficile parfois de faire le métier de journaliste et nous aimions mieux garder de bonnes relations avec ceux-ci et tenter de leur faciliter la tâche. Pour nous il ne s'agissait pas de critiquer les médias mais bien d'apprendre à se servir de ce qu'on avait; et nous y avons pas mal réussi.

Il est une chose cependant que je ne voudrais passer sous silence, c'est la réaction de la part du propriétaire du poste CHRL de Roberval qui n'aurait pas du tout accepté qu'un de ses journalistes se soit prononcé contre le projet alors que lui-même prenait position ouvertement et ce, au nom du poste, en faveur du projet (voir annexe). Il nous semblait qu'un minimum de code d'éthique aurait eu sa place d'autant plus qu'il n'avait cessé de nous mettre des bâtons dans les roues, nous empêchant même de rencontrer ses journalistes. Eh oui, la race des grossiers personnages n'est pas encore éteinte!

4-QUELQUE TEMPS PLUS TARD

Dans cette partie, je voudrais faire ressortir qu'en l'espace de quelques mois, bien des choses allaient changer.

En novembre 1981, Roger Philips, ancien président de l'Alcan et président de la Chambre de Commerce du Québec, précise dans une conférence à la Chambre de commerce de St-Félicien que la demande au niveau énergétique est au ralenti et que plusieurs projets de l'Hydro-Québec devront être retardés. Il précisait même qu'il faudrait mettre la pédale douce dans les projets d'hydro-électricité d'autant plus s'ils étaient voués à l'exportation. C'est ainsi qu'il exprimait sa pensée dans "L'Etoile du Lac" du 18 novembre 1981: "Accélérer le développement des ressources hydro-électriques en vue de l'exportation equivaut à subventionner les américains pour qu'ils achètent notre électricité. Il citait par ailleurs des chiffres intéressants, ce dont l'Hydro était bien avare. Selon ces sources, le coût de production de l'énergie hydro-électrique au Québec se situait aux alentours de 4¢ à 5¢ le kw/hre plus le coût des lignes de transport qu'il évaluait à 1¢ le kw/hre par 1000 kilomètres de ligne, ce qui équivaldrait à 1.4¢ de plus pour le trajet Baie James-Montréal et 2¢ pour celui Baie James-New York. Combien leur vendrions-nous cette énergie? Combien les américains et tous les autres investisseurs seraient-ils prêts à payer pour une énergie que nous aurions en trop. Cette question était capitale. L'Hydro après nous avoir prouvé que nous allions manquer d'énergie et après maints démentis et ce, même au milieu de 1982, allait enfin nous livrer la vérité: nous avions trop d'énergie.

Dès les débuts de 1982, nous avons été informés par des sources internes de l'Hydro qu'il y avait du brasse-camarade dans la boîte mais il a fallu attendre la fin de cette année pour que des précisions soient apportées. A partir du début de 1983, on avait carrément que les grands projets, c'était du passé. Ainsi, Pierre Bolduc,

vice-président aux finances avouait au magazine "MBA" de février 1983 dans un article intitulé: Hydro-Québec tout s'éclaire, que l'augmentation de la consommation pour 1981 n'avait été que de 1,7% par rapport à des prévisions de 6,2%. On a du ramener les prévisions de croissance à 3,7% (chiffre qui, à mon avis, est encore trop élevé). Il confiait par ailleurs qu'on estimait à 348,9 milliards de kw/hre qui pourraient être invendables, et ce en tenant compte des seules centrales en opération ou en construction présentement. Le nouveau plan de l'Hydro-Québec ne prévoit aucune mise en chantier avant 1988 et sera révisé d'année en année. Avec la production actuelle, si le taux de croissance de la demande se maintenait à 3,7% on aurait assez d'énergie pour subvenir à nos besoins sans faire de nouvelles centrales jusqu'en 1994. Le projet de l'Ashuapmouchouan tombait lui aussi sous le coût de ces mesures. Tout était radicalement changé. Le nouveau président de l'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe parlait d'un nouveau défi pour l'Hydro qui serait de taille : celui de gérer la décroissance de son entreprise.

Bien d'autres choses avaient changé: les caisses d'entraide qui devaient financer le projet de développement des 20 prochaines années, étaient dans un état pitoyable et n'avaient sans doute plus quère de projet.

L'Alcan qui ne semblait pas du tout intéressé par le courant de l'Hydro-Québec, affirmait maintenant dans une entrevue à Radio-Canada le premier septembre 1983: qu'elle attendrait d'avoir l'as-

surance d'avoir de l'énergie à bas prix avant de se lancer dans le projet de Laternière.

En début de 1982, des travailleurs de la région avaient manifesté contre l'Hydro, car les contrats octroyés pour les lignes de la Baie James profitaient davantage aux travailleurs de l'extérieur qu'à ceux-ci qui demeuraient sur le chômage.

Pendant ce temps, on avait posé les fils de la Baie James en plein flanc de montagne de Jonquière jusqu'à La Doré; on avait fait une véritable écoeuranterie alors que rien ne devait paraître.

Pendant ce temps, l'Alcan modifiait son discours. Il était de moins en moins question de consolidation des emplois, on parlait presque exclusivement de productivité, on voulait devenir le premier producteur d'aluminium au monde et ce sans égard aux emplois. Le nouveau discours qu'on entendrait de plus en plus, c'est qu'on n'a pas le choix, ou bien on accepte de perdre la moitié des emplois, ou bien on perd tout.

Pendant ce temps, une étude comme celle de Jule Léger de l'INRS-URBANISATION estimait que les emplois indirects créés par l'Alcan pourraient bien être en-deça de ce qu'il racontait. Alors qu'à l'Alcan on estimait être responsable d'environ 35000 emplois directs et indirects (117). Jules Léger pour sa part lui conférait un impact multiplicateur de 1.45, ce qui donnerait un peu plus de 20000 emplois tout au plus. (118)

Pendant ce temps, Jacques Parizeau annonçait: " qu'il se prépare un boom de l'aluminium" et que le gouvernement a décidé de réduire les coûts de l'électricité de 50%

Pendant ce temps, des études du ministère des Affaires sociales tendent à démontrer que nous avons dans la région le championnat de plusieurs types de cancer.

Pendant ce temps, le CRD qui n'a toujours pas remis son rapport de recherche sur l'énergie, prépare un sommet sur le développement régional qui devra, lui aussi, orienter notre développement pour les 20 prochaines années.

Pendant ce temps, nos politiciens n'en finissent plus de leurs querelles fédérale-provinciale.

Pendant ce temps, les organismes et les municipalités du secteur ont accepté avec bien des réticences de former un comité qui aurait pour tâche d'évaluer les possibilités socio-récréatives de la rivière Ashuapmouchouan, en attendant qu'une décision finale soit prise par l'Hydro. Mais, on sent que la promesse des deux milliards a laissé des traces qui seront difficiles à oublier.

Pendant ce temps, de petits groupes tentent tant bien que mal de soulever des questionnements sur notre développement et se demande carrément: " oussé qu'on s'en va? "

5-BILAN GENERAL

Que pensez de tout ça! On peut s'en poser des questions; comment se fait-il que l'Hydro se soit trompée du tout au tout? Se pourrait-il qu'on ne voulait pas s'ouvrir les yeux? Serait-ce parce que nous possédons les trois plus grosses firmes de génie-conseil et qu'elles sont spécialisées tout particulièrement dans le transport de l'énergie hydro-électrique et les équipements de production électriques? Serait-ce que la planification de nos besoins se fait d'abord à partir des besoins de contrat de ces grandes entreprises? Serait-ce que selon une de mes amies, Solange Vincent: que le président du conseil d'administration de l'Hydro, M. Joseph Bourdeau, ne sait tout simplement

Mais, ne serait-ce pas encore plus profond? Ne serait-ce qu'on n'a tout simplement aucune notion de ce qu'est le développement? C'est là ma plus grande interrogation: n'aurait-on pas réduit le concept même du développement à un simple accroissement des biens matériels produits et consommés dans notre société.

Le "développement" qu'on nous propose ne serait-il pas dans le fond que la marque de la culture de consommation? Et ne serait-on pas en train d'exporter dans d'autres pays un modèle qui craque de tout bord et de tout côté? C'est à ces questions qu'il faut répondre avant de se lancer dans la "relance économique". Lorsque la sauce prend au fond la meilleure solution n'est pas de remonter le feu. Bien sûr, il est pressant d'agir au niveau économique, mais ne serait-il pas plus urgent de réfléchir sur les causes de ce que j'appellerai le mal-développement, et ce, dans notre région ici même.

Car au-delà de mon hypothèse centrale de départ à savoir que le projet de l'Ashuapmouchouan serait une cause de sous-développement et accentuerait notre rôle de région-ressource, il faut dépasser cette analyse. Car je me suis rendu compte qu'à peu près tout le monde constatait qu'on ne décidait presque rien dans la région et qu'il était grand temps qu'on s'occupe nous-mêmes de nos affaires. Même les plus grands tenants de barrages ont fait ce bout de chemin dans l'analyse des problèmes de notre région. Mais, tout vouloir réduire au simple fait que ce n'était pas nous qui prenions les décisions, c'est faire preuve d'une analyse timide et même dangereuse. Car espérer améliorer notre sort en conservant les mêmes paramètres et même plus, vouloir accélérer le rythme de croisière de ce modèle, c'est un cul-de-sac. Malheureusement il en est encore beaucoup de ceux-là. Parmi ceux-ci, nous retrouvons Robert Bourassa et tous ses supporteurs qui, malgré des surplus d'électricité invendus, maintiennent encore l'idée qu'il faut accélérer la construction des barrages. Quels intérêts ces gens défendent-ils? Que voilà toute une stratégie de développement. S'il est des matières qui sont en pénurie, il en est qui est en abondance: la bêtise humaine.

Chez nous à St-Félicien, les gens qui ont lutté pendant des années pour obtenir l'usine de la Donohue (qui soit dit en passant n'est pas sans soulever de nombreuses questions, notamment au niveau de son emplacement et de son impact économique) travaillent maintenant à un projet qui ne pourrait que lui nuire. Serait-ce que les projets du siècle éblouissent au point de faire perdre toute la raison.

CONCLUSION

Je tire plusieurs leçons de toute cette aventure qui devrait nous guider dans le choix des orientations que nous devons prendre dans les prochaines années. La première sera sans doute qu'on doit entreprendre une certaine démystification des experts et de ceux qui nous proposent des scénarios pour les vingt (20) prochaines années. Dans notre société, nous avons tendance à rechercher des vérités toute faites, faciles à comprendre et qui plus est, qui correspondent à une certaine continuité du passé; ce qui est l'aveu même à mon avis de notre crainte de l'insécurité.

C'est ainsi qu'à peu près tout le monde avait une confiance sans borne envers Hydro-Québec qui représentait; une valeur sûre, gérée par des gens compétents et qui entretenaient eux-mêmes le mythe des experts avec leurs fameux modèles plus compliqués les uns que les autres. Mais quand est-il aujourd'hui? La véritable forteresse s'est révélée être un château de cartes. On s'est trompé du tout au tout, alors qu'on nous disait qu'on avait pas le choix. Et ce n'est pas sans conséquence; lorsque l'on fait naître des espoirs dans l'esprit des gens et que l'on est pas en mesure de les réaliser, cela conduit à de nombreuses distorsions. Quand on pense aux gens de la région qui étaient prêt à faire tous les sacrifices qu'on pouvaient imaginer pour enfin obtenir, leur pont, leur aréna, leur village vacance, etc. Il sera difficile pour ces gens d'oublier qu'on leur avait déjà fait miroiter des milliards d'investissements. Bien des projets seront peut-être écartés ou retarder au cas où l'Hydro reviendrait. Le souvenir du projet hantera les esprits pendant encore longtemps et sera présent dans bien des futurs plans d'aménagement du territoire.

L'Hydro et tous les tenants de la croissance à tout prix devront faire preuve d'une grande humilité car il ne s'agit pas maintenant de masquer les erreurs, mais bien de savoir tirer des leçons.

Nous devons prendre confiance en nous-mêmes et garder l'esprit qu'à chaque fois qu'on laisse les autres décider pour nous, nous prenons un peu plus de recul sur ce que nous voudrions faire, ce que nous voudrions être.

Autre point important, il est essentiel qu'on se rende compte que nous sommes dans une société privilégiée, il faudra bien un jour ou l'autre regarder autour de nous et s'apercevoir que notre richesse, c'est un peu la pauvreté des autres. Notre prochain défi n'est pas d'accroître la richesse, mais bien plutôt de la diviser autrement.

Par ailleurs (encore une fois) il ne faudra pas avoir peur d'innover, et surtout de se tenir debout lorsqu'il est temps de prendre des décisions. Si chacun acceptait de se mouiller un peu plus, les choses ne seraient-elles pas autrement? Ce pourrait peut-être provoquer un vent d'espoir et de confiance nécessaire à la construction de tout nouveau projet de société.

De plus, nous devons rechercher les consensus, faire en sorte que les décisions partisans et les querelles stériles soient dépassées, pour découvrir que le travail de groupe comme on l'a connu au C.P.A., est combien plus productif, lorsqu'il est effectué sur base d'égalité, de respect de l'opinion des autres et ce, surtout si l'on effectue un travail qu'on aime, avec des gens qui nous sont chères.

Au delà de ces considérations, le projet de l'Ashuapmouchouan nous aura permis, de par les prises de positions qui y ont été recensées, de dresser un portrait de la société, un moment précis de son histoire. Nous aura là un point de référence qui nous permettra de juger des valeurs et des préoccupations du temps, des gens de notre région. Et qui sait, peut-être pourrions-nous constater plus tard, que nous étions à un point tournant de notre histoire régionale...

Ce projet aura eu le mérite de soulever maintes questions, auxquelles nous devons répondre dans un avenir rapproché, et parmi celles-là la plus importante: quel tupe de société voulons-nous?

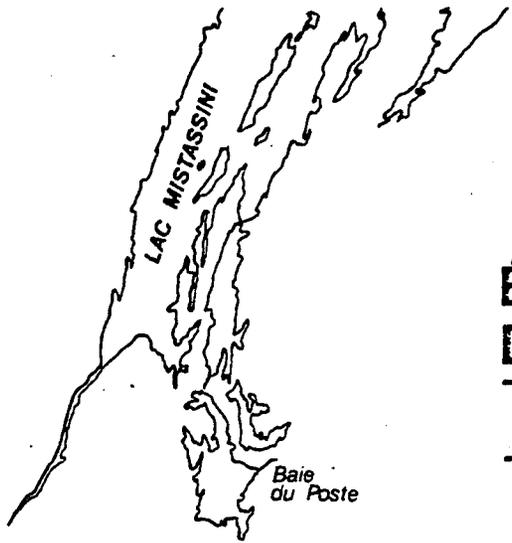
Enfin, je dois dire que ce mémoire tout comme ma participation au C.P.A. n'était qu'une étape de la prise de conscience de mes capacités, et m'aura permit de faire le point dans ce que j'appellerai, mon implication au niveau du développement régional.

A suivre...

Denis Trottier.

Liste des sigles

- C.P.A. Comité de protection de l'Ashuapmouchouan
- P.M.P. Pied - mesure de planches
- M.W. Mégawatt
- U.P.A. Union des producteurs agricoles
- O.P.D.Q. Office de la planification du Québec
- C.E.A. Conseil économique d'Alma
- M.L.C.P. Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche
- C.R.L. Conseil régional des loisirs
- C.R.D. Conseil régional de développement
- C.R.E. Conseil régional de l'environnement
- KW.H. Kilowatt/heure
- C.E.P.A.L. Centre d'expédition et de plein air Laurentien

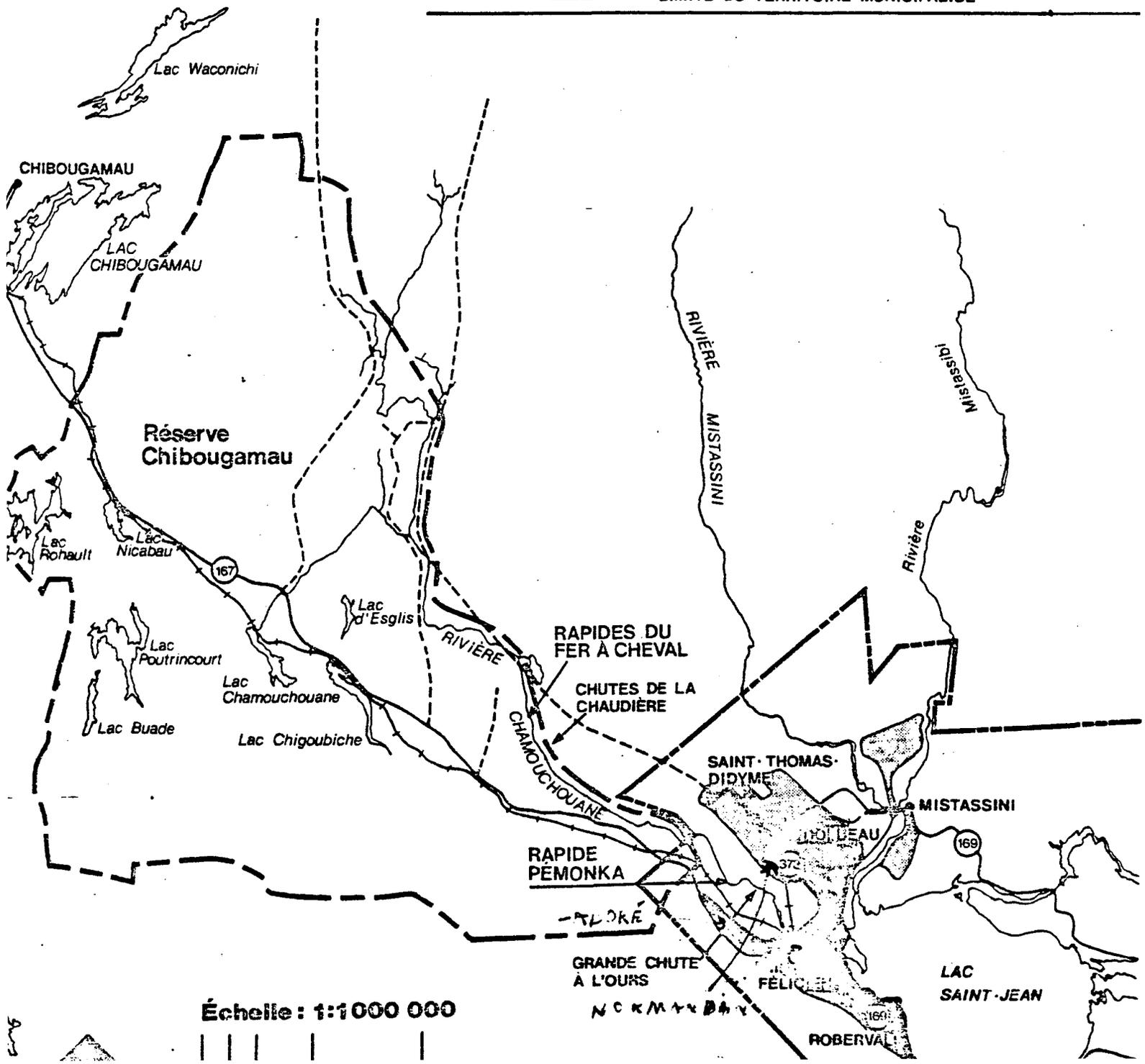


ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DE LA RIVIÈRE CHAMOUCHOUANE

CONTEXTE RÉGIONAL

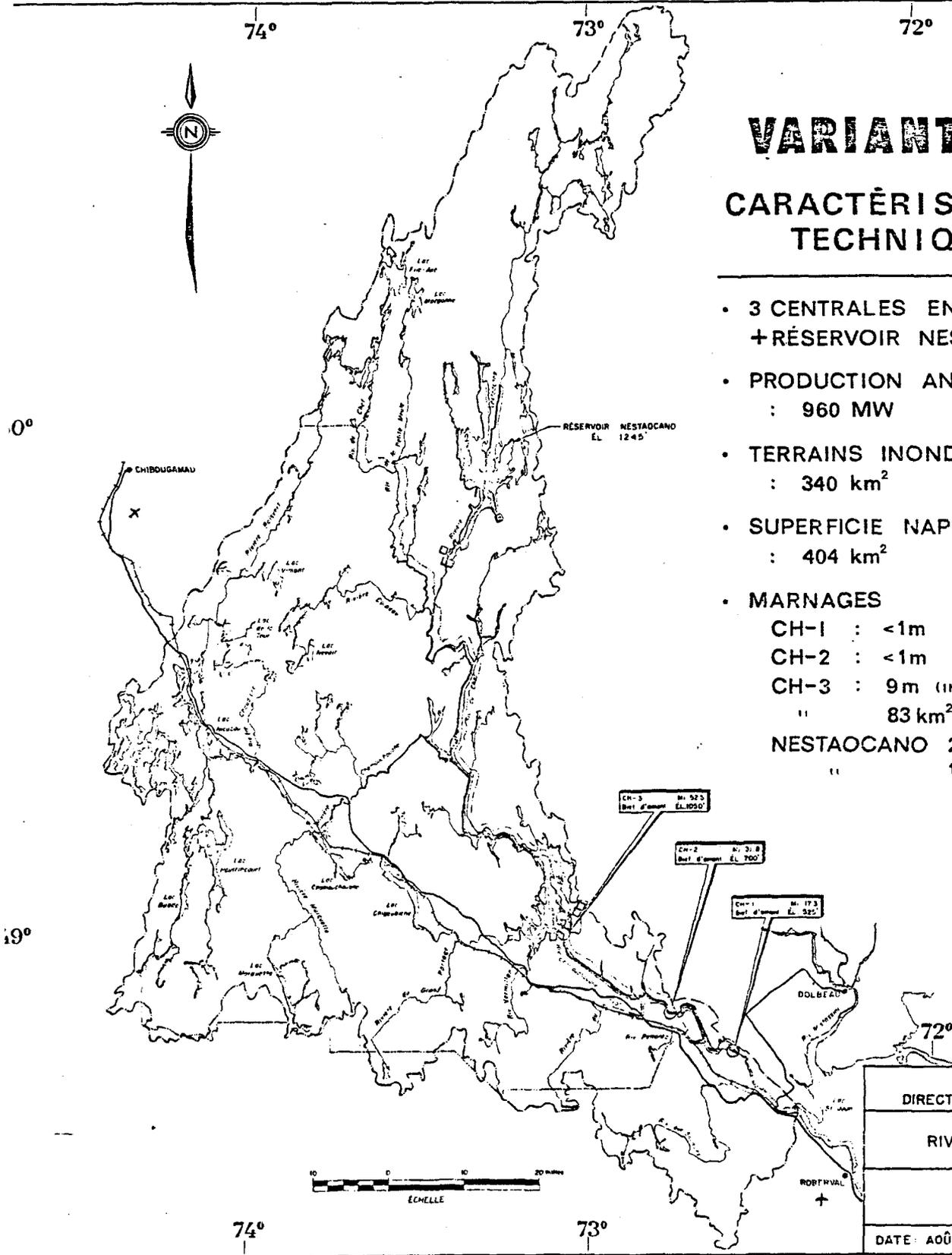
Légende

	ÉCOUMÈNE
	CHEMIN FORESTIER
	LIMITE DU TERRITOIRE MUNICIPALISÉ



Échelle: 1:1000 000





VARIANTE II

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 3 CENTRALES EN SÉRIE
+ RÉSERVOIR NESTAOCANO
- PRODUCTION ANNUELLE
: 960 MW
- TERRAINS INONDÉS
: 340 km²
- SUPERFICIE NAPPES D'EAU
: 404 km²
- MARNAGES
 CH-1 : <1m
 CH-2 : <1m
 CH-3 : 9m (INTERANNUEL)
 " 83 km²
 NESTAOCANO 26m " " 145 km²

- Légende**
- + Aéroport
 - Centrale
 - Digue
 - Devroge de centrale

HYDRO - QUÉBEC	
DIRECTION PROJETS DE CENTRALES	
RIVIÈRE CHAMOUCHOUANE	
VARIANTE - II	
DATE : AOÛT 1980	PLANCHE N° :

COPIE DE RESOLUTION

*Envoyé à toute la municipalité et organismes des rivières
par la Chambre de Commerce de St-Félicien*

ATTENDU, que l'harnachement n'inondera que 2% à 5% du territoire du parc de Chibougamau.

X | ATTENDU, que la seule solution de recharge pour fournir l'énergie électrique nécessaire dans les années 1990-2000 n'est que l'énergie nucléaire.

| ATTENDU, que ce projet aidera l'économie régionale.

| ATTENDU, que notre compétence locale dans ce genre de projet, favorisera les travailleurs régionaux.

| ATTENDU, que plusieurs projets touristiques seront favorisés.

| ATTENDU, que l'Hydro-Québec fera tout en son possible pour protéger la Ouananiche.

| ATTENDU, que nous pouvons nous fier à la compétence des gens de l'Hydro-Québec.

NOUS APPUYONS, la Chambre de Commerce de St-Félicien dans l'encouragement de l'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan.

P.S.: S.V.P. nous faire parvenir votre résolution, avant le 15 juin 1981.

MERCI!

ATTENDU de C.P.A.

- 1) ATTENDU que notre région produit plus de 18% de l'électricité du Québec et que notre région ne compte que 5% de la population du Québec;
- 2) ATTENDU que le taux de chômage de notre région est des plus élevés et que la construction de grands barrages s'avère l'investissement le moins rentable au chapitre de l'emploi à long terme;
- 3) ATTENDU que les projets de l'Hydro-Québec pour la prochaine décennie correspondent à un endettement per capita autour de \$15,000 soit \$45,000 par famille;
- 4) ATTENDU qu'exporter notre électricité cela équivaut à endetter la population pour créer des emplois à l'étranger;
- 5) ATTENDU qu'un KWh économisé par une mesure d'économie d'énergie coûte entre 5 et 10 fois moins cher qu'un KWh nouvellement généré;
- 6) ATTENDU qu'il y a quatre fois plus d'emplois créés dans l'énergie solaire que dans la production d'électricité pour un même investissement;
- 7) ATTENDU que par dollar investi il y a trois fois plus d'emplois dans la conservation d'énergie que dans le nucléaire;
- 8) ATTENDU que Parc Canada a classifié la rivière Ashouapmouchouan comme devant faire partie d'un réseau de rivière sauvage;
- 9) ATTENDU que l'Office de Planification et de Développement du Québec demande la protection de cette Rivière;
- 10) ATTENDU le caractère historique, archéologique et patrimonial de la rivière Ashouapmouchouan;
- 11) ATTENDU que les Amérindiens possèdent des droits historiques sur cette rivière;
- 12) ATTENDU que la Communauté Amérindienne a déjà été gravement amputée de ses territoires lors du harnachement de la Péribonka;

- 13) ATTENDU que la rivière Ashouapmouchouan possède un potentiel élevé au chapitre de la récréation.
- 14) ATTENDU que la pratique d'activités récréatives sur les nouveaux plans d'eau sera à peu près inexistante;
- 15) ATTENDU que le harnachement de la rivière aurait un impact négatif majeur sur le tourisme;
- 16) ATTENDU que pendant la période de construction, la demande sera trop forte au chapitre des activités municipales en loisirs et ce, au détriment des citoyens;
- 17) ATTENDU que la relocalisation du camping de la Chute à l'Ours sera inadéquate autour des nouveaux plans d'eau (marnage, vent, courant);
- 18) ATTENDU que le Ministère de l'Environnement a dépensé plus de \$6 millions pour protéger la rivière Ashouapmouchouan en construisant "un tuyau" pour la Donohue de St-Félicien;
- 19) ATTENDU que l'Hydro-Québec ne peut donner aucune garantie quant à l'impact climatique qui pourrait affecter l'agriculture dans le secteur Normandin;
- 20) ATTENDU que les travaux de ce projet causeraient un impact majeur du côté des transports par un achalandage énorme sur nos routes, et de ce fait, nuiraient au secteur touristique;
- 21) ATTENDU que la population de la ouananiche est l'une des plus importantes connue à l'échelle mondiale;
- 22) ATTENDU que plusieurs faits laissent croire que la situation actuelle de la population de ouananiches du lac St-Jean est celle d'une population en déclin et que ses effectifs auraient diminué de moitié au cours des dix dernières années;
- 23) ATTENDU que 70 à 90% des ouananiches du lac St-Jean qui se reproduisent annuellement empruntent pour ce faire la rivière Ashouapmouchouan;

- 24) ATTENDU que le projet d'Hydro-Québec aura des répercussions majeures négatives et permanentes sur la ouananiche du lac St-Jean en risquant d'affecter la survie de l'espèce au lac St-Jean;
- 25) ATTENDU que l'efficacité des mesures correctives proposées par l'Hydro-Québec demeure aléatoire et hypothétique.
- 26) ATTENDU que l'harnachement de la rivière Ashoupmouchouan contribuera à accentuer notre rôle de région-ressource et de fait notre sous-développement.
- 27) ATTENDU qu'un investissement de 2 milliards serait plus rentable socialement et économiquement s'il servait à créer des emplois permanents.

Tour du lac

La plage publique

À l'instar de la région, Hedwidge a un programme d'emplois publics.

À l'instar de la région, Hedwidge a un programme d'emplois publics. On a craint pendant l'aménagement de la plage publique à proximité de la rivière de canoës Sauvages. On craint de connaître une certaine vogue.

Il s'agit d'un projet de \$50,000, qui devrait faire beaucoup d'heureux dans ce secteur.

La fermeture temporaire

Il s'agit au tour de la région Donohue d'annoncer des fermetures temporaires de sciage et de la semaine dernière. Les secteurs touchés sont Girardville, le village 54 du village Onésime, tout particulièrement.

C'est ce qui est de rabotage de l'usinage. On a fait

des derniers mois. Ce règlement se veut également un code d'éthique et, à notre connaissance, c'est le premier du genre à être instauré dans une localité du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Inondation possible

On a craint pendant



REGLEMENT — Martial Fillion a rédigé le règlement de la régie interne dont s'est doté le conseil municipal de Saint-Félicien la semaine dernière.

un moment que la rivière Ashuapmouchouan ne fasse des siennes lors du dernier doux temps, en l'occurrence le premier de la saison.

On continue d'ailleurs de surveiller le lit de la grande rivière, particulièrement dans le secteur de la ville de Saint-Félicien.

D'ailleurs, on a rarement vu la rivière aussi "haute" à cette période de l'année et certains riverains sont inquiets.

C'est cher, le frein

Surveillez votre frein à main et s'il ne fonctionne pas... et si vous êtes intercepté par la police, il vous en coûtera \$50 d'amende pour avoir négligé de le vérifier.

L'auteur de ces lignes devra déboursé cette somme, suite à une vérification faite la semaine dernière dans le secteur de Saint-Bruno.

Ajoutons qu'appa-

rant, la loi de la circulation routière accordait un délai de 48 heures pour faire effectuer la réparation mais qu'il en va tout autrement depuis l'entrée en vigueur du nouveau code, le 1er avril dernier. C'est tout un poisson d'avril... et il faut que la province ait drôlement besoin d'argent



BONNES RESERVES — Si certaines usines de sciage ferment leurs portes, ce n'est sûrement pas par manque de matière première, comme en témoigne cette vignette. C'était au tour de Donohue d'annoncer des fermetures temporaires la semaine dernière.

pour attraper les gens de cette façon...

En rapido

La ville de Saint-Félicien envisage de peut-être cesser ses paiements au commissariat industriel de ce secteur, tout comme ses municipalités-partenaires l'ont fait depuis la dé-

cas présent d'amélioration du système.

À la bibliothèque "municipalisée" de Roberval, qu'on vient d'ouvrir, on est en pleine période de recrutement des membres, dont le nombre est descendu à quelques centaines seulement depuis la fermeture du 18 décembre dernier. Cependant, la restructu-

ration complète tout devrait remonter dans l'ordre et dans un peu de temps.

Le Comité de protection de l'Ashuapmouchouan, pour sa lutte contre le jet d'aménagement d'Hydro-Québec voudrait maintenir que l'Ashuapmouchouan devienne rivière du patrimoine. Qui vivra verra...

Suivi à la Commission de la Pêche

DOMAINE DE LA PÊCHE

Date des camps:

1: 27 juin au 10 juillet 82
AGE: 9-13 ans inclusivement

2: 13 juillet au 21 juillet 82
AGE: 7-8 ans inclusivement

3: 24 juillet au 9 août 82
AGE: 10-15 ans inclusivement

Coût des camps
\$10⁰⁰ PAR JOUR \$15⁰⁰ INSCRIPTION

mission du commissaire Alain Lavoie.

Et... on parle de

3 D, 25 avril 82

ment de statut Ashuapmouchouam

ie,
on
is-
ri-
te
ro
es
si-
a-



ue-
ne
de
en
ris
ec-
de
ue
ve
at-

Claude Plamondon

deuxième étude. Advenant une décision positive, cela représenterait des dépenses de \$25 à \$40 millions, selon les affirmations de Plamondon, qui ne voit pas pourquoi on ne laisserait pas l'Hydro

e-
n-
le
u-
é-
on
la

effectuer ces études, justement pour en savoir davantage sur les avantages et les inconvénients de la réalisation d'un projet.

“Les études préliminaires, c'est beau, mais nous croyons qu'il faudra que les véritables études d'avant-projet soient complétées pour que la population puisse évaluer ce projet, alors à ce stade-ci je ne vois pas pourquoi des gens d'acharnement à détruire l'idée même d'une telle réalisation. Avec l'état actuel de notre économie régionale, je crois qu'il faut y pen-

ser à deux fois avant de rejeter un tel projet sous prétexte de protection écologique. Moi, je dis: et si on pouvait protéger l'écologie et construire ces barrages, alors qu'en penserait la

population?” interroge Claude Plamondon.

Donc, une histoire à suivre, d'autant que la décision de poursuivre ou pas les études d'avant-projet pourrait bien être rendue d'ici peu.

CONCOURS CUMULATIF

LES PETROLES R.L.

No gagnant cette semaine	307123
--------------------------	--------

GAZ ET HUILE A CHAUFFAGE A PRIX REDUIT
TEL.: 543-0775

A GAGNER CETTE SEMAINE	\$20 ⁰⁰
------------------------	--------------------



CHIRL - 910

10,000 WATTS

Le 18 septembre 1981.

La Chambre de Commerce
St-Félicien Inc.,
1058 Boul. Sacré-Coeur,
Saint-Félicien, P.Q.

Attention de: M. Claude Plamondon,
Président.

Monsieur,

ATTENDU, que l'harnachement n'inondera que 2% à 5% du territoire du parc de Chibougamau.

ATTENDU, que la seule solution de recharge pour fournir l'énergie électrique nécessaire dans les années 1990-2000 n'est que l'énergie nucléaire.

ATTENDU, que ce projet aidera l'économie régionale.

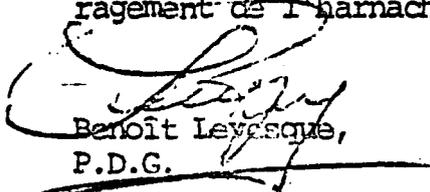
ATTENDU, que notre compétence locale dans ce genre de projet, favorisera les travailleurs régionaux.

ATTENDU, que plusieurs projets touristiques seront favorisés.

ATTENDU, que l'Hydro-Québec fera tout en son possible pour protéger la Ouananiche.

ATTENDU, que nous pouvons nous fier à la compétence des gens de l'Hydro-Québec.

NOUS APPUYONS, la Chambre de Commerce de St-Félicien dans l'encouragement de l'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan.



Benoît Lévesque,
P.D.G.

REFERENCES

- 1 - Gouvernement du Québec, " Batir le Québec 1 " , p. 2 , Direction des publications gouvernementales, Québec , 1981.
- 2 - Gouvernement du Québec, " Batir le Québec 2 " , p. 21, Direction des publications gouvernementales, Québec , 1982.
- 3 - Ibid
- 4 - Jules Simard, " Offensive publicitaire de l'Hydro-Québec en Mai " , Progrès-Dimanche , 30 Mars 1980.
- 5 - C.P.A., " A nous de choisir " , Mémoire du C.P.A. , p. 1 , Alna , 1981 , 100 p.
- 6 - Marcel Trottier, Conversation journalière , s.é. , s.l. .
- 7 - Guy Leclerc et Simon Paré, " Planification de l'expansion du réseau hydro-électrique " , Communication présenté lors du 48e. congrès de l'A.C.F.A.S. à Québec en Mai 1980.
- 8 - Sans auteur, " La prévision de la demande d'électricité à Hydro-Québec et l'état d'avancement du projet d'aménagement hydro-électrique " , Hydro-Québec , 1980.
- 9 - Ibid
- 10 - Loc-cit , Guy Leclerc
- 11 - Ibid
- 12 - Ibid
- 13 - Ibid
- 14 - Ordre des ingénieurs, " Commentaires sur le livre blanc du gouvernement du Québec pour une politique québécoise de l'énergie " , p. 1 , 1980.
- 15 - Joseph Bourbeau, " Allocution devant les membres de la Commission Parlementaire de l'énergie " , 16 Décembre 1980.
- 16 - Loc-cit , Guy Leclerc
- 17 - François Coutu, " Lamontagne veut accélérer le projet " , Etoile du Lac , Roberval , 8 Octobre 1980 , p. 3 .
- 18 - Ibid
- 19 - Ibid
- 20 - Ibid
- 21 - Ibid

- 22 - Lise Fortin, " Commentaires de Robert Lamontagne " , Le Point ,
Dolbeau , Novembre 1980.
- 23 - Municipalité de Normandin, Mémoire face au développement des ressour-
ces hydro-électriques de la Chamouchouane , Décembre 1980 , p. 2 .
- 24 - Ibid , p. 8
- 25 - Ibid , p. 10
- 26 - Ibid , p. 15
- 27 - Ibid , p. 16
- 28 - Ibid , p. 20
- 29 - Martine Turcotte, " Fête en L'honneur de Louis-Ovide Bouchard " , Le
Point , Dolbeau , 3 Septembre 1980.
- 30 - Op-cit , Normandin p. 31
- 31 - Op-cit , p. 37
- 32 - Op-cit , p. 40
- 33 - Op-cit , p. 72
- 34 - Ville de St-Félicien, Mémoire sur le projet " Ashuapmouchouan " ,
St-Félicien , Novembre 1980 , p. 4 .
- 35 - Ibid , p. 5
- 36 - Ibid , p. 6
- 37 - Ibid , p. 11
- 38 - Ibid , p. 15
- 39 - Jean-Pierre Girard, " la ville de St-Félicien appuie le projet " ,
Le Point , Dolbeau , 26 Novembre 1980.
- 40 - Municipalité de Notre-Dame de La Doré, Mémoire sur le projet Chamou-
chouane , Mars 1981 , p. 1 .
- 41 - Ibid , p. 2
- 42 - Ibid , p. 7
- 43 - St-Thomas d'Idime, Mémoire présenté par la municipalité au sujet des
barrages sur la Chamouchouane , Mars 1981 , p. 4 .
- 44 - Ibid , p. 3
- 45 - Lise Fortin, " Suzanne Beauchamp-Niquet " , Le Bavard , Novembre 1980,
p. ___ .
- 46 - Ibid
- 47 - Lise Fortin, " Commentaires de C. E. Simard " , Le Bavard , Novembre
1980 , p. 5 .

- 48 - Ibid
- 49 - Ibid

- 50 - Association pour l'égalité des chasseurs, pêcheurs et trappeurs québécois Inc. " Mémoire sur le projet Ashuapmouchouan , Avril 1981 , p. 7 .

- 51 - Ibid , p. 3
- 52 - Ibid , p. 4
- 53 - Ibid , p. 4
- 54 - Ibid , p. 4

- 55 - Conseil économique d'Alma, " Le Lac St-Jean, son énergie, son développement 1980 " , Cité par Hydro-Québec dans son rapport de consultation, Volume 2 , p. 249 .

- 56 - Ibid , p. 249
- 57 - Ibid , p. 255
- 58 - Ibid , p. 255
- 59 - Ibid , p. 255
- 60 - Ibid , p. 276
- 61 - Ibid , p. 268
- 62 - Ibid , p. 268
- 63 - Ibid , p. 265
- 64 - Ibid , p. 275
- 65 - Ibid , p. 287
- 66 - Ibid , p. 289
- 67 - Ibid , p. 288
- 68 - Ibid , p. 290
- 69 - Ibid , p. 290
- 70 - Ibid , p. 290
- 71 - Ibid , p. 290

- 72 - Claude Plamondon, " Mémoire de la Chambre de Commerce de St-Félicien , Le projet Ashuapmouchouan et le développement économique régional " , Avril 1981 , Cité par Hydro-Québec dans " Compte rendu des rencontres d'information et de consultation " , Volume 2 , p. 475 .

- 73 - Ibid , p. 475
- 74 - Ibid , p. 477
- 75 - Ibid , p. 478
- 76 - Ibid , p. 480
- 77 - Ibid , p. 480
- 78 - Ibid , p. 480
- 79 - Ibid , p. 482
- 80 - Ibid , p. 483
- 81 - Ibid , p. 483
- 82 - Ibid , p. 484
- 83 - Ibid , p. 485
- 84 - Ibid , p. 486
- 85 - Ibid , p. 481

- 86 - Collège de St-Félicien, " Mémoire concernant le projet d'harnachement de la rivière Chamouchouane " , Cité par Hydro-Québec dans son rapport de consultation , Volume 2 , p. 371 .
- 87 - Ibid , p. 374
- 88 - Ibid , p. 375
- 89 - Ibid , p. 375
- 90 - Ibid , p. 395
- 91 - Ibid , p. 368
- 92 - O.P.D.Q., " Avis à l'Hydro-Québec sur le projet Chamouchouane " , Janvier 1981 , Cité par Hydro-Québec dans son compte rendu , Volume 2 p. 112 .
- 93 - Ibid , p. 112
- 94 - Ibid , p. 127
- 95 - U.P.A., " Lettre à Réal Gagnon " , daté du 10 Mars 1981 , Cité par Hydro-Québec , Volume 2 , p. 323 .
- 96 - Ibid , p. 326
- 97 - Unité de gestion St-Félicien, Ministère des énergies et ressources , " Commentaires sur le projet d'harnachement de la Chamouchouane " , Cité par Hydro-Québec , p. 64 .
- 98 - Ibid , p. 65
- 99 - Direction générale du patrimoine, " Commentaires " , 26 Mars 1980 , Cité par Hydro-Québec , p. 67 .
- 100 - Ministère des affaires municipales, " Projet d'aménagement de la rivière Chamouchouane " , 1980 , Cité par Hydro-Québec , Volume 2 , p. 73 .
- 101 - Commissariat industriel de Roberval, " Aménagement de la rivière Chamouchouane et son impact sur le secteur de Roberval métropolitain " , 1981 , Cité par Hydro-Québec, Volume 2 , p. 513 .
- 102 - Ibid , p. 528
- 103 - Ibid , p. 529
- 104 - C.R.D., " Développement énergétique de la Chamouchouane " , Cité par Hydro-Québec, p. 302 .
- 105 - Ibid , p. 302
- 106 - Ibid , p. 303
- 107 - Ibid , p. 304
- 108 - M.L.C.P., " Avis sur le projet de harnachement de la rivière Chamouchouane " , 1981 , Cité par Hydro-Québec , Volume de consultation, Volume 2 , p. 111 .

- 109 - Donohue St-Félicien, " Impact du harnachement de la Chamouchouane sur les opérations forestières de la compagnie Donohue St-Félicien ", 1981 , Cité par Hydro-Québec, p. 555 .
- 110 - Ibid , p. 556
- 111 - Ibid , p. 557
- 112 - Fédération québécoise du canot-camping, " Lettre à Hydro-Québec " , Janvier 1981 , Cité par Hydro-Québec , -p. 43.
- 113 - Ibid , p. 44
- 114 - C.R.L., " Développement énergétique de la Chamouchouane " , 1981 , Cité par Hydro-Québec , p. 309 .
- 115 - Ibid , p. 310
- 116 - Ibid , p. 318
- 117 - Ibid , p. 318
- 118 - C.R.E., " Consultation de l'Hydro-Québec sur l'harnachement de l'As-huapmouchouan " , 1981 , Cité par Hydro-Québec , p. 297 .
- 119 - Bertrand Tremblay, " Editorial " , Le Quotidien , 2 Avril 1982 .
- 120 - Jules Léger, " Estimation d'un multiplicateur d'impact regional " , J.N.R.S. , Urbanisation 1981 , p.9 .
- 121 - Progrès-Dimanche , 20 Mars 1983 , p.4 .

B I B L I O G R A P H I E

- A- Agarwal, Anil, " Pour un autre développement, la protection de l'environnement est la clé d'une croissance équilibrée " , Le Courrier de l'Unesco, Paris, Août-Septembre 1982.
- Alcan, " Mémoire présenté à la Commission permanente de l'énergie et des ressources " , s.l. , Février 1981 , 12 p.
- Allaire François, Gary Calwell, " L'exportation d'électricité -- à quel prix; de quel droit " , Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'énergie , Estrie , Mars 1983 , 13 p.
- (A.P.) " s. auteur " , " L'électricité à bas prix, solution aux pluies acides? " , Le Devoir , Mardi 12 Juillet 1983.
- Archer, Marc, " Lettre du lecteur " , revue Focus , Jonquière no 34-35 , Mai-Juin 1980 , p. 5.
- Archer, Marc, " Dossier Ashuapmouchouan " , Le Bulletin de A.B.Q. du Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord , Septembre 1980.
- Archer, Marc, " Compte-rendu de la réunion du C.P.A. " , s.é., Alma, 9 Juillet 1980.
- Archer, Marc, " Compte-rendu de la réunion du P.P.A. " , s.é., St-Félicien, 27 Septembre 1980.
- Archer, Marc, " Les biologistes sollicitent des appuis " , Le Quotidien , Chicoutimi , Mercredi 25 Juin 1980.
- Archer, Marc, " Pour la protection de l'Ashuapmouchouan " , Progrès-Dimanche, Chicoutimi , 29 Juin 1980.
- Archer, Marc, " Lettre au Ministre Léger " , s.é. , Chicoutimi , 21 Mai 1980.
- Archer, Marc, " Lettre à M. André-A. Bellemare " , s.é., Chicoutimi, 21 Mai 1980.
- Archer, Marc, " Lettre au Comité exécutif de A.B.Q. " , s.é. , Chicoutimi , 21 Mai 1980.
- Archer, Marc, " Mise sur pied d'un comité régional provisoire pour la protection de l'Ashuapmouchouan " , s.é. , Alma , 10 Juillet 1980.
- Archer, Marc, " Compte-rendu de la réunion du C.P.A. " , s.é. , Alma , Mercredi 2 Juillet 1980.

Archer, Marc, " Lettre à M. Claude Maltais responsable des relations publiques pour Hydro-Québec au Saguenay-Lac-St-Jean " , s.é., Chicoutimi, 28 Avril 1980.

Archer, Marc, " Lettre à M. Réal Gagnon, coordonnateur des communications/Projet Rivière Chamouchouanne " , s.é., Alma, 6 Octobre 1980.

Association des Mines et métaux du Québec Inc. " L'avenir de l'électricité dans le contexte énergétique Québécois " , Mémoire, Québec, Février 1981.

Association du Labrador Québécois, " L'avenir de l'électricité dans le contexte énergétique Québécois " Québec, s.é., 17 Février 1981.

B- Bakvis, Peter, " Le virage Technologique: Comment bâtir le Québec " , revue Intervention économique # 9 , Automne 1982, p. 41-49.

Beak Limitée, " Répercussions sur le milieu aquatique " , Montréal 1980, 283 p..

B.A. (?) , " Dans la région le cancer fait des ravages énormes " , Le Quotidien , Chicoutimi, Mardi 21 Juillet 1981, p.3..

Bédard, Lucien, " Forêts de l'Hydro-Québec, Impardonnable et scandaleux " La Tribune, Sherbrooke, Vendredi 27 Janvier 1978.

Bellemarre, André, " L'avenir de l'Hydro-Québec en jeux, L'imposition d'une taxe sur l'électricité déplaît souverainement aux ministres du PQ. " , Le Soleil, Québec 1980.

Bellemarre, André, " Hydro-Québec prépare un autre désastre écologique " , Le Soleil, Québec, Samedi 10 Mai 1980.

Berleur, Paul et Jacques Boucher et Gordon Edwards " L'énergie: un choix à faire " Mémoire préparé pour la commission élue permanente de l'énergie et des ressources , Montréal, Mars 1983.

Bonhomme, Jean-Pierre, " Les tours de l'Hydro- Une lutte pour faire triompher l'environnement sur l'économie " , La Presse, Montréal, Vendredi 11 Août 1978.

Boucher, Jacques et Gordon Edwards, " L'énergie à l'heure des choix " , La Presse , Montréal, Vendredi 4 Juin 1983.

Bourbeau, Joseph, " Allocution du président du conseil d'administration d'Hydro-Québec " , devant les membres de la Commission parlementaire de l'énergie des Ressources, s.l., Mardi 24 Février 1981.

Bourbeau, Joseph, " Une stratégie pour la décennie 80 " , Allocution , s.l., 16 Décembre 1980.

Bourdon, C-A, V-E Davidovici, " Conception et calcul des barrages en terre dans les zones sismiques, point de vue de l'ingénieur projeteur ", Revue Travaux , s.l., Février 1980, p. 45.

Bouthillier, André, " Québec ne devrait pas faire de faveurs à Pechinez ", Le Devoir , Montréal, 7 Mai 1983.

Bouthillier, André, " Pechinez vend une de ses filliales américaines ", Le Devoir , Montréal, 18 Mai 1983.

Boyd, Robert-A., " Recommandation de l'Hydro-Québec pour une politique énergétique québécoise " , Allocution présenté devant la Commission parlementaire sur une politique québécoise de l'énergie , Québec, 15 Février 1977.

Brouillette, Benoît, " Une nouvelle centrale hydroélectrique sur la Péribonka " , Revue de Géographie , Montréal , Vol. 10 , No. 1 , 1956, p. 68.

Byette, Michel, " Lettre d'appui du C.R.L. pour le projet - Ashuapmouchouan, une rivière historique " , Correspondance , Alma, 1er Mai 1980.

C- Caisse d'entraide Economique de Portneuf " Portneuf région pilote " , Mémoire présenté à la commission parlementaire de l'énergie et des ressources , Portneuf, Février 1981.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain, " Commentaires sur le 1^{er} plan d'équipement 1981-1990 d'Hydro-Québec " , s.é., Montréal, Février 1981.

Chambre de Commerce de Sepr-Iles, " les développements hydroélectriques de la cote-nord " , Mémoire présenté à la Commission Parlementaire sur le plan des installations 1981-1990 d'Hydro-Québec , Sept-Iles , Février 1981.

Charest, Paul, " Les barrages hydro-électriques en territoire Montagnais et leur effets sur les communautés Amérindiennes " , Revue Recherches Amérindiennes au Québec Vol 9 ; # 9 , 1980.

Chevalier, Gilles, " Causerie " Chambre de Commerce de Dolbeau , 13 Avril 1982.

Claudème, " Beaucoup d'encre pour l'Ashuapmouchouan " , Le Point , Dolbeau , 21 Avril 1982.

-- Collard, Antonin, " Compte-rendu du C.P.A. " , s.é. Alma , 12 Août 1980.

Collard, Antonin, " Rivière Ashuapmouchouan: Hydro-Québec attendra-t-elle jusqu'au 1er Avril " , s.é., Alma , 9 Octobre 1980,

Collard, Antonin, " Le Comité de Protection de l'Ashuapmouchouan veut plus d'information " , s.é., Alma , 9 Octobre 1980.

Collard, Antonin, " Lettre à M. Réal Gagnon " , s.é., Alma , 6 Octobre 1980.

Conservation Canada, " Les rivières sauvages " Publication du gouvernement du Canada , s.l., été 1980.

Comité de surveillance Hydro (Hydro-Watch) du groupe alternatives, "La ligne d'interconnexion Québec-E-U.: La pointe de l'iceberg " , Ayer's Cliff , Québec, Février 1983.

C.P.A. , " Un rapport d'entreprise des plus révélateurs " , Communiqué , s.é., Alma , 16 Avril 1982.

C.P.A. , " Un comité national pour la défense des rivières du Québec ? ! " , Communiqué sé. , Alma 16 Avril 1982.

C.P.A. , " Le comité de protection de l'Ashuapmouchouan sollicite des appuis provinciaux " Communiqué s.é. , Alma , 16 Avril 1982.

C.P.A. , " Les études d'avant projet " Communiqué s.é. , Alma , 16 Avril 1982.

C.P.A. , " Le comité de protection de l'Ashuapmouchouan sera présent à l'expo nature 1982 " , Communiqué s.é. , Alma , 16 Avril 1982.

C.P.A. , " L'Asnuapmouchouan, rivière patrimoine " , Communiqué s.é. , Alma, 16 Avril 1982.

C.P.A. , " Saviez-vous ... " , Communiqué s.é. , Alma , s.d..

C.P.A. , " Plus ça change, plus c'est pareil " , Communiqué s.é. , Alma , s.d..

C.P.A. , " Renseignements supplémentaires " , Communiqué s.é. , Alma , 23 Mars 1981.

C.P.A. , " L'impact économique du harnachement de l'Ashuapmouchouan " , communiqué s.é. , Alma , 23 Mars 1981.

C.P.A. , " Des appuis " , communiqué s.é. , Alma , s.d..

C.P.A. , " Que fait-il ? " , Communiqué s.é. , Alma , s.d..

C.P.A. , " Résumé des mémoires, A nous de choisir " , s.é. , Alma , s.d..

C.P.A. , " Compte-rendu de la réunion " , s.é. , Alma , 2 Juillet 1980.

C.P.A. , " A nous de choisir " , Focus , Jonquière No 40 , Avril 1981.

C.P.A. , " A nous de choisir " , Mémoire présenté à Hydro-Québec , Alma , Mars 1981.

Comité de promotion économique de Montréal, " Mémoire concernant la plan des installations 1981 à 1990 d'Hydro-Québec " , Mémoire soumis à la Commission Permanente des ressources naturelles de l'assemblée nationale du Québec , s.l. , 6 Février 1981,

Commence Barry, " La situation de l'emploi selon des perspectives d'accroissement ou de la pénurie de l'énergie " , Center for the Biology of natural Systems , St-Louis , Missouri , 20 Février 1978.

Conseil régional de l'environnement de l'est du Québec, " Mémoire L'avenir énergétique du Québec " , Présenté à la Commission Parlementaire sur l'énergie , s.l. , Février 1981.

Coutu, François, " Les priorités du colloque de St-Félicien, Le zoo de l'an 2000, un plan forestier et la récupération " , Etoile du Lac , Roberval , 4 Mai 1983.

Coutu, François, " Si les Libéraux prennent le pouvoir, Lamontagne s'engage à obtenir la décision politique d'harnacher l'Ashuapmouchouan " , Etoile du Lac , Roberval , 18 Mars 1981.

Coutu, François, " Harnachement de l'Ashuapmouchouan Lamontagne veut accélérer le projet " , Etoile du Lac , Roberval , 8 Octobre 1980.

Coutu, François, " L'Hydro-Québec constate la forte polarisation des opinions " , Etoile du Lac , Roberval , 31 Mars 1982.

Coutu, François, " Construction des lignes hydro-électriques, un impact économique considérable pour la région " , Etoile du Lac , Roberval , 20 Avril 1983.

Coutu, François, " Comité d'énergie " , Etoile du Lac , Roberval, 19 Mai 1982.

Coutu, François, " La Chambre de Commerce de St-Félicien rend publique la liste de ses appuis " , Etoile du Lac , Roberval , 1981.

Coutu, François, " Un pensez-y bien " , Etoile du Lac , Roberval , 26 Mars 1980.

Coutu, François, " L'enjeu important des barrages de l'Ashuapmouchouan: la ouananiche " , Etoile du Lac , Roberval , 26 Mars 1980.

Coutu, François, " Une descente en canot et un montage audio-visuel " , Etoile du Lac , Roberval , 10 Septembre 1980.

Coutu, François, " Le comité de protection de l'Ashuapmouchouan en campagne d'information " , Etoile du Lac , Roberval , 11 Mars 1981.

Coutu, François, " Mémoire de Normandin à Hydro-Québec, on pense déjà à "l'après barrage"." , Etoile du Lac , Roberval , 11 mars 1981.

Coutu, François, " Un développement mass: / après 1990 seulement , suggère Roger Phillips " , Etoile du Lac , Roberval , 18 Novembre 1981.

Coutu, François, " Pour contrer le projet de barrages une lutte sur le plan provincial. " , Etoile du Lac , Roberval , 21 Avril 1981.

Coutu, François, " Rien de neuf avant le printemps " , Etoile du Lac , Roberval , 22 Décembre 1982.

Coutu, François, " Advenant les barrages, un rapport sur les débouchés possible " , Etoile du Lac , Roberval , 22 Décembre 1982.

Corporation des maîtres électriciens du Québec. , " Mémoire " , présenté à la commission parlementaire sur l'énergie, s.l. , 24,25,26, Février 1981.

Crerar, n.s. , " Historique du développement hydro-électrique du Saguenay" Allocution prononcée devant les membres de l'électrical club of Montréal , Montréal , 2 Avril 1958.

D- Delisle, André, " Marianne ne va plus au moulin " , Châtelaine , Montréal , Septembre 1980.

Demots, Claudême, " Lettre à M. Denis Trottier " , s.é. , Ville de La Doré, s.d..

Desbiens, Hubert, " Lettre à M. Marc Arcner " , s.é. , Ville de La Baie , 9 juillet 1980.

Dominion Bridge-Sulzerine, " Mémoire présenté à la Commission Parlementaire Permanente de l'énergie et des Ressources " , s.é. , s.l. , Février 1981.

Doyon, Madeleine, " Lettre à M. Denis Trottier " , s.é., Ottawa , 21 Janvier 1980.

Dubuc, Alain, " Pechiney: C'est Québec qui a insisté pour investir \$ 450 million " , La Presse , Montréal , Samedi 29 Janvier 1983.

Dumas, Maurice, " Socio-énergétique " , Texte préliminaire , Alma , Février 1981.

Dumas, Maurice, " Lettre de la Commission Parlementaire " , s.é. , Alma , 5 Février 1981.

E- Energie Québec, " Une source québécoise d'énergie renouvelable, l'électricité " , s.é. , s.l. , 1978.

- G- Gagné, Jean-Paul, " En visite privée " , à la Baie James , Bourassa invite Lévesque à réaliser 3 projets de l'hydro " , Le Soleil , Québec , 28 Août 1979.
- Gagnon, Réal, Note à la fin.
- Gagnon, Réal, " Projet d'aménagement de la rivière Chamouchouane, rencontre d'information " , Le Point , Dolbeau , 17 Septembre 1980.
- Gagnon, Réal, " Lettre à M. Serge Plourde " , s.é. , Chicoutimi , 6 Juin 1983.
- Garon, Claude, " Ne comptons que sur nos propres moyens " , le Lac St-Jean, Alma , 5 Mars 1980.
- Garon, Claude, " Des richesses naturelles abondantes et variées " , Profil économique , Alma , Septembre 1979.
- Garon, Claude, " Pour leur survie, Les Amérindiens tiennent à leurs droits territoriaux " , Lac St-Jean , Alma , 12 Mars 1980.
- Girard, André, " Mémoire présenté à la Commission Parlementaire Permanente de l'énergie et des ressources " , s.é. , Québec , 24 Février 1981.
- Girard, Jean-Pierre, " Poste Chamouchouane et déboisement Hydro-Québec offrira 600 emplois qui sont déjà très convoités " , Le Point , Dolbeau, 27 Janvier 1981.
- Girard, Jean-Pierre, " Donohue St-Félicien, assez d'électricité pour 5,000 maisons " , Le Point , Dolbeau 17 Mars 1982.
- Girard, Jean-Pierre, " Les chômeurs remettent une pétition à l'Hydro-Québec", Le Point , Dolbeau , 27 Janvier 1982.
- Girard, Jean-Pierre, " Faire de l'Ashuapmouchouan la prochaine Jacques-Cartier " , Le Point , Dolbeau , 21 Avril 1982.
- Girard, Jean-Pierre, " Mémoire sur l'ashuapmouchouan, La ville de St-Félicien appuie le projet " , Le Point , Dolbeau , 26 Novembre 1980.
- Girard, Jean-Pierre, " Lamontagne promet des barrages sur l'Ashuapmouchouan", Le Point , Dolbeau , 30 Juillet 1980.
- Girard, Jean-Pierre, " Mémoire du C.P.A. , Le pier investissement à envisager " , Le Point , Dolbeau , 27 Mars 1981.
- Girard, Jean-Pierre, " Rivière Ashuapmouchouan, l'interdiction de pêcher la ouananiche levée partiellement " , Le Point , Dolbeau , 31 Mars 1982.
- Girard, Jean-Pierre, " Consultation sur l'Ashuapmouchouan, Hydro-Québec n'en tire pas de conclusion " , Le Point , Dolbeau , 31 Mars 1982.

Girard, Jean-Pierre, " Offensive Prochaine en faveur du projet? " , Le Point , Dolbeau , 17 Mars 1982.

Girard, Jean-Pierre, " L'Ashuapmouchouan éligible au titre de rivière patrimoine " , Le Point , Dolbeau , 31 Avril 1982.

Girard, Jean-Pierre, " Selon le comité d'environnement de St-Félicien, le projet Chamouchouane diminuerait la qualité de la vie " , Le Point , St-Félicien , 19 Mai 1982.

Girard, Jean-Pierre, " Harnachement de l'Ashuapmouchouan, après l'électricité, l'hydrogène " , Le Point , Dolbeau , s.d..

Girard, Jean-Pierre, " Gilles Chevalier le confirme, Alcan n'a aucun projet pour le haut du lac " , Le Point , Dolbeau , 21 Avril 1982.

Girard, Jean-Pierre, " Pour l'Alcan l'énergie à rabais, un avantage considérable " , Le Point , Dolbeau , 21 Avril 1982.

Girard, Jean-Pierre, " L'Arnachement de l'Ashuapmouchouan Léger n'entend pas s'opposer au projet " , Le Quotidien , s.l. , 7 Août 1980.

Girard, Jean-Pierre, " Hydro-Québec prépare l'aménagement de la Chouamouchouane " , Le Quotidien , s.l. , 24 Mars 1980.

Goldstein, Walter, " La politique énergétique des Etats-Unis: toujours l'échec " , s.é. , s.l. , s.d. .

Gouvernement du Québec, " Le virage technologique " , Editeur officiel du Québec , 2e Trimestre , 1982.

Gouvernement du Québec, " L'Electricité facteur de développement industriel au Québec " , Editeur officiel du Québec , Québec , 2e trimestre 1980.

Groupe d'étudiants CEGEP Jonquièrre, " Pour la protection de l'Ashuapmouchouan " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 5 Décembre 1982.

Guay, Yvan, " Le projet Bourassa et l'avenir du Québec " , La Presse , Montréal , 27 Septembre 1980.

H- Hydro-Québec, " Etude préliminaire renseignements généraux " , s.é. , s.l. , Août 1980.

Hydro-Québec, " Rapport d'entreprise, projet Chamouchouane " , s.é. , s.l. , s.d. , 50 p..

Hydro-Québec, " Etude d'impact sur l'environnement condition de base du milieu " , s.é. , Québec , Décembre 1980 , 125 p..

Hydro-Québec, " Etude préliminaires, rivière Chamouchouane comptes rendus des rencontres d'information et de consultation " , s.é. , s.l. , Volume 2 (le partie) , Janvier 1982 , 329 p..

Hydro-Québec, " Etude préliminaires, rivière Chamouchouane comptes rendus des rencontres d'information et de consultation " , s.é. , s.l. , Volume 2 (2e partie) , Janvier 1982 , 729 p. .

Hydro-Québec, " Prévision de la demande d'électricité et l'état d'avancement des projets d'aménagement hydraulique de base " , s.é. , s.l. , s.d. , 12 p. .

Hydro-Québec , " Projet Chamouchouane, échancier des rencontres d'information " , s.é. , s.l. , 1980.

Hydro-Québec , " L'Hydro-Québec poursuit ses études sur la rivière Chamouchouane " , Hydro-Presse , s.l. , Juillet 1979.

L- Laflamme, Pierre, " Lettre au comité de protection de l'Ashuapmouchouan " , s.é. , Chicoutimi , s.d. .

Laforge, Camil, " Développement du plein-air au Saguenay-lac-St-Jean " , Conseil Régional des loisirs , s.l. , Mars 1981.

Laurens, Anaré, " Le Québec à l'heure du doute " , Le Monde , s.l. , Dimanche 26 et Lundi 27 Juin 1983.

Lalancette, Gilles, " Développement régional, Deux conceptions quasi aux antipodes l'une de l'autre " , Le Quotidien , s.l. , 2 Avril 1980.

L., G., " Alcan rebâtit son usine de fluorure " , Le Quotidien , s.l. , 8 Janvier 1983.

Laroche, Jean-Pierre, " Electricité , la demande ne diminuera pas " , Etoile du Lac , Roberval , 11 Mars 1981.

Leclair, André , " Ils veulent faire de nous des " arabes " électriques " , Journâl de Québec , Saguenay Lac St-Jean, 28 Juin 1980.

Leclerc, Guy et Simon Paré, " Planification de l'expansion du réseau hydro-électrique " , Communication présentée lors du 48e congrès de l'ACFAS , Québec , Mai 1980.

Léger, Jules, " Estimation d'un multiplicateur d'impact régional: survol rapide de la littérature et application du cas de l'Alcan dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean " , s.é. , s.l. , Juin 1981.

Léger, Marcel, " Lettre à M. Denis Trottier " , s.é. , Montréal , 13 Juin 1980.

Léger, Marcel, " Lettre à M. Marc Archer " , s.é. , Québec , 4 Juillet 1980.

Lévesque, Denis, " L'Ashuapmouchouan doit être harnacher au plus vite " , Etoile du Lac , Roberval , 30 Juillet 1980.

Lortie, Pierre, " Contrat entre Hydro-Québec et lasny. Les retombées pourraient être beaucoup élevées " , Le Quotidien , Chicoutimi, 6 Mai 1982.

Lovins, Amory B., " Stratégie énergétique et choix de société " , revue Foi et Vie , s.l. , s.d. .

M- Malaisson, Claude, " Alcan achète 900 hectares " , Le Quotidien , Chicoutimi , 18 Juin 1982.

Malaisson, Claude, " Alcan dans la région, plus de méga-watts s.v.p. " , Le Quotidien , Chicoutimi , le Avril 1982.

Malaisson, Claude, " Aucun commentaire pour l'instant " , Le Quotidien , Chicoutimi , 30 Mars 1982.

Malaisson, Claude, " Des commentaires de l'Hydro-prématurés et surprenants..." Le Quotidien , Chicoutimi , 31 Mars 1982.

Maltais, Claude, " Lettre à M. Marc Archer " , s.é. , Chicoutimi , 8 Mai 1980.

Marcoux, Yves, " Lettre à M. Denis Trottier " , s.é. , Ottawa, 12 Mars 1980.

Marissal, Pierre, " Hydro-électricité et devenir collectif: propositions en vue de développer une néo-société " , s.é. , s.l. , Janvier 1981.

Marissal, Pierre, " Lettre ouverte aux membres du conseil des ministres du gouvernement du Québec " s.é. , Gramby , Janvier 1981.

Munger, Benoit, " Centrales hydro-électriques sur la Chamouchouane, l'aménagement: des conséquences sur la faune " , Le Quotidien , Chicoutimi , 18 Septembre 1980.

Munger, Benoit, " Aluminerie à Bécancour, inquiétude de Gimafel " , Le Quotidien , Chicoutimi , 10 Mars 1983.

Munger, Benoit, " Par l'Hydro, investissement de \$ 200 millions " , Le Quotidien , Chicoutimi , 27 Mars 1980.

O- Office de la protection du consommateur, " Mémoire " , présenté devant la commission parlementaire , s.é. , s.l. , Février 1981 , 9 p. .

Ordre des ingénieurs du Québec, " Commentaires présentés à la commission parlementaire permanente de l'énergie et des ressources " , s.é. , s.l. , Décembre 1980.

Quimet , Réal, " Hydro-Québec: tout s'éclaire " , Magasine N.B.A. , s.l., Février 1983.

P- Paradis, Gilles, " Alcan investirait \$ 300 millions " , Progrès-Dimanche, Chicoutimi , 3 Août 1980.

Paradis, Gilles, " Les retombées de la grande industrie " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 29 Avril 1979.

Paradis, Gilles, " De l'électricité à rabais pour les grosses entreprises", Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 11 Mai 1983.

Paradis, Gilles, " Région 02, un choix de modèles de développement " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , s.d..

Paradis, France, " Produire plus avec le même nombre d'employés " , Journal du Québec , 1er Avril 1982.

Paradis, France, " Projet Chamouchouane: les opposants sont nombreux et décidés " , Journal du Québec , 1er Avril 1982.

Paradis, France, " Projet Chamouchouane: les alliés refusent de manquer cette chance " , Journal du Québec , 2 Avril 1982.

P.C., " Ashuapmouchouan, 800 travailleurs auront un emploi " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 28 Avril 1982.

P.C., " Hydro-Québec accorde deux contrats " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 25 Avril 1982.

P.C. , " L'Hydro-Québec travaille à son projet " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 8 Juillet 1979.

Parc Canada, " Un réseau de rivières du patrimoine canadien " , s.é. , s.l., Juillet 1981 , 43 p. . (rapport final)

Parc Canada , " Un réseau de rivières du patrimoine canadien, point saillants " , s.é. , s.l. , Février 1981 , 21 p..

P.C., " Projet l'Ashuapmouchouan: peu de retombées locales intéressantes " , La Presse , Montréal , 20 Avril 1982.

P.C. , " Québec n'a pas encore fixé le prix de l'électricité à la Nouvelle-Angleterre " , Le Quotidien , Chicoutimi , 31 Juillet 1980.

-- P.C. , " Hydro-Québec accroissement des ventes dans le Vermont " , Le Quotidien , Chicoutimi , 27 Juin 1980 , p. A 1 .

Pelchat, Christian, " Lettre des lecteurs, non au harnachement de l'Ashuapmouchouan " , Etoile du Lac , Roberval , 3 Avril 1981.

Phillips, Roger, " Allocution du président de la Chambre de Commerce de la Province de Québec " , Présenté devant les membres de la chambre de commerce de St-Félicien , St-Félicien , 15 Novembre 1981.

Privé, Serge, " Où donc est passé la Ouananiche " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 12 Novembre 1978.

Provost, Gilles, " L'éolienne ouvre au Québec la perspective d'un leadership mondial et de 20,000 emplois " , Le Devoir , Québec , 23 Mai 1983.

R- Richard, André, " Le voyage du Père Albanel " , Relation de la Nouvelle-France , 1672 .

Roby, Yves, " Les Québécois et les investissements américains " , Presses de l'Université Laval , s.l. , 1976 , 250 p.

Rogel, Jean-Pierre, " Les énergies de demain " , Québec-Science , Québec , Février 1980.

Roumf, Jean, " Dossier " , Usine Nouvelle , no 42 , 18 Octobre 1979.

S- Simard, Jean-Paul, " Le poste d'Ashuapmouchouan " , Sagmayensia , s.l. , Janvier-Février 1979.

Simard, Jules, " Offensive publicitaire d'Hydro-Québec en Mai " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 30 Mars 1980.

Simard, Jules, " Un comité surveillera le projet de l'Hydro-Québec " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , s.d. .

Simard, Jules, " Chômage, Roberval durement touché " , Le Quotidien , Chicoutimi , 11 Janvier 1982.

Simard, Jules, " Conseltations régionales connues à la fin du mois " , le Quotidien , Chicoutimi , 18 Mars 1982.

Simard, Jules, " Hydro-Québec investira près de \$ 35 millions à La Doré en 1982 " , Le Quotidien , Chicoutimi , 29 Décembre 1981.

Simard, Jules, " C.P.A. il y a une alternative " , Le Quotidien , Chicoutimi, 21 Avril 1982.

-- Simard, Jules, " La ouananiche sera définitivement protégée " , Progrès-Dimanche , Chicoutimi , 23 Mars 1980 , p.15.

T- Tardif, André, " Victoire de citoyens sur l'Hydro " , Le Devoir , Montréal, 31 Mars 1978.

Theillier, Marie-Agnès, " Le consommateur n'est plus prêt à tout gober " , Le Devoir , Montréal , 9 Novembre 1982.

- Theulier, Marie-Agnès, " le tourisme va bien au Québec " , Le Devoir , Montréal , 14 Juin 1983.
- Turcotte, Martine, " Harnachement de l'ashuapmouchouan, le comité de l'environnement préférerait une solution de rechange " , Le Point , Dolbeau, 8 Avril 1981.
- Turcotte, Martine, " La prospérité passe par le développement hydro-électrique " , Le Point , Dolbeau , 19 Mai 1982.
- Turcotte, Martine, " Ryan parle de problèmes régionaux " , Le Point , Dolbeau, 8 Avril 1981.
- Turcotte, Martine, " Le comté Roberval a un taux de chômage dépassant 12% " , Le Point , Dolbeau , 28 Décembre 1982.
- Turcotte, Martine, " L'Ashuapmouchouan, rivière patrimoine " , Le Point , Dolbeau , 17 Novembre 1982.
- Turcotte, Martine, " C.P.A. toujours présent " , Le Point , Dolbeau , 31 Mars 1982.
- Turcotte, Martine, " Une étude qui s'en prend aux opposants " , Le Point , Dolbeau , 10 Mars 1982.
- Turcotte, Martine, " Les " Bleus " de retour dans le comté Roberval " , Le Point , Dolbeau, 11 Août 1982.
- Turcotte, Martine et Jean-Pierre Girard, " Aux trois jours de la Chute à l'ours " , Le Point , Dolbeau , 3 Septembre 1980.
- Tremblay, Bertrand, " L'expansion de l'Alcan et l'intérêt de la région " , Le Quotidien , Chicoutimi , 28 Juillet 1980.
- Tremblay, Bertrand, " Place à la grande industrie " Les Affaires , Saguenay Lac St-Jean , 9 Mai 1981.
- Tremblay, Bertrand, " Véritable affrontement autour de la Chamouchouane " , Le Quotidien , Chicoutimi , 3 Avril 1982.
- Tremblay, Bertrand, " Alcan explique ses objectifs de productivité " , Le Quotidien , Chicoutimi , 2 Avril 1982.
- Tremblay, Mario, " Lettre à M. Marc Archer " , s.é. , Jonquière , 23 Juin 1980.
- Tremblay, Rinfret, tremblay, " Projet d'étude environnementale concernant le bassin de la rivière Chamouchouane " , Hydro-Québec , # 2 , s.l. , Décembre 1977.

Tremblay , Rinfret, Tremblay, " Projet d'étude environnementale concernant le bassin de la rivière Chamouchouane " , Hydro-Québec , # 3 , s.l. , Février 1979.

Tremblay, Victor, " La tragédie du Lac St-Jean " , Science Moderne , Ottawa, le Trimestre 1979.

Trottier, Denis, " Lettre à M. Marcel Léger " , s.é. , Dolbeau , 18 Juillet 1980.

Trottier, Denis, et Gérard Scullion, " L'Ashuapmouchouan, une rivière historique " , s.é. , Dolbeau , Mars 1980.

Trottier, Denis, " Lettre à M. Marcel Léger " s.é. , Dolbeau , 20 Mai 1980.

Trottier, Denis, " Sauvons l'Ashuapmouchouan " , Focus , Jonquière , # 30 , Avril 1980.

Trottier, Denis, " C'é-tu assez beau le Saguenay-Lac St-Jean " , Focus , # 36-37 , Juillet, Août 1980.

U- Université du Québec à Chicoutimi , " Perspective d'emplois pour les années 80 " , Mémoire présenté au comité de travail parlementaire , s.l. , 27 Octobre 1980.

V- Villeneuve, Georges, " Chamouchouane ou Ashuapmouchouan ? " , Etoile du Lac , Roberval , 1er Février 1978.

Ville de Matagami, " La stratégie de la décennie 80 " , Mémoire présenté à la Commission Parlementaire de l'énergie, Matagami , 25 Février 1981 , 9 p.

G- Gagnon, Jean, " Communauté Nord-Américaine de l'énergie " , Texte envoyé à la Commission Parlementaire de l'énergie , Chicoutimi , 1er Février 1981.